## BULLETIN

DE

# l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises

Réception de Claudine Gothot-Mersch

André GOOSSE Claudine GOTHOT-MERSCH

Communications Louis DUBRAU - Marcel LOBET Jean TORDEUR

François GODFROID

La contrefaçon (II)



Académie Royale de Langue et de Litterature Françaises Palais des Académies BRUXELLES

## Bulletin

de

l'Académie Royale

de

Langue et de Littérature Françaises

1986

## BULLETIN

DE

# l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises



Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises Palais des Académies BRUXELLES

## **SOMMAIRE**

Ceux qui nous quittent, (G.S.)	
Adieu à Charles Moeller	127 130
Séance publique du 24 mai 1986	
Réception de Mme Claudine Gothot-Mersch	
Discours de M. André Goosse	
Le Gabon, entre hier et demain	
Communication de M <sup>me</sup> Louis Dubrau à la séance mensuelle du 19 avril 1986	160
Sourcier et porteur d'eau	
Communication de M. Marcel Lobet à la séance mensuell e du 10 mai 1986	174
Norge autrement	
Communication de M. Jean Tordeur à la séance mensuelle du 14 juin 1986	188
Panorama de la contrefaçon belge, par François Godfroid (suite et fin)	201
Chronique	252
Catalogue des ouvrages publiés	254

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre par queique procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm, réservées pour tous pays.

## Ceux qui nous quittent

#### Adieu à Charles MOELLER

En voyant vendredi notre ami, notre Charles Moeller étendu sur son lit, visiblement entré dans la grande Paix, je pensais, bien sûr, à toutes les richesses que ce front avait abritées, à tous les élans que ce cœur avait connus, à toutes les mains que ces mains avaient rencontrées avant de se joindre pour toujours.

La tristesse de la séparation s'adoucissait d'une sorte de gratitude pour tout ce que cet homme exceptionnel nous avait donné: un sacerdoce profondément vécu, un sens prodigieux du dialogue et de la compréhension, l'exemple vivant d'un homme en qui respirait le monde. Et aussi, faut-il le dire, une œuvre monumentale qui reste un exemple à la fois d'ampleur et de précision, d'accueil et de rigueur.

Je puis, je dois dire d'abord que l'Académie royale de langue et de littérature françaises perd un esprit éminent qu'elle avait été heureuse d'élire voici une quinzaine d'années. Tous ceux qui ont assisté à sa réception publique se rappelleront toujours le merveilleux discours d'accueil de Suzanne Lilar, avec son sens éblouissant des différences et des similitudes.

Depuis lors, il nous avait parlé, dans nos séances privées, de Simone de Beauvoir ou de Kafka. Sa dernière communication nous parlait de Musil, d'une Europe de l'ironie, et si c'est un hasard, c'est tout autant un signe : le signe d'une connaissance illimitée, d'une inlassable curiosité, ou encore du don qu'il avait de détecter les lignes les plus secrètes de la création.

Quand je le voyais arriver à l'Académie, je savais qu'un vaste univers de l'esprit entrait avec lui. Cet univers, nous savions tous qu'il le portait en lui, et non pas comme un privilège, mais comme un bien à partager, une connaissance que nous pouvions gagner, étendre ou affiner ensemble. Pourtant, comment ne pas évoquer aussi toutes les années qui nous avaient déjà, auparavant, rendus si proches! Je n'ai pas oublié l'impression profonde que m'avait faite son livre *Humanisme et sainteté* en 1946. Pour moi, c'était son premier ouvrage, et sa jeune maturité m'apportait des richesses précieuses, la plus précieuse étant l'idée qu'on pouvait aller vers l'humanisme sans tourner le dos à la sainteté.

Depuis lors, et bientôt dès nos premières rencontres, Charles était devenu pour moi un aîné proche, un frère que peu d'années, d'ailleurs, séparaient de moi. Sagesse grecque et paradoxe chrétien devait enrichir plus encore ses lecteurs. Il confirmait ce goût de l'analyse parallèle et du dialogue spirituel qui sera une des démarches capitales de l'essayiste. L'ouvrage montrait aussi la liberté singulière de ce prêtre qui ne mettait pas d'office la sagesse du côté chrétien et qui ne réduisait pas à une rassurante et commode filiation la confrontation de Platon et du Christ, des Grands Tragiques et de notre Espérance.

A ce moment-là, Charles était prêt pour le grand accomplissement : une information vaste et rigoureuse, une intuition toujours prête, et cette volonté de regarder, hors du Christianisme, ce qu'il y a de plus chercheur et de plus créateur, pour le mettre en face du Christianisme, ou mieux en dialogue avec le Christianisme.

Alors, le pèlerin magistral va partir à la rencontre de l'autre, sans demander à cet autre ce qu'il a de plus proche, mais bien ce qu'il a de plus haut. Dès le premier volume de Littérature du XX<sup>e</sup> Siècle et Christianisme, voici certes Julien Green et Graham Greene, qui sont des écrivains chrétiens, ou encore Simone Weil qui a mesuré jusqu'à en mourir la pesanteur et la grâce de la condition humaine. Mais voici également Huxley et Camus. Et bientôt, au fil des volumes, Martin du Gard et Kafka, Unamuno et Malraux, Henry James et Valéry, Saint-John Perse et Jean-Paul Sartre. Non point un panorama, non point un classement : le voyage d'un lecteur exceptionnel au pays de l'écriture, d'un écouteur qui a l'oreille incroyablement fine et inflexiblement honnête, d'un homme de foi qui ne se donne pas le confort de la quiétude et qui sait que rencontrer vraiment l'autre est toujours un voyage initiatique et donc difficile.

Je crois qu'aucun des écrivains que Charles Moeller a étudiés n'a jamais été, si peu que ce soit, annexé par lui. Au contraire, le mot intuition, le mot respect viennent à l'esprit quand on pense à lui. Suzanne Lilar lui avait dit justement qu'il cherchait à rassembler ce qui diffère, sans sacrifier la différence.

Cet œcuménisme de toute sa vocation, celui qu'il professait à Jérusalem ou à Louvain, qu'il vivait à Rome ou à Patmos, on pourrait dire qu'il était aussi l'œcuménisme de ses propres dons, de ses différentes activités. La littérature s'y est enrichie comme son action et sa foi.

Quand je le regardais une dernière fois vendredi, je voyais à côté de lui des livres, et au-dessus de lui une belle reproduction de la sublime Trinité d'Andrei Roublev. C'était voir d'un seul regard tout ce qui avait fait la vie de Charles, notre ami, notre confrère et notre frère.

Georges Sion

### Mircea ELIADE

Mircea Eliade, mort à Chicago le 23 avril 1986, laisse un grand vide à l'Académie, même si la distance l'empêchait de nous rejoindre: en effet, depuis près de trente ans, il enseignait à l'Université de Chicago. Néanmoins, il avait été heureux d'être élu parmi nous en 1975 et nous n'oublions pas tout ce que nous avait apporté sa présence lorsque Marcel Lobet l'avait accueilli en séance publique le 25 février 1977. Mircea Eliade alors avait évoqué, à travers une analyse remarquable, la princesse Bibesco à qui il succédait, mais qu'il n'avait jamais rencontrée: la « diaspora » roumaine est grande.

Ceci n'avait pourtant pas empêché Mircea Eliade d'insister sur un livre de celle qui l'avait précédé, *Isvor*, *le pays des saules* le plus profondément roumain de celle qui avait été une figure parisienne et une grande dame de l'Europe. Un voyageur inspiré succédait à une itinérante pleine de mémoire...

Né à Bucarest le 9 mars 1907, séjournant en Inde à 21 ans, passionné par la rencontre des formes du sacré ou par l'histoire des religions, romancier de *La nuit bengali* l'année où il devient attaché culturel de l'ambassade de Roumanie à Londres, Mircea Eliade sera un Roumain du dehors et la deuxième guerre mondiale y contribue largement. Londres, Lisbonne, Paris, bientôt l'Amérique... Il est de ces esprits exceptionnels qui brassent les cultures avec les idées. Il écrit certaines œuvres en roumain, d'autres en français, d'autres en anglais.

C'est évidemment son œuvre française qui l'avait amené parmi nous, mais la diversité, chez lui, fait rêver, qu'il s'agisse d'un roman comme Le vieil homme et l'officier, de son Traité d'histoire des religions ou du Mythe de l'éternel retour. Mais à toutes les étapes et à toutes les formes de son travail, il apportait une réflexion inépuisable, une acuité exemplaire et une culture exceptionnelle.

C'est tout cela qui l'avait conduit à l'Université de Chicago en 1957. Il y aura enseigné près de trente ans et c'est là que le Bucarestois de jadis a achevé sa vie à 79 ans. Loin de ses amis d'Europe, mais proche, par l'esprit, de tous les amis que son intelligence lui avait donnés à travers le monde.

G.S.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 24 MAI 1986

## Réception de M<sup>me</sup> Claudine Gothot-Mersch

#### Discours de M. André GOOSSE

Madame.

La féministe déclarée que vous êtes pose d'emblée deux problèmes à celui qu'on a bien voulu charger de vous recevoir : un problème de fond et un problème de forme.

Je me préparais à me réjouir publiquement du fait que la proportion des femmes à l'Académie s'est accrue au cours des derniers mois. Mais les féministes rétorqueront que les hommes se donnent bonne conscience à peu de frais, en *permettant* à *quelques* femmes de se joindre à eux. Pourtant, faire en sorte que les exceptions deviennent de plus en plus nombreuses, n'est-ce pas une façon d'avancer, à très petits pas sans doute, mais irréversibles, vers l'établissement d'une véritable égalité?

Le problème lexico-grammatical porte sur la façon dont je dois m'adresser à vous: cher confrère ou chère consœur? Cher confrère satisfera celles qui, parmi les féministes, considèrent que l'égalité consiste à utiliser un terme unique faisant abstraction du sexe, tandis que d'autres estimeront que c'est encore là une manière de faire prévaloir la supériorité du masculin. Votre Flaubert tournait la difficulté en écrivant à George Sand chère confrère. Un grammairien orthodoxe ne peut se satisfaire de ce manquement aux règles de l'accord. Chère consœur me paraissant un peu mièvre ou trop monastique, je dirai, avec votre permission, cher confrère (sans e à cher) ou Madame.

\* \*

## Madame (ou cher confrère),

Le trait dominant de votre caractère, de votre vie, de vos travaux me paraît représenté par les adjectifs sérieux et consciencieux.

Vous êtes née à Liège et vous continuez d'y habiter. Tout au plus avez-vous émigré du centre vers des hauteurs plus aérées où l'on voit encore des arbres libres et de vraies vaches. De la première primaire à la rhétorique, vous avez été l'élève de l'Institut Sainte-Véronique tenu par les rigides Filles de la Croix. Élève appliquée: en troisième, vous vous êtes engagée devant vous-même à terminer l'année avec les neuf dixièmes des points, et vous avez tenu cet engagement. Madame, il n'y a ici que de bons élèves, et pourtant qui d'entre eux peut se targuer d'avoir, comme vous, obtenu le maximum en thème grec à la fin de leur rhétorique?

Votre enfance a été unie, paisible. L'imprévu et l'aventure y ont peu de place, à une exception près, l'exode de 1940 : deux femmes, l'une d'elles enceinte (votre père et votre oncle étaient, comme on dit, sous les drapeaux), parties de Liège avec cinq enfants jusqu'en Dordogne, passant du camion au bateau (de Calais à Cherbourg), puis du bateau au train. Ces souvenirs ont profondément marqué la petite fille de sept ans que vous étiez, et c'est cela qui vous vient d'abord à l'esprit quand vous rêvez aujourd'hui d'écrire autre chose que des commentaires sur la littérature d'autrui.

Il faut faire assez tôt une place, dans votre biographie, à l'amour des livres.

Cette expression peut recouvrir des choses différentes. Sa traduction littérale en grec, la bibliophilie, désigne une passion qui, à la limite, n'envisage plus que le livre-objet (un peu comme on dit la femme-objet), en donnant peu d'intérêt au contenu, à l'âme en quelque sorte. Vous n'êtes pas une bibliophile. À la naissance d'un de vos fils, on vous offrait, soit une montre, soit une édition originale de *Madame Bovary* (de votre Flaubert pourtant); vous avez choisi la montre.

C'est le contenu des livres, c'est la lecture qui vous intéresse.

Vous tenez cela de votre père. Grand lecteur, il ne donnait à ses enfants la permission de rester au salon le soir que si c'était pour y lire. Lui-même, directeur de banque, relit Montaigne tous les ans, Proust tous les deux ans, et Racine sans arrêt! Et les enfants recevaient à la Saint-Nicolas, Corneille, Racine, Molière, dès leur cinquième latine.

Mais je saute une étape importante. Entre le livre et la littérature, il y a encore une marge. Vous l'avez franchie en sixième primaire quand une institutrice vous a révélé à la fois *Le grand Meaulnes*, la littérature et la poésie. C'est le seul moment de votre vie, m'avez-vous confié, où vous ayez vous-même écrit des vers.

L'amour des livres, de tous les livres, y compris les livres réputés ennuyeux. Au même âge où j'étonnais mes camarades et peut-être mes professeurs en lisant à la cour de récréation *Les soirées de Saint-Pétersbourg*, vous passiez des heures, systématiquement, dans les tragédies historiques de Shakespeare.

N'était-il pas presque inévitable que vous choisissiez, pour vos études universitaires, la philologie romane? Vous avez pris votre décision en troisième latine, séduite par le cours d'un professeur de français. Heureux les maîtres dont l'enthousiasme et la compétence éveillent ainsi des vocations!

L'université ne vous a pas déçue. Vous parlerez tout à l'heure de Maurice Delbouille. Vous avez admiré le commentateur sensible qu'était Robert Vivier. Fernand Desonay faisait aimer la littérature en choisissant de très beaux textes : il vous a révélé, je crois, Apollinaire. Et Servais Étienne? se demanderont ceux qui connaissent l'atmosphère liégeoise. Vous n'avez pu suivre ses cours que peu de semaines, et vous n'êtes pas une adepte aveugle de l'analyse textuelle. Oserais-je dire, au risque d'étonner, voire de scandaliser certains de vos anciens élèves, que vous la trouvez parfois « embêtante » (c'est votre mot), quoique vous en reconnaissiez l'utilité?

Votre mémoire de licence s'intitule Les essais méditerranéens d'Albert Camus. Pourquoi avez-vous choisi Camus? vous ai-je demandé. Votre réponse est peut-être ce qui m'a le plus surpris dans notre entretien: « Par amour du soleil. » Je vous ai mieux comprise en lisant les extraits publiés dans Marche romane.

## Vous y écrivez notamment :

Cette expérience première a marqué à son estampille tous les livres de Camus. L'Étranger a pour cadre l'Algérie au soleil; la chaleur torride, le ciel éblouissant, la lumière crue plongent Meursault dans le cauchemar hébété où il assassinera l'Arabe. Dans Le Malentendu, si Martha tue les clients de son auberge pour les détrousser, c'est qu'elle veut quitter son pays de froides montagnes pour connaître le soleil, la mer, le vent du large.

Après cela, vous passez un an à Paris, où vous suivez notamment le séminaire de Robert-Léon Wagner sur Giono (ce qui rappellera des souvenirs à plusieurs d'entre nous) et le cours de Marie-Jeanne Durry sur Apollinaire. Vous qui avez déjà écouté Desonay parler d'Alcools à ses étudiants, « ce n'est pas sans amusement », écrivez-vous, que vous avez « vu célébrer comme un événement cette 'entrée d'Apollinaire en Sorbonne ' ».

Un an encore à Liège comme intérimaire dans votre école de Sainte-Véronique. Mais vos maîtres, qui avaient reconnu « la grande distinction » de votre mémoire, ne vous ont pas oubliée. En 1957, vous devenez l'assistante du professeur Desonay. Je vous laisse la parole :

Un de mes meilleurs souvenirs restera le bureau de la vieille Romane, où Fernand Desonay m'accueillit quand je devins sa première assistante à l'Université de Liège, et que nous partageâmes ensuite avec Nicole Houssa. Une seule grande table, où chacun s'installait à sa guise. Fernand Desonay corrigeait des piles de copies en chantonnant. Madame Desonay venait parfois nous rejoindre on était bien. Si bien, que les deux assistantes, qui avaient leur thèse à préparer, trouvèrent un jour qu'elles passaient trop de temps à rire, à bavarder, à faire et à prendre le café. Elles décidèrent, de leur propre chef, de se relayer à la Faculté pendant les heures de présence du « patron ». Celui-ci regretta l'animation joyeuse de son bureau, mais s'inclina, poussant la discrétion jusqu'à omettre de nous signaler que, telle matinée, il était régulièrement là sans qu'aucune de nous se montrât.

Quand Desonay quitte l'Université, vous passez dans le service de Maurice Piron, d'abord comme assistante, puis comme chef de travaux. Cela nous conduit jusqu'en 1968. Mais je dois revenir sur mes pas et parler de votre autre carrière, qui est la principale à nos yeux, puisqu'elle explique votre présence parmi nous. C'est votre carrière scientifique.

Le premier article qui paraît sous votre nom (en 1957) s'intitule Pour son centième anniversaire, relisons « Madame Bovary ». Flaubert ne vous lâchera plus. Vous aviez d'ailleurs pensé dès la licence à vous consacrer à lui. Cela s'était précisé pendant votre séjour à Paris. Votre information principale, vous irez la chercher à la bibliothèque municipale de Rouen. C'est de là principalement que sort votre étude magistrale sur La genèse de Madame Bovary, que je tâcherai de décrire tout à l'heure. J'en reste pour le moment à l'histoire externe. Vous soutenez votre thèse en 1963, avec « grande distinction ». Dès l'année suivante, notre Académie accorde à votre manuscrit le prix Franz De Wever. En 1966, l'ouvrage paraît à Paris chez José Corti (il sera réimprimé par Slatkine en 1980). Il est accueilli avec la plus grande faveur par la critique et sera couronné encore deux fois : Prix de la critique et de l'essai 1966 décerné par le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française; Prix Comte de Launoit 1967 attribué par les Amis de l'université de Liège.

Par cette étude, vous entriez de plein droit dans le cercle des spécialistes de Flaubert. Vous y avez confirmé votre place par l'édition de Madame Bovary dans la collection des Classiques Garnier (1971). Cette édition « comble l'attente » des flaubertiens, écrivait le critique de la Revue d'histoire littéraire de la France, et elle fut traduite en italien. Bouvard et Pécuchet, La tentation de saint Antoine, L'éducation sentimentale, ont été présentés, avec une introduction et un commentaire substantiels, dans les collections Folio (pour les deux premiers) et Garnier-Flammarion. Il n'est donc pas surprenant que vous ayez été choisie comme membre de l'équipe Flaubert du Conseil national français de la recherche scientifique, que vous ayez été chargée d'organiser à Cerisy un colloque sur cet auteur et enfin qu'on vous ait confié, en collaboration avec Guy Sagnes, l'édition des Œuvres complètes qui doit paraître en quatre volumes dans la Bibliothèque de la Pléiade.

Si éminente que soit votre participation aux études sur Flaubert, vous n'avez pas limité à cela vos recherches et vos travaux. Dans votre bibliographie figurent aussi des éditions de Théophile Gautier et de Leconte de Lisle, des articles sur Albert Camus, Alain-Fournier, Apollinaire, sur nos compatriotes Van Lerberghe, Simenon et Vivier et même sur Villon, ainsi que des réflexions plus générales sur la théorie de la littérature, sur l'analyse structurale du récit, etc.

Avec un tel bagage, vous ne pouviez être confinée dans les tâches subalternes d'un chef de travaux. C'est un historien, notre excellent collègue Léon-Ernest Halkin, qui signale votre nom aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles, où la chaire du chanoine Mathieu est devenue vacante. Quand vous vous présentez, le recteur d'alors vous fait cette objection : « Il y a déjà plusieurs femmes en romane. » Vous répondez avec un à-propos admirable et qui désarma votre interlocuteur : « Monseigneur, si le candidat avait été un homme, lui auriez-vous dit qu'il y avait déjà plusieurs hommes? » C'était un argument, non pas ad hominem, mais ad virum.

Vous voilà donc professeur, ce qui réalise vos rêves d'enfant, vous qui jouiez volontiers à la maîtresse d'école, - et professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis. Ceux qui y enseignent ont parfois l'impression d'être moins bien traités que ceux qui appartiennent à une université complète. Comme vous voyez, cela ne nous a pas empêchés de vous élire, alors que vous, vous n'aviez qu'une idée assez vague de notre institution. Et puis ces fonctions laissent au chercheur que vous êtes des loisirs moins exigus qu'à ceux qui doivent surveiller la préparation balbutiante du mémoire de licence.

La recherche est votre passion. Mais vous êtes trop consciencieuse pour négliger le reste. Vos collègues ne vous ont-ils pas choisie pour être pendant six ans le président (ou la présidente, si vous préférez) du corps académique des Facultés?

Vous êtes aussi un professeur scrupuleux. Je vous avouerai que j'ai interrogé plusieurs de vos anciens élèves avec l'espoir de recueillir quelque anecdote piquante à votre sujet. J'ai fait buisson creux. Ils sont unanimes à vous dépeindre comme un examinateur sévère, un peu craint, comme un professeur impressionnant dont les cours sont riches de substance et « préparés impeccablement » (ceci est une citation). Ils vous sont reconnaissants parce que vous leur avez appris la rigueur et parce que votre érudition sans défaut n'entrave pas « le plaisir du texte », garde sa place à l'émotion esthétique.

On loue aussi votre simplicité, votre distinction, mais on vous trouve parfois distante. Pourtant, vous savez susciter la collaboration de vos étudiants. Ils ont, par exemple, participé activement et avec enthousiasme à votre recherche sur Les anneaux de Bicêtre de Simenon.

\* \*

L'adjectif consciencieux est comme un leitmotiv de ce discours. Il s'applique aussi à la mère de famille. Pour suivre les intérêts de vos fils, vous vous êtes initiée à la musique qui leur plaît, alors que vos goûts naturels vous portaient plutôt vers Mozart ou vers Schubert. Permettez-moi de raconter un petit fait révélateur. Au nom de la diététique, vous donniez comme goûter à vos fils un bol de soupe. Faut-il dire qu'ils regardaient avec envie leurs petits camarades à qui des mères peu scrupuleuses ou du moins imprudentes offraient des tartines avec du chocolat? J'ajouterai que vos fils ont gardé de cela un souvenir sans rancune et même attendri.

Votre féminisme n'est pas seulement verbal ou de principes. Vous avez participé à des manifestations et vous vous occupez régulièrement d'*Infor-femmes*. C'est pour travailler à l'égalité des sexes que vous êtes devenue bricoleuse : vous avez appris à manier la foreuse et le pinceau du peintre en bâtiments.

Par parenthèse, je vous ai demandé de quand datait votre féminisme. Vous n'avez pas pu me répondre. Tout au plus avezvous reconnu votre dette envers Simone de Beauvoir. Vous vous rappelez aussi qu'un de vos frères a dit un jour à un de ses professeurs du collège Saint-Servais : « Ma sœur (vous deviez être en rhétorique) se demande pourquoi les femmes ne peuvent pas devenir prêtres. » Le jésuite a eu cette réponse éclairante : « En dehors des raisons évidentes, je n'en vois pas d'autre. »

\* \*

C'est, naturellement, dans vos travaux d'érudition que vos qualités apparaissent en pleine lumière. Je ne suis pas, dans notre compagnie, le plus autorisé pour les décrire comme il convient. On pense, *mutatis mutandis*, et du moins en inversant les termes, à la formule de Figaro : « Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. » Vous allez donc être vue à travers les lunettes déformantes du grammairien.

Vous pensez bien que ce grammairien a lu vos écrits avec l'espoir un peu sadique de trouver de quoi alimenter ses fichiers. Espoir déçu: votre langue est impeccable. Vous n'avez même pas de ces coquetteries qu'aimait votre maître Fernand Desonay. J'ai noté seulement, en fin de compte, quelques archaïsmes modérés, caractéristiques inévitables d'une langue qui se surveille.

Je vous soupçonne même d'être puriste. Quand vous émettez des jugements sur le langage d'autrui, je vous trouve, Madame, fort sévère. Ainsi, à propos de Simenon, vous écrivez : « Il lui arrive, dans Les Anneaux de Bicêtre, de négliger la correction la plus élémentaire. » Je me permettrai de prendre la défense de Simenon dans une de mes prochaines chroniques.

Mais assez tergiversé, venons au fond.

Dans votre production scientifique, on distingue trois aspects : l'analyse des textes, les études de genèse, les éditions.

Vous avouez peu de goût pour la théorie pure. Pourtant vous faites à Saint-Louis un cours de *Théorie de la littérature*, que vos anciens étudiants trouvent à la fois ardu et séduisant. D'autre part, sans courir après la dernière nouveauté, vous reconnaissez les enrichissements que des doctrines récentes comme le structuralisme ont apportés à l'analyse des textes.

Il faudrait ici passer en revue vos divers articles, mais c'eût été soit allonger cette présentation, soit réciter un catalogue. Je m'arrêterai plutôt aux deux aspects qui me conviennent le mieux et dans lesquels d'ailleurs excelle votre esprit sérieux et positif: l'édition de textes et les études de genèse.

Le premier est plus de ma compétence. Ayant édité des auteurs anciens, je sais ce que représentent de travail le collationnement des versions, l'établissement de l'apparat critique, la rédaction des notes. D'autre part, les grammairiens doivent fonder leur description de la langue littéraire sur les textes les plus sûrs et les plus authentiques. Il faut regretter, par exemple,

que la Pléiade ait publié un Proust revu et corrigé par des éditeurs puristes.

On ne court pas de tels risques avec vous. Vous traitez vos auteurs avec le respect le plus attentif autant qu'avec une érudition sans faille, qu'il s'agisse de votre Flaubert, ou bien de Gautier et de Leconte de Lisle. C'est toute cette période qui vous est familière, en effet.

J'ai pris plusieurs fois votre édition de Madame Bovary comme objet d'un séminaire de licence. Mes étudiants et moi, nous avons, irrespectueusement, décortiqué le texte ligne à ligne, mot à mot, virgule à virgule. Cela permet d'apprécier toutes vos qualités d'éditrice. C'est la langue qui retenait notre attention, et nous avons ainsi découvert des normandismes qu'on n'avait pas encore signalés. Nous avons comparé minutieusement le texte que vous avez établi et les variantes dont vous faites le relevé. Permettez-moi, à ce sujet, de proposer quelques réflexions qui paraîtront peut-être révolutionnaires.

L'usage ordinairement suivi est de reproduire la dernière édition parue du vivant de l'auteur et corrigée par lui. Ce principe me semble plus d'une fois discutable, même pour un auteur aussi attentif que Flaubert. Quand je vois dans votre apparat critique des notes assez fréquentes comme celles-ci : « La leçon définitive est due à une erreur de lecture du copiste ». - lecon définitive que vous adoptez, je me dis qu'en pas mal d'endroits, nous lisons, non pas le texte écrit par Flaubert, mais un texte qui a connu des altérations successives : aux erreurs de lecture du copiste se sont ajoutées les erreurs des diverses éditions. On me répondra que Flaubert les a entérinées puisqu'il n'a pas rétabli la leçon primitive. Encore faudrait-il qu'il les eût vues, c'està-dire qu'il eût, à chacune de ces étapes, collationné et recollationné la copie ou l'édition avec sa propre version. Cela est naturellement fort douteux. Si, à un endroit, en confesse a subsisté alors qu'à un autre, il a été remplacé par à confesse, n'estce pas parce que les typographes ont substitué mécaniquement la locution du français commun à la locution normande? Et Flaubert ne s'en est pas aperçu, d'autant qu'il n'ignorait pas l'existence de la formule habituelle.

Sans doute est-il difficile de distinguer, dans tous les cas, les accidents de cette espèce et les corrections apportées par l'auteur. Mais il me paraît moins gênant de choisir entre deux leçons qui sont toutes deux de Flaubert lui-même, que de préférer à une leçon de Flaubert celle d'un copiste ou d'un typographe anonymes.

Si soignées que soient vos éditions, si riches de faits et de jugements que soient les introductions et les commentaires, votre apport tout particulier se trouve dans les études de genèse, à commencer par ce livre sur *Madame Bovary* qui a établi votre réputation internationale. Écartons d'emblée un malentendu possible: vous n'avez rien d'une tainienne; vous ne cherchez pas, comme votre maître Desonay, à établir des rapports entre les auteurs et les lieux où ils ont vécu. Ce qui vous passionne, c'est la création en train de se faire. *Madame Bovary* vous fournissait un objet idéal: on a, d'une part, les confidences faites par Flaubert à ses correspondants; d'autre part, les scénarios, les brouillons, les manuscrits conservés à la bibliothèque de Rouen et peu exploités avant vous. On se fera une idée de cette richesse quand on saura que les brouillons occupent 3600 pages.

L'organisation de votre thèse est d'une admirable simplicité. Trois parties: les origines, la préparation, la rédaction. C'est l'ordre même des choses. Les origines, c'est avant que le roman existe, les données préalables, que vous ramenez à leurs justes proportions: de M<sup>me</sup> Delamare, de M<sup>me</sup> Pradier et d'autres, Flaubert n'a gardé que des éléments assez généraux. Vous vérifiez avec une logique impitoyable les dires de Maxime Du Camp. Vous montrez qu'entraînés par ce qu'ils croient une découverte, des érudits construisent ou reconstruisent d'après le roman la réalité qu'il est censé reproduire. Parmi les données préalables, vous accordez une place particulière aux premières œuvres de Flaubert.

La préparation, c'est le roman qui s'élabore progressivement à travers une dizaine de scénarios d'ensemble. Dès le premier, on a déjà les grandes lignes, ainsi qu'un certain nombre de détails concrets servant à caractériser les situations et les personnages : « Technique qui consiste, écrivez-vous, à faire découvrir l'âme dans le vêtement, la pensée dans le geste, un événe-

ment grave dans un petit fait insignifiant, ou, ce qui est plus original encore, telle situation dans tel objet précis qui en est le signe. » Cette observation a d'autant plus de portée qu'elle concerne le premier scénario; elle est complétée par cette remarque: si Flaubert « met sur le même plan 'l'énergie et l'habit de velours ' du séducteur d'Emma, c'est qu'il ne crée pas le personnage uniquement par un effort intellectuel, mais qu'il le voit ».

La troisième partie enfin, c'est Flaubert à sa table de travail douze heures par jour pendant plus de quatre ans, écrivant et regrattant ses phrases : certains passages ont été recommencés jusqu'à douze fois. Qui est le plus patient de Flaubert ou de vous, qui avez déchiffré, collationné, classé ces 3600 pages de brouillons? Je ne peux naturellement pas résumer toutes vos observations. Ce que je viens de dire de votre patience pourrait faire croire que la même vertu est demandée à votre lecteur. Pas du tout, et c'est là le miracle. La rigueur de votre plan, une rédaction qui progresse sans à-coups, sans ralentissements, sans redites, la netteté élégante de votre style, tout cela fait que de cette montagne de documents, de cette masse d'observations particulières coule en quelque sorte une analyse synthétique (si je peux risquer cet oxymoron), agréable à lire, passionnante même. J'allais écrire, mais je concède que j'exagère un peu : le roman du roman en cours de fabrication.

Peut-être ai-je donné l'impression d'un développement linéaire, ou, au contraire, d'un certain éparpillement. Mais non : c'est une architecture. Je serais tenté d'appliquer à votre thèse même certains termes de l'alinéa par lequel elle se clôt et que je cite pour montrer à la fois la richesse du contenu et la convergence des observations.

Sa chance a été de trouver un thème assez précis pour que cristallisent autour de lui les idées latentes, assez mince pour permettre à l'auteur de tout inventer, à partir du moment où il a décidé de traduire cette donnée de fait en un roman. Mais si l'affaire Delamare fut la chance de Flaubert, son génie a été de développer ce « sujet-prétexte » selon des lois qui en rendissent le déroulement nécessaire, de faire tout découler du thème initial, et de hausser une histoire de village au niveau universel par la création en profondeur d'un personnage qui, quoique nettement individualisé, représente un type qui est de tous les temps et de tous les lieux. Au moment où le récit s'est développé, les éléments extérieurs que Flaubert prenait çà et là pour en former la chair même de l'œuvre sont venus se fondre dans le creuset, tous les fils se sont noués: nous avons suivi le travail auquel s'était livré l'écrivain pour relier les scènes entre elles, pour tendre une « trame horizontale » d'annonces, de rappels, de comparaisons et de contrastes, pour unifier le ton du livre. Car c'est bien ainsi l'examen des manuscrits le révèle que s'élabora cette œuvre toute d'harmonie et d'équilibre, dont on suit le déroulement, selon le vœu même de l'auteur, comme celui d'une symphonie.

\* \*

## Madame,

Une de vos anciennes étudiantes m'a rapporté que vous vous demandiez pourquoi nous vous avons élue. Mais *pourquoi* peut marquer la cause ou le but. En ce qui concerne la cause, j'ai essayé de justifier notre choix, sans espérer convaincre votre modestie. En ce qui concerne le but, nous comptons bien trouver, dans votre présence parmi nous, un plaisir et un profit. Et d'avance nous vous remercions.

### Discours de Mme Claudine GOTHOT-MERSCH

## Mes chers Confrères,

Lorsque M. Georges Sion m'accueillit pour la première fois dans cette Maison, il m'assura que l'Académie n'était pas académique, mais simple et réellement fraternelle. Devant sa gentillesse et sa chaleur, je craignis, je l'avoue, qu'il ne prêtât généreusement ses qualités personnelles à l'ensemble de la Compagnie. Dois-je dire que je rends hommage aujourd'hui à la justesse de son analyse? Aussi suis-je à la fois extrêmement sensible à l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à siéger parmi vous, et particulièrement heureuse de me sentir amicalement reçue dans une assemblée aussi choisie.

## Monsieur,

Dans les circonstances où nous nous trouvons, il m'est difficile de me prétendre surprise des compliments que vous venez de me faire. En y mêlant quelque réserve, vous avez pourtant essayé de les donner pour autre chose qu'une loi du genre. Personne n'en a été dupe, mais cela m'offre au moins l'avantage de ne plus pouvoir protester contre ce que vous avez dit de trop aimable, sans avoir l'air de vouloir rejeter du même coup la critique. Je vous remercie donc bien simplement et de l'attention si soutenue et si bienveillante que vous avez accordée à mes travaux, et de tout ce que vous m'avez appris sur eux et sur moimême.

Vous me fournissez l'occasion d'adresser ici une pensée à ceux qui m'ont guidée dans le chemin que vous venez de retracer.

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Vandermeulen, qui remplaça pendant quelques semaines mon institutrice, et me donna mes premiers vrais cours de français; j'avais onze ans.

Mon père: je n'ajouterai rien, Monsieur, à ce que vous en avez dit — mais je lui ferai un aveu. Quand j'avais seize ans, il me remit à ma demande la liste des ouvrages de littérature française qu'à son sens il convenait absolument d'avoir lus. J'ai toujours cette liste: oserai-je dire que je n'ai pas encore rempli le programme?

Il me faut citer aussi M<sup>me</sup> Ballériaux, mon professeur de latin et de grec. Willy Buckinx, trop tôt disparu, qui me fit pénétrer à dix-huit ans, sous couleur de m'apprendre l'anglais, dans un univers intellectuel complètement différent de celui où j'avais vécu jusque là. Robert Vivier et Fernand Desonay, mes professeurs de littérature française à l'Université de Liège. Jean Hubaux, qui transformait du Tite-Live en roman policier, qui nous faisait « scander » — autant dire chanter — les odes d'Horace, et qui voulut bien m'honorer de son amitié. Mon ami et condisciple Nicolas Ruwet, à qui je dois en partie mon goût pour le cinéma et pour la musique.

Je dois beaucoup à Pierre Gothot, juriste qui fait du droit en philosophe et en philologue, en qui j'ai toujours trouvé un interlocuteur pour parler de littérature et de théâtre, et qui depuis vingt-cinq ans me force à aller plus loin dans mes modestes connaissances de sémiologie en me posant les questions les plus délicates sur la signification de tel passage de Barthes ou de Jakobson.

Je reconnais enfin ma dette envers Stéphane et André, qui m'empêchent de vieillir trop vite en m'amenant à m'intéresser — comme vous l'avez rappelé, Monsieur — à de nouvelles formes d'art (musicales, littéraires, audiovisuelles) à côté desquelles je passerais sans eux. Un personnage de Martin du Gard dit à peu près : « J'ai eu la chance, j'ai encore pu comprendre Debussy. » Je me suis promis de tenir le plus longtemps possible avant de renoncer à essayer de comprendre. Mon métier de professeur m'y pousse, et mes fils m'y aident.

## Mesdames, Messieurs,

J'ai aussi eu la chance d'être l'élève de Maurice Delbouille à l'Université de Liège au début des années 50. C'est avec un intérêt particulier et une pointe de nostalgie que je tenterai de faire revivre cette figure marquante de ma jeunesse.

Né à Chênée, dans la banlieue liégeoise, le 26 janvier 1903, Maurice Delbouille fut envoyé, au sortir de ses études primaires, à l'École moyenne de la Ville de Liège; il devait la quitter au bout de trois ans pour préparer l'épreuve du Jury central qu'il réussit en 1919. Il s'inscrivit alors — à seize ans — à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, dans la section de philologie romane où il eut pour professeur Maurice Wilmotte, le prestigieux fondateur des études romanes en Belgique, qui exerça sur lui la plus profonde influence. Docteur en 1923, lauréat du Concours des bourses de voyage et du Concours universitaire, il suivit alors à Paris, pendant deux ans, les cours de Joseph Bédier, Alfred Jeanroy, Mario Roques et Edmond Faral.

Après un passage (assez bref) par l'enseignement secondaire, il entra dès 1929 à l'Université de Liège comme titulaire des cours de Grammaire historique du français et d'Explication d'auteurs français du moyen âge; histoire de la langue, analyse de textes médiévaux: toute la carrière scientifique de Maurice Delbouille s'esquisse déjà là. Le nouveau chargé de cours avait vingt-ans; il s'était marié l'année précédente et venait de voir naître son premier fils, qui s'illustre aujourd'hui dans l'astrophysique; le second, romaniste comme son père, est actuellement Doyen de sa Faculté.

Divers autres cours allaient compléter, dans les années suivantes, la chaire de Maurice Delbouille : il enseigna notamment, jusqu'au lendemain de la guerre, les Auteurs latins du moyen âge et la Grammaire comparée des langues romanes. L'Université ne tardait pas à reconnaître, d'autre part, ses talents de gestionnaire (ce en quoi elle devait être suivie par beaucoup d'autres institutions) : dès 1932 il devenait administrateur des Publica-

tions de sa Faculté, importante collection dont le développement doit beaucoup à son dynamisme.

De 1937 à 1940, il assura de surcroît divers enseignements de philologie romane à l'Université de Gand. C'est vers cette époque aussi qu'il se lança dans la vie politique. Ardent socialiste, il devint conseiller communal de Chênée en 1938, échevin de l'Instruction publique en 1939. Il assuma pendant la guerre les fonctions de bourgmestre de sa commune, fonctions dans lesquelles il fut confirmé en novembre 1944. En avril 1940 à l'âge exceptionnel de trente-sept ans il avait été élu membre de l'Académie. Les circonstances firent reporter sa réception officielle à 1946, comme aussi celle de Marcel Thiry et de Thomas Braun. Ce fut Charles Bernard qui les accueillit tous trois, par un discours collectif inusité.

A partir de cette époque, il devient presque impossible de détailler les multiples activités que Maurice Delbouille mena de front. Le mieux est sans doute de céder ici la parole à Madeleine Tyssens, sa collaboratrice et son successeur à l'Université de Liège:

« Il assuma avec le même dévouement les responsabilités prestigieuses et les humbles besognes de gestion. Il fut ainsi bourgmestre de sa commune pendant vingtcinq ans, sénateur pendant près de dix ans, administrateur-délégué d'une Intercommunale pendant plus de vingt ans » (ce qui m'a valu la surprise de trouver à son nom, dans les fichiers des bibliothèques, à côté d'articles de philologie, des études sur Le problème de l'électricité ou La distribution de l'énergie en Belgique dont j'imaginai d'abord qu'elles étaient l'œuvre d'un homonyme). « Il présida longtemps le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Collective et une société d'édition, Les Lettres Belges; il collabora à l'administration de la Société de Littérature Wallonne et géra près de vingt ans le Théâtre communal wallon. A l'Université de Liège, ses collègues le désignèrent pour les représenter au sein du Conseil d'Administration, de la Commission Administrative du Patrimoine et des Commissions de la Réforme ; ils lui confièrent la gestion de deux collections de publication, l'organisation et la présidence d'un Service des Langues Vivantes et la présidence du Centre de Philologie Médiévale (1). »

Encore cette synthèse saisissante ne tient-elle compte, ni de l'activité que Maurice Delbouille déploya au service de l'Académie (il y prononça notamment de nombreux discours de réception, et se chargea souvent des notices consacrées à un confrère disparu), ni sur ce qui fera l'essentiel de mon propos d'aujour-d'hui: son œuvre savante. Devant sa bibliographie, c'est de nouveau la richesse de sa personnalité, la diversité de ses centres d'intérêt et son énergie peu commune qui retiennent d'abord l'attention: 270 ouvrages, articles et comptes rendus (et les comptes rendus, chez lui, sont très souvent l'occasion de développer des vues personnelles et toujours le lieu d'une critique extrêmement serrée: il en est qui proposent jusqu'à plus de quatre-vingt remarques de détail).

Son premier article, Maurice Delbouille le publie à vingtdeux ans — l'âge auquel nos étudiants achèvent à peine, dans le meilleur cas, leur mémoire de licence. Et ce n'est pas ce vague « état d'une question », cette bouillie de considérations pas trop neuves qui sort souvent de la plume du malheureux jeune romaniste sommé de publier quelque chose pour pouvoir présenter sa candidature à un poste universitaire. Quatre pages, précises, documentées, maîtrisées, qui résolvent l'énigme posée par la mystérieuse « tour d'Adére » où, dans un Noël wallon, se réfugient les bergers effrayés par l'apparition des anges. Le jeune auteur démontre qu'à travers deux Mystères du XV° siècle, le Noël puise son information dans les Épîtres de saint Jérôme et,

<sup>(</sup>¹) « In Memoriam Maurice Delbouille » (Le Moyen Âge, 1985, n° 2, p. 165-174). Ma dette envers Madeleine Tyssens ne se limite pas là. Sa Bibliographie de Maurice Delbouille (établie pour les Mélanges de Linguistique et de Philologie Médiévales offerts au Maître en 1964, et complétée dans le numéro du Moyen Âge mentionné ci-dessus) m'a été d'un précieux secours dans mes recherches documentaires. Enfin et surtout, ma collègue et amie a bien voulu me faire part d'une série d'observations qui m'ont permis d'améliorer le contenu de mon discours. Qu'elle en soit ici remerciée.

par leur intermédiaire, dans la Genèse. Petite trouvaille dont se réjouirait maint chercheur confirmé. Maurice Delbouille a choisi comme domaine la littérature wallonne, comme discipline l'histoire des mots; il a trouvé son sujet dans un ouvrage d'Auguste Doutrepont un de ses maîtres liégeois; enfin, sa démonstration aboutit à relier la littérature populaire des fêtes de Noël, par l'intermédiaire de pièces du moyen âge, au texte latin et savant d'un Père de l'Église: à celui qui connaît l'ensemble de ses recherches, rien de tout cela ne peut paraître fortuit.

La démonstration du caractère savant d'une poésie réputée populaire fait l'objet de sa première étude importante, Les origines de la pastourelle (1926). Alors que Gaston Paris liait la pastourelle aux « fêtes de mai » et qu'Edmond Faral y voyait une imitation des Bucoliques de Virgile, Maurice Delbouille y relève plutôt de nombreuses analogies avec la poésie latine des clercs vagants. Quarante ans plus tard, cette étude devait apparaître aux yeux d'Italo Siciliano comme une des étapes qui ont marqué le passage de la théorie des origines populaires à celle des origines savantes du genre.

En 1930, puis en 1951, à propos de poésie latine, cette fois, Maurice Delbouille allait rappeler sa conviction qu'un « lien intime [...] unit l'abondante production des clercs vagants à celle des trouvères ». Il étendait bientôt sa thèse à l'ensemble de la littérature médiévale, attaquant en 1954 le problème à son point le plus délicat celui des origines de l'épopée dans son ouvrage Sur la genèse de la Chanson de Roland, et le reprenant un peu plus tard, dans une perspective plus générale et avec plus de fermeté encore s'il est possible, dans un article de plus de cent pages: Les chansons de geste et le livre (1959).

Durant les années 40 et 50, les néo-traditionalistes — dont Menéndez Pidal était l'un des champions — défendaient la thèse du caractère purement oral des premières épopées, arguant notamment du fait qu'on ne connaît qu'infiniment peu de textes antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle, et de manuscrits antérieurs au XIII<sup>e</sup>. A cette thèse (qui n'était jusque là, comme le faisait remarquer Maurice Delbouille, qu'un avatar de la doctrine romantique sur la question), Jean Rychner apporta l'appui

d'une argumentation nouvelle fondée sur la technique même des chansons de geste, et particulièrement sur l'emploi d'un style formulaire qui lui paraissait répondre aux nécessités de l'improvisation.

Maurice Delbouille combattit pied à pied la théorie des néotraditionalistes. Il fit observer que l'absence de manuscrits antérieurs au XIIIe siècle concerne aussi la littérature courtoise, sans que personne songe à déclarer que les romans courtois, au XIIe siècle, se transmettaient oralement. Il démontra que certains traits des chansons de geste peuvent s'expliquer par le fait qu'elles étaient destinées à l'expression orale — à être chantées en sans qu'il soit nécessaire de supposer pour cela une création et une transmission orales. Il reprit l'étude du style formulaire, et conclut qu'il pouvait s'agir là d'une technique d'écriture. Quant aux nombreuses variantes qui différencient les versions d'une même chanson, alors que Rychner y voyait la marque indubitable de l'improvisation des jongleurs et, renversant l'idée traditionnelle d'un manuscrit original dont le contenu se diversifie peu à peu de copie en copie, soutenait avec ingéniosité que l'écriture n'était intervenue que tardivement, pour consigner l'un ou l'autre état d'un récit transmis jusqu'alors de tout autre manière, Maurice Delbouille entreprit de prouver sur textes, variante après variante, que les différences peuvent s'expliquer par des erreurs ou des remaniements de copistes.

Me gardant de prendre parti dans ce débat, je dirai seulement que la position adoptée par Maurice Delbouille manifeste la haute idée qu'il se faisait de la littérature et de l'écrivain. La thèse d'une série de jongleurs réimprovisant perpétuellement le texte de nos grands poèmes narratifs, à l'aide de formules passepartout, lui paraissait assurément invraisemblable. Je pense qu'elle lui semblait aussi choquante. Pour lui, les auteurs des chansons de geste étaient comme les écrivains modernes « des gens de lettres cultivés, bien conscients de leur art et de leurs intentions poétiques ». Protestant contre la thèse ancienne qui veut que la *Chanson de Roland* soit née de légendes premières, il écrivait : « Au commencement était le poète. C'est de son génie que sont nés le premier poème et, après lui, la légende. »

Pour réfuter point par point les démonstrations de Rychner, Maurice Delbouille pouvait s'appuyer sur une connaissance exceptionnellement précise des manuscrits du moyen âge, de leurs conditions de rédaction, de remaniement et de copie. Tout au long de sa carrière, il n'a cessé de dire la nécessité d'une soumission aux textes : « Rien », écrit-il, « n'est scientifiquement possible pour l'histoire littéraire sans une préalable étude interne des textes, scrutés et discutés dans l'authenticité de leur lettre, élucidés et ranimés dans leur valeur comme dans leur sens, rendus autant que possible à leur fraîcheur première, telle que la voulut et l'approuva l'écrivain. »

Prêchant d'exemple, il établit une série d'éditions critiques: Le tournoi de Chauvency de Jacques Bretel en 1932, Le roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel en 1936, Le lai d'Aristote en 1951; sans compter une édition du Jugement d'amour (plus connu sous le nom de Floire et Blanchefor) à l'usage de ses étudiants, une refonte des Noëls wallons de Doutrepont, et de nombreuses publications d'inédits de moindre importance.

Entre la méthode dite « de Lachmann » et celle de Joseph Bédier, Maurice Delbouille choisit, pour l'établissement des textes, une position intermédiaire. La méthode de Lachmann consistait, on le sait, après avoir classé en familles les divers manuscrits d'un texte grâce à l'examen des fautes communes, à choisir, pour chaque passage, le manuscrit (ou le groupe de manuscrits) que le stemma codicum désigne comme ayant le plus de chance de présenter la version authentique. Contre les excès de cette méthode, à laquelle on reprochait d'aboutir à un texte composite tout à fait artificiel, Joseph Bédier réagit en passant à l'autre extrême, et en proposant d'éditer tel quel le texte du manuscrit qu'un examen attentif aurait fait élire comme le meilleur. La méthode n'est pas non plus sans inconvénients, et Maurice Delbouille reproche à certains de ses utilisateurs d'avoir choisi la facilité et de démissionner de leur fonction critique.

Son option personnelle entre « l'artifice de la restitution et l'asservissement de la fidélité » — fut de se fonder sur le meilleur manuscrit, mais sans lui accorder (comme le faisait Bédier) une confiance aveugle; d'en corriger le texte en se guidant sur

le *stemma*, mais (et c'est là qu'il s'écarte de la pratique « lachmannienne ») de le faire le plus rarement possible : seulement quand il présente « d'évidentes lacunes [...] ou des leçons *inacceptables* ».

Reste que la constatation d'une « leçon inacceptable » repose, en dernier ressort, sur le jugement personnel de l'éditeur. Lorsque j'ai pour la première fois, et sans connaissance précise des positions théoriques de Maurice Delbouille, examiné son édition du Tournoi de Chauvency, je me suis étonnée du nombre de corrections apportées au manuscrit de base : plus d'un vers sur neuf avait été modifié. Pour Le lai d'Aristote, la proposition est bien plus forte encore : 243 vers sont touchés sur 579, soit près d'un vers sur deux. Ces chiffres s'expliquent bien sûr par le fait qu'aucun manuscrit du poème n'est satisfaisant. Mais pour quelqu'un qui vient d'une autre planète (celle de l'édition de textes modernes), la volonté d'utiliser un manuscrit de base ne semble plus, dans ces conditions, correspondre à grand-chose. Au moment même, d'ailleurs, où il s'occupait du Lai d'Aristote, dans sa controverse avec John Orr au sujet d'une édition du Lai de l'ombre, Maurice Delbouille, qui regrettait la trop grande fidélité de son collègue à un manuscrit médiocre, apparaissait en retour à celui-ci comme le champion du « système des textes composites ». N'importe : l'édition du Lai d'Aristote se démarque nettement de l'aimable subjectivisme qui régnait encore chez certains lachmanniens. Plus prudent lors de l'établissement du stemma (concluant moins vite à la parenté de deux manuscrits), plus exigeant quant aux critères du caractère défectueux d'une leçon, plus soucieux de respecter la langue des différentes versions (alors que d'illustres lachmanniens ajoutaient ou supprimaient allègrement des traits dialectaux pour unifier le texte), Maurice Delbouille est un de ceux qui inaugurèrent la méthode néo-lachmannienne, encore considérée de nos jours, semble-t-il, comme la plus satisfaisante.

S'il n'entreprend plus d'édition critique dans la seconde partie de sa carrière, il continuera de s'intéresser à la question, applaudissant par exemple à une innovation comme l'emploi de caractères différents pour distinguer clairement, dans le texte établi, ce qui est fidèle au manuscrit de base et ce qui provient d'ailleurs. Dès 1931, dans le souci déjà de présenter les textes sous une forme expressive, il appelait de ses vœux des éditions en fac-simile, pour « rompre l'écran que l'imprimé dresse nécessairement entre l'original manuscrit et l'œil du lecteur moderne ». Proposition à laquelle je ne puis qu'applaudir, pour les manuscrits modernes également, face à la marée montante des éditions diplomatiques souvent illisibles.

L'intérêt de Maurice Delbouille pour les manuscrits s'est aussi manifesté dans une série d'études qui décrivent concrètement les conditions dans lesquelles se recopiaient et se remaniaient les œuvres. Lorsqu'il explique certaines singularités de la version d'Oxford de la Chanson de Roland par une copie antérieure qui devait comporter vingt-deux vers par page, ou le caractère défectueux de certains vers d'Eulalie par la longueur de la ligne, il se montre attentif à la matérialité même des manuscrits. Ce don d'observation de la réalité concrète triomphe dans les travaux où, par une enquête presque policière portant sur les changements d'écriture, les passages grattés, les notes marginales, les lacunes et resserrements, il nous fait assister, d'une part à la naissance du grand cycle de Garin de Monglane, dans un atelier où travaillaient plusieurs scribes sous la direction d'un compilateur, d'autre part à l'élaboration, dans un couvent, de deux Jeux de la Nativité à partir d'un manuscrit unique dont il détermine que le texte devait relever d'un modèle bien connu, celui de l'Office de l'Étoile. C'est avec un intérêt passionné que j'ai lu ces articles ; ils nous font découvrir un travail littéraire bien différent de celui que l'on connaît de nos jours, beaucoup plus proche de celui de l'antiquité, comme devaient le rappeler - mais en 1970 - quelques lignes de Roland Barthes dans son étude sur L'ancienne rhétorique.

Un des éléments sur lesquels Maurice Delbouille s'appuyait le plus volontiers dans ses recherches et ses démonstrations, c'est la forme du vers. Mètre et rime lui servent à déceler des altérations et à restituer avec quelque vraisemblance le texte primitif; à déterminer certains traits phonétiques ou morphologiques caractérisant la langue d'un manuscrit; à expliquer néolo-

gismes ou archaïsmes (la survivance, par exemple, du monosyllabe od à côté de avec dans les parties versifiées, mais non dans les parties en prose d'Aucassin et Nicolette).

Mais c'est surtout dans l'utilisation de la rime pour résoudre les problèmes d'attribution qu'il s'est montré original. Dès son étude sur le fabliau du *Prestre teint* il se fondait sur le pourcentage de rimes riches pour refuser d'admettre qu'il s'agît là d'une œuvre de Gautier le Leu. Il mettait ensuite au point — pour l'attribution des romans courtois anonymes — sa méthode des « rimes banales », qui consiste à relever dans plusieurs textes les rimes répétées, et à en comparer statistiquement les listes pour en dégager la conclusion que ces textes sont — ou ne sont pas

de la même main, « [l']hypothèse étant que les auteurs de romans rimés en couples d'octosyllabes devaient, lors de la composition de tant de centaines de vers, en venir à associer certains couples de mots plutôt que d'autres ». Technique qui lui permit d'affirmer, par exemple, l'unité du *Conte del Graal*, tout entier de la main de Chrétien de Troyes, ou la familiarité de Chrétien et de Gautier d'Arras.

Si je n'ai pas encore parlé de Maurice Delbouille linguiste, c'est que mes goûts personnels et les limites de ma compétence m'entraînaient d'un autre côté. Mais il faut dire au moins que l'œuvre, là encore, est imposante. C'est souvent au fil des comptes rendus que notre savant développe ses idées en grammaire comparée, en syntaxe historique du français, en lexicologie, en géographie linguistique. Il faudrait bien songer un jour à rassembler et à commenter ces textes épars, où revivent trente ou quarante ans de l'histoire de la philologie romane. Von Wartburg, Ferdinand Brunot, Gamillscheg, Wagner... les plus grands noms, les ouvrages qui font date, y ont leur place. Le seul domaine où Maurice Delbouille paraisse peu à l'aise - et peutêtre, osons le dire, dépassé - est celui de la linguistique structurale. Rendant compte, par exemple, des Cahiers Ferdinand de Saussure, il se borne à de brefs compliments généraux, l'essentiel de la recension consistant à énumérer les principaux articles au sommaire des numéros reçus. Plus tard, il fera preuve à l'égard de la phonologie d'une sévérité fondée sur ce qui paraît bien être une incompréhension des enjeux de cette science : ses élèves ont encore en mémoire l'image caricaturale qu'il se plaisait à en donner.

Peut-être la croyait-il menaçante, ou tout au moins encombrante, pour un des domaines auxquels il avait consacré le meilleur de lui-même : la phonétique historique. Ses recherches en étymologie font la matière de nombreux articles, parfois piquants, qu'il s'agisse de retrouver dans simagrée un singe-àgriffes ou de résoudre l'énigme des deux femmes du roi Arthur. C'est que — il l'a écrit lui-même — plus qu'à l'étymologie proprement dite, « qui se contente de juxtaposer les termes extrêmes d'une évolution », il s'intéressait à l'histoire des mots « qui suit pas à pas leur évolution sémantique, leurs voyages de région en région, leurs glissements d'un milieu social à un autre. » C'est ce qui fait le charme inattendu d'études que l'on pourrait présumer austères : A propos de hèvi-hélî évoque la coutume enfantine des quêtes du Nouvel-An et de l'Épiphanie; Les origines du lutin Pacolèt nous entraîne, à la recherche d'une étymologie, par vingt chemins de légendes et de contes merveilleux.

Ce n'est pas un hasard si ces deux exemples sont empruntés à des recherches sur le wallon. Les liens de l'auteur avec sa région donnent d'abord à l'œuvre sa dimension humaine : l'homme se manifeste derrière le savant lorsque celui-ci édite pieusement des poèmes liégeois dont son esprit critique l'amène d'ailleurs à reconnaître la fréquente médiocrité; lorsqu'il transpose en wallon, pour un théâtre régional, La Farce de Maître Pathelin; lorsqu'il traduit et annote le touchant témoignage de Jean Wisimus sur L'exploitation des tourhières de la Fagne par les gens de Solwaster.

Mais sa connaissance intime du wallon a compté aussi dans la carrière scientifique de Maurice Delbouille. Elle lui fournissait, bien souvent, des arguments décisifs dans les problèmes d'étymologie ou de syntaxe historique. Elle l'a amené à ressentir dans toute son acuité et à poser à maintes reprises le problème capital de la formation du français littéraire, et du statut de la langue écrite au moyen âge. Les poètes du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle

s'efforçaient-ils — avec quelque maladresse — d'écrire la langue de Paris (le francien), ou utilisaient-ils tranquillement le patois de leur région? Ni l'un, ni l'autre, répondit Maurice Delbouille. D'article en article, on le voit affiner sa théorie d'une langue écrite distincte des parlers locaux, commune aux différentes régions pour l'essentiel, acceptant des traits dialectaux mais gardant le souci de l'unité nécessaire à la diffusion des œuvres.

La base non-dialectale qui donne à la langue littéraire cette unité à travers les régions n'est pas liée pour lui, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle en tout cas, à l'influence du parler de l'Ile-de-France, mais à une tendance archaïsante freinant la différenciation de dialectes de même origine. Théorie qui doit sans doute quelque chose à l'expérience concrète, existentielle, d'une culture et d'un parler aux marches de la Romania.

Lorsque je suis devenue l'élève de Maurice Delbouille, il venait de publier son édition du Lai d'Aristote; son étude sur la Chanson de Roland devait sortir pendant mes années de licence; ses cours sur le Conte del Graal préparaient déjà la série d'articles qui paraîtraient dix ans plus tard. C'est — comme souvent sans en avoir conscience que mes condisciples et moi profitions ainsi de recherches dont la publication pouvait constituer un événement au sein du monde de la philologie romane. Mais dans l'ignorance de nos vingt ans, nous comprenions tout de même que nous avions devant nous un maître — et mes souvenirs d'étudiante coïncident, pour l'essentiel, avec ma réaction actuelle devant l'œuvre écrite.

Les étudiants recherchent la précision et la clarté. Ils aiment qu'on leur dise « oui ou non » (selon la formule de Maxime Du Camp expliquant à Flaubert l'échec de L'Éducation sentimentale), ils détestent le flou. Maurice Delbouille était exigeant làdessus, envers les autres et envers lui-même. Dans les discussions avec ses pairs, il ne cessait de réclamer des distinctions et définitions précises. Quant à sa pédagogie, j'ai eu la surprise de trouver sous sa plume, à propos de Maurice Wilmotte, l'éloge exact que je m'apprêtais à en faire sur ce point. Je le laisse donc définir lui-même son talent de professeur : « Elles sont et resteront célèbres, ces séances d'exercices [...] où [...] nous entendions

d'abord d'une oreille peu complaisante la conférence laborieuse d'un condisciple plus ou moins éloquent, en attendant avec impatience l'instant où le maître, à son tour, prendrait la parole pour refaire, en dix minutes, à grands traits, nets et fermes, l'exposé mal ébauché par l'élève. »

L'étonnant est que son exigence de rigueur et de méthode ne l'ait pas conduit vers les constructions théoriques. Il a écrit Sur la genèse de la Chanson de Roland dans la méfiance de « l'esprit de système », c'est souligné dans la préface. Quelques années plus tard, les conclusions de l'étude polémique Les chansons de geste et le livre évitent une synthèse qui imposerait à la complexité des faits le gauchissement d'une position trop raide soutenue à leurs dépens. Comme le disait Louis Michel en rendant compte de l'édition du Tournoi de Chauvency, Maurice Delbouille était de ceux qui, loin de toute théorisation, prouvent le mouvement en marchant. Ses raisonnements étaient de bon sens ; il aimait d'ailleurs le faire remarquer, donner de lui-même cette image rassurante.

Il pouvait être redoutable, pourtant: opiniâtre dans les débats, ne concédant que fort peu à l'adversaire, sauvegardant la thèse en péril en la conciliant avec celle qu'on lui opposait, n'abandonnant jamais la controverse, habile à retourner un argument. Il maniait peu l'ironie ouverte, mais il avait ce « tour d'esprit narquois » qui est pour lui la caractéristique des trouvères wallons, et que les étudiants — et sans doute les collègues

redoutent plus que tout. Dans mon souvenir, avec sa silhouette robuste, sa voix nasillarde et insinuante, son air benoît que contredisait un œil moqueur, il évoque irrésistiblement le Grippeminaud mis en scène par La Fontaine dans Le chat, la belette et le petit lapin: d'apparence bienveillante, mais dont on se demande toujours s'il ne va pas vous croquer. Je me rappelle la jubilation manifeste avec laquelle il évoquait les terribles diatribes de Gilliéron contre ses collègues. En fait, j'avais très peur en face de lui. Je ne pris quelque assurance que le jour où, devant arbitrer une controverse entre l'assistante que j'étais et un professeur chevronné, Maurice Delbouille m'écouta sans rien dire développer mon argumentation, puis me regardant

avec un sourire ironique dont j'étais sûre, enfin, qu'il ne m'était pas destiné, me congédia sur ces mots: « Vous triomphez, hein? » — il aimait que l'on sache se battre. Je n'ai jamais appris ce qu'il avait pensé d'une autre affaire, où je m'étais lancée sur son conseil, cette fois: il s'agissait de passer au crible une thèse assez singulière soutenue par un éminent collègue étranger; j'avais conclu par la négative et, contente de ma démonstration, je l'avais publiée, ce qui me valut les foudres du bouillant auteur de la thèse en question. C'est ainsi que je dois à Maurice Delbouille d'avoir été traitée dans un livre, et par quelqu'un qui fut membre de notre Académie, de « philologue en minijupe ».

Revenons-en, pour terminer, aux choses sérieuses. On peut regretter que les études proprement littéraires occupent peu de place dans les travaux de Maurice Delbouille. Mais il ne faudrait pas être injuste : comme le notait Leo Spitzer, c'est ou c'était assez général chez les médiévistes ; la critique littéraire va difficilement de pair, sans doute, avec la philologie dont la tâche paraît plus urgente. Mais ce qui est sûr, c'est que notre professeur aimait la littérature du moyen âge ; pas seulement les grandes œuvres narratives, mais les textes les plus gracieux : le Lai d'Aristote, Floire et Blancheflor, Aucassin et Nicolette...

Accueillant Maurice Delbouille à l'Académie, Charles Bernard terminait son discours en le qualifiant de poète. C'était sans doute exagéré. Mais ce positiviste plein de méfiance à l'égard des « mythes romantiques », ce philologue sous la plume de qui l'adjectif prudent était le plus beau des compliments tandis que l'adjectif hypothétique équivalait à une condamnation, et particulièrement envers ceux qui recouraient à l'invention d'œuvres ou de versions perdues pour expliquer l'histoire d'un texte ou d'un genre, cet homme-là écrira, en 1978, pour un de ses derniers grands articles, celui qui traite des Folies Tristan, une page de conclusion qui vaut qu'on s'y arrête. La comparaison de divers textes l'ayant amené bel et bien à soutenir la théorie d'un manuscrit disparu, d'où descendraient la Folie d'Oxford et la Folie de Berne, il écrit : « Certes de tels raisonnements sont souvent fragiles [...] mais, à moins qu'on se résigne à ne rien

savoir (ou simplement à ne rien vouloir deviner), on inclinera peut-être à les entendre et à les suivre, pour imaginer ainsi, ou déceler peut-être, les relations qui durent unir ces créations poétiques, et cela avec la confiance lucide sans laquelle ne va guère l'histoire de l'ancienne littérature française, qui a perdu tant des textes qui la composaient au départ.»

Ces lignes, évidemment, servent d'abord à protester que c'est en désespoir de cause, et tout bien considéré, que Maurice Delbouille se résigne à tabler sur une version disparue. Mais soyons attentifs aux mots employés: faire un acte de confiance, imaginer, deviner, sentir le besoin irrépressible d'une certitude enfin, même étayée de raisonnements fragiles... Il ne me déplaît pas qu'au terme de cette longue carrière de savant une petite faille se révèle dans l'édifice si solide de la méthode positive, et qu'à soixante-quinze ans, sans peut-être en avoir conscience (ou au contraire avec l'assurance que donnent l'âge et l'œuvre accomplie), Maurice Delbouille nous ait laissé entendre que par cette petite faille il laissait parfois se faufiler un instant l'imaginaire, et le libre plaisir de l'amateur de textes.

#### Le Gabon entre hier et demain

#### Communication de M<sup>me</sup> Louis DUBRAU à la séance mensuelle du 19 avril 1986

Lorsque je débarquai à Libreville, la saison des pluies touchait à sa fin. Le ciel ne charriait plus aucun nuage mais était d'une teinte à la fois crayeuse et plombée qui aurait dû me remettre en mémoire certain alexandrin appris dans ma jeunesse: « Quand le ciel sur nos fronts pèse comme un couvercle... » Mais je n'étais pas d'humeur à me réciter des poèmes et je ne pouvais imaginer que ce ciel, dénué de transparence, allait peu à peu me donner une impression d'emprisonnement et, certaines nuits, me retenir, penchée au dessus de la rambarde de ma chambre d'hôtel, cherchant à distinguer sur la mer toute proche quelque chose de vivant, de mouvant, quelque chose qui soit de nature à me rassurer.

Je ne regrette pas cette angoisse car elle eut pour effet de tenir mes sens en éveil, de me rappeler de façon détournée, chaque fois que j'étais sur le point de juger gens et choses selon mes normes d'Européenne, que la plus stricte honnêteté m'imposait de le faire en tenant compte d'autres critères, voire d'autres interdits.

Il convenait d'abord de me demander comment le Gabon aurait opéré sa « dépendante indépendance » si la nature de son sol avait été différente et si sa richesse pétrolière n'avait pas faussé son échelle de valeurs, ne l'avait pas conduit à être tout à la fois libéré et asservi.

Au Gabon tout se traite en dollars et le coût de la vie y est démentiel. Il faut dire que l'escadron de spécialistes en tous genres parachutés par des organismes ayant leur siège en Europe ou en Amérique ingénieurs, techniciens, réparateurs d'appareils les plus divers qui ont pour tâche d'expliquer à leurs clients le maniement et l'entretien des coûteuses installations qu'ils leur ont vendues et pourquoi celles-ci se trouvent être rapidement hors d'usage — n'est pas de nature à faire baisser le coût de la vie, car ces étrangers, répartis dans des hôtels généralement confortables, et largement indemnisés, vivent en marge du petit peuple qu'ils ne connaissent que par l'intermédiaire du personnel hôtelier : serveurs silencieux et zélés, serveuses jolies et courtoises, portiers imperturbables. Il y a gros à parier, si un pensionnaire annonçait à l'un d'eux, en lui réclament la clé de sa chambre, qu'il a l'intention, une fois là-haut, de se brûler la cervelle, que ce parfait employé, tenant compte des demandes de réservation, se bornerait à lui répondre : « A quelle heure Monsieur croit-il que nous pourrons disposer de son appartement ? »

Il faut dire que le nombre d'hôtels de classe européenne n'est pas à la mesure de l'afflux des hommes d'affaires au Gabon. Les chambres, pratiquement toujours réservées à l'avance, y sont toutes conçues sur le modèle des Hilton occidentaux, et bien entendu pourvues d'un conditionnement d'air et d'une télévision qui, à l'heure des nouvelles, transmet par satellite les images de Paris. C'est ainsi que j'ai pu, par hasard, suivre en direct une partie de la tragédie du Heysel alors que je me trouvais à quelque six mille kilomètres de la Belgique.

Est-ce dire que Libreville est complètement occidentalisée? Non pas. Il suffit de s'écarter du bord de mer, de pénétrer à l'intérieur de la ville pour découvrir une autre forme de vie, des marchés indigènes comme celui du Mont-Bouët, où on peut trouver de tout, aussi bien de vieux pneus que des volailles écorchées vives, où des marchands volubiles vous proposent des figurines taillées dans la pierre, des ferronneries ingénieusement vertdegrisées pour faire plus authentique, où des Haoussas persuasifs vous garantissent le caractère artisanal de pagnes et de pareos ingénûment étiquetés « Made in Japan ».

Assez curieusement le Musée national, ouvert à des heures fantaisistes, n'a pas été édifié dans la vieille ville mais en bordure de mer. Il contient peu de chose, des objets ethnographiques plus ou moins disparates, mais aussi la reconstitution « grandeur nature » d'une scène d'initiation tribale, saisissante

de vérité. L'entrée du musée est gratuite, théoriquement tout au moins car, avant de sortir, il faut signer un registre et le regard insistant de celui qui vous le présente ne vous permet pas d'ignorer qu'il attend un pourboire... pour le dérangement.

De l'autre côté de la route, défendu par un haut grillage, se dresse le Palais présidentiel. Il est déconseillé de chercher à s'en approcher, même par le biais d'une rue transversale. Le palais présidentiel est en marbre blanc. Lorsqu'on sait que le Gabon est essentiellement recouvert de forêt, que sa richesse en bois précieux et en essences rares est universellement reconnue, on s'attend à ce que l'ornementation du palais du Chef de l'État en témoigne. Il n'en est rien : les façades sont recouvertes de petits panneaux en marbre, sculptés par des artisans italiens et amenés sur place par avion.

Que pense l'homme de la rue de cette ruineuse originalité? Il n'en pense apparemment rien, trop conditionné pour songer à se poser des questions à ce sujet ou pour exprimer des réserves. Il admire, il est flatté, comme il l'est vraisemblablement de savoir qu'en 1977 son pays a fait construire à l'extérieur de la ville, pour y accueillir la Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine, la « Cité du 22 Mars », vaste complexe comprenant un palais des congrès agressivement moderne entouré de quarante-cinq villas somptueuses desservies par un réseau de routes privées dont l'accès est défendu par des gardes et que domine une monumentale effigie du Président Omar Bongo.

D'instinct l'homme de la rue va vers ce qui est spectaculaire et n'éprouve qu'indifférence à l'égard d'institutions qui, pour être moins tapageuses, n'en sont pas moins réputées, comme le Centre International des Civilisations Bantoues (en abrégé CICIBA) ou encore l'Université d'État qui porte le nom du Président. Celle-ci n'exclut d'ailleurs pas la concurrence d'autres institutions d'enseignement supérieur, en particulier le Centre Universitaire des Sciences Politiques et du Développement (en abrégé le CUSPOD), qui se consacre à la formation des futurs cadres politiques de la Nation.

L'Université Omar Bongo, créée en 1970, vit à petit bruit et ne semble pas disposer de grands moyens. Les professeurs que j'y ai rencontrés, généralement jeunes et formés dans les universités françaises, paraissent intelligents et compétents. Les étudiants donnent une impression de maturité et de sérieux. Ils posent des questions, semblent intéressés par ce qu'on leur répond, prennent force notes. Le CUSPOD, lui, connait un autre rythme et dispose visiblement de ressources plus abondantes. Son Directeur général a belle allure mais est peu visible, étant fréquemment en mission à l'étranger. Le Directeur général adjoint, qui assure l'intérim, a quelque chose de protéen, tantôt vêtu à l'européenne, tantôt en longue robe, les pieds nus dans des sandales. La première fois que je déjeune à sa table, il me prend à partie:

 Bien entendu, vous faites une conférence chez nous sur « La littérature en Belgique ». J'arrangerai cela.

Visiblement, pour lui, la littérature en Belgique forme un tout. Des jours passent. Lors d'une nouvelle rencontre, il me rappelle la chose :

— Bien entendu, je compte sur vous pour nous parler de « La poésie belge »... Très intéressant.

Puis je n'entends plus parler de rien. Aussi quel n'est pas mon étonnement lorsque, la veille de mon retour en Belgique, venue faire mes adieux au Directeur général adjoint, je vois affiché au tableau tenant lieu de valve un avis convoquant les étudiants: « Madame Louis Dubrau, Académicienne de Belgique, fera une conférence sur la poésie belge le ... » (suit une date, échue depuis plusieurs jours, qu'on a tout simplement oublié de me communiquer).

— Mais, dis-je, fort ennuyée, j'ai dû paraître singulièrement désinvolte! Personne ne m'a fait savoir où et quand je devais parler aux étudiants.

Le Directeur général adjoint soupire : « Que voulez-vous ? Je ne puis pas tout faire ! »

A défaut de « pourvoir tout faire », il fait quelquefois des choses surprenantes. Par exemple, lorsqu'un de ses collègues, meurt inopinément au début de la session d'examens, il organise le départ du corps professoral au grand complet en avion spécial jusqu'à Port-Gentil, ville natale du défunt, pour y demeurer cinq jours entiers, temps jugé nécessaire pour honorer dignement la mémoire du mort et témoigner à sa veuve les égards

auxquels elle a droit. Quant aux étudiants, livrés à eux-mêmes cinq jours durant, ils museront dans la cour de l'Institut, y faisant des acrobaties à bicyclette ou se répandant en parlotes. Seul un professeur visiteur étranger, qui ne peut différer son retour en Europe et voit les examens oraux qu'il devait faire passer à ses élèves remis sine die, se fait du souci. Bien à tort. Dès son retour le Directeur général adjoint tranchera dans le vif:

Laissez-nous vos questions, dit-il au professeur sidéré. Nous les ferons remettre à vos étudiants, nous vous ferons parvenir leurs réponses écrites et vous nous les renverrez cotées.

Est-il besoin de dire qu'il n'a jamais reçu aucun document? Insensé? Peut-être, mais seulement aux yeux d'un Européen, mécréant au point d'oser mettre en balance la considération qu'on doit aux morts et les devoirs qu'on se doit de remplir envers quelques étudiants.

Le Gabon, en dépit de sa politisation et de sa volonté de modernisation, demeure attaché au moindre de ses rites et n'a renié aucun des tabous ancestraux. Bien au contraire, il s'en est à l'occasion adjoint de nouveaux, jugeant sans doute que plusieurs protections valent mieux qu'une. On a d'ailleurs remarqué qu'il existe quelque parenté entre les êtres surnaturels qui peuplent les légendes gabonaises et ceux qui hantent les nôtres, particularité qui, dit-on, facilita dans une certaine mesure le travail des missionnaires.

A Libreville, les offices qui ont lieu dans l'église Saint-Michel ont un relief exorciseur. Construite en 1961 dans le quartier populaire de Kembo, l'église Saint-Michel a été décorée selon des traditions africaines. Elle compte trente et un piliers polychromés qui furent, dit-on, sculptés par un aveugle et qui représentent des scènes de l'Ancien Testament. La messe qui s'y célèbre le dimanche relève du spectacle et se déroule dans une ambiance de jubilation collective. Elle est chantée avec accompagnement de tam-tam et de balafon et les oraisons sont successivement prononcées en français, en dialecte africain et en arabe. Certaines sont plus ou moins dansées, c'est-à-dire accompagnées par un sourd martèlement sur le sol de pieds nus. Tandis que se déroule l'office, sur les pelouses qui descendent

jusqu'à la route, des vieilles sont accroupies, à la fois indifférentes à ce qui se passe autour d'elles et prêtes à l'invective pour peu qu'on les frôle ou qu'on aille les regarder de trop près. Inlassablement elles font passer d'une main dans l'autre qui un fruit, qui un caillou, qui une pièce de monnaie. Elles mâchonnent à vide, repliées sur elles-mêmes. De toute évidence elles ont fait leur temps, elles n'appartiennent plus au présent, elles se survivent et semblent ruminer du passé. Regrettent-elles le leur? Était-il de nature à leur créer des regrets?

Dans le Gabon actuel les femmes n'entendent plus êtres passives. Elles estiment avoir un rôle à jouer et non seulement être en droit d'accéder au pouvoir mais éventuellement de le disputer aux hommes. Cependant, au Gabon la polygamie est encore permise, à la fois pour développer la natalité — le pays comptant à peine un million d'habitants, dont un dixième vit dans la capitale — et parce qu'il faut tenir compte qu'une partie non négligeable de la population, et le Président El Hadj Omar Bongo lui-même, sanctifié par le pèlerinage de La Mecque, adhère à l'Islam. Chaque homme peut épouser légalement quatre femmes, à moins qu'il ne déclare vouloir s'en tenir à une seule, la première, auquel cas il doit s'y engager officiellement et par écrit. N'importe. En dépit de certaines apparences qui donneraient à penser que rien n'a véritablement évolué au Gabon, la femme n'y est plus considérée comme un objet de propriété, même si elle est loin encore d'être ce que nous appelons l'épouse. De naissance elle est vouée au rôle de Mama: c'est son meilleur atout, sans doute le seul que personne ne songe à lui contester. C'est aussi son titre de gloire, officiellement célébré le jour de la Fête des Mères par des réjouissances populaires auxquelles assistent, dans chaque village, des représentants locaux du Parti Démocratique Gabonais unique du Président entouré de notables endimanchés : spectacle haut en couleurs, chansons, danses, dont tout à fait par hasard, un dimanche matin, alors que nous roulons en direction de Ntoum, il nous est donné de surprendre quelques aspects, d'entendre quelques bribes. Joyeux imprévu qui se mue en inquiétude lorsqu'un peu plus loin, posté devant un barrage fait d'une branche d'arbre reposant sur deux touques, un gendarme en uniforme nous fait signe de stopper et s'approche de notre voiture. Au Gabon, en pareil cas, il n'est pas conseillé de désobéir, même s'il est courant de se voir arrêter à l'entrée d'un village, ou parfois en ville, par un contrôleur de fantaisie qui réclame vos papiers, feint de les déchiffrer et n'en reconnaît la validité qu'après paiement d'une redevance symbolique.

Mais apparemment le militaire qui nous arrête est sans malice, son visage est jovial, son sourire communicatif.

— Bonne fête, Mama, me dit-il d'un air engageant. Bonne fête, répète-t-il avec conviction.

Puis vient un silence, un soupir.

- Alors, bonne Mama, tu ne donnes rien pour la fête des Mamas?

Il semble inquiet, visiblement dans l'expectative. Son sourire ne réapparaîtra que lorsque nous lui aurons remis, en même temps que les documents attestant notre identité, quelques pièces de monnaie: notre contribution personnelle et « spontanée » à la fête des mamas.

Désormais rien ne s'oppose plus à ce que nous reprenions notre chemin. D'un signe notre « officiel » nous le fait comprendre. Nous lui obéissons en riant, et si précipitamment que nous oublions de lui demander dans quel état se trouve la route que nous comptons emprunter.

La veille, nous avons bien failli verser en nous rendant à une petite auberge qu'on nous avait recommandée parce que pêcheurs et chasseurs y apportent régulièrement leurs prises, et que l'on peut y manger aussi bien de l'antilope que du crocodile.

Nous ne sommes encore qu'au début de la saison sèche et la plupart des routes, que les dernières pluies ont dégradées, ne sont encore utilisables qu'en jeep ou en camion. Celle qui conduit à Lambaréné est du nombre : 250 kilomètres de route dont 73 kilomètres d'une piste réputée « petite mais praticable ». Évidemment tout est affaire d'appréciation.

Les gens du pays sont habitués à venir en aide aux automobilistes en difficulté, nous dit le chauffeur du véhicule « tous terrains » qui assure notre transport. Dieu merci! il ne nous sera pas imposé de vérifier s'il dit vrai. Cependant, bien que qualifiée de touristique, la route que nous suivons ne l'est guère. Elle n'a rien de particulier ni de véritablement spectaculaire, comprise entre deux épaisseurs de forêts.

Au Gabon, où qu'on aille, toujours à un moment donné on se retrouve en présence de la forêt. Celle-ci couvre 22 millions d'hectares. Son exploitation fait vivre 33000 journaliers. Si Port-Gentil (dont l'extraction du pétrole fit la fortune) demeure encore le principal port d'évacuation du bois, transporté par flottage sur le fleuve Ogooué, Owendo, situé presqu'à l'entrée de Libreville, est promis à un développement rapide grâce à sa situation de tête de réseau du chemin de fer national, le Transgabonais (familièrement appelé le « Bongo-express » par les résidents). Son extension permettra bientôt d'acheminer vers la mer les ressources forestières et minières de l'intérieur du pays. Owendo tient à la fois du port et de l'entrepôt. Il faut montrer patte blanche pour circuler parmi ses entassements de bois tronconnés qui, d'un rouge ardent sous le soleil, paraissent à tout instant sur le point de s'embraser. On a peine à imaginer qu'ils furent vivants, fleuris, lourds de sève, d'aucuns disent : maléfiques.

Car la forêt gabonaise n'a rien de rassurant, d'humanisé, même taillée, même cernant de petits marchés indigènes. Personnellement, j'en ai connu de plus impénétrables, de plus serrées, au Surinam par exemple où mon guide m'avait généreusement avertie, en me tendant une branche dont il tenait l'autre extrémité: « Ne vous éloignez sous aucun prétexte, car ditesvous bien que si vous vous égarez nous mettrons des jours à vous retrouver... en admettant qu'on vous retrouve jamais ». Comme la forêt était traversée de rivières infestées de pirañas. j'avais quelque raison d'être inquiète. Mais au Gabon c'est l'invisible qui apeure. On a l'impression d'être traqué par le surnaturel. Ce n'est pas un hasard si dans le pays les sectes occultes prolifèrent et si l'invisible a toujours l'avantage. Quand la pêche est mauvaise, le Gabonais n'attend rien de son frère : attendre du secours de son semblable est une idée d'Européen, et il faut bien convenir qu'elle n'est que rarement payante. Le Gabonais préfère s'en remettre à un esprit spécialisé et lui demande, par exemple, d'immobiliser dans la vase le poisson dont il veut se saisir. De nombreux chants et de multiples récitatifs en témoignent, qui ne manquent parfois ni de malice ni d'esprit. Telle cette fable qui s'intitule: Les deux Esprits.

« Un jour l'Esprit de la Forêt et l'Esprit de la Savane se lièrent d'amitié. Pour sceller celle-ci, l'Esprit de la Savane dépêcha son serviteur chez l'Esprit de la Forêt pour lui dire : « Donnemoi un esclave. Cependant, fais attention : je ne veux ni un homme, ni une femme. Si tu ne peux pas, tant pis! »

Et l'Esprit de la Forêt de lui répondre : « Je l'ai trouvé, ton esclave. Cependant, fais attention : ne viens ni le jour ni la nuit. Si tu ne peux pas, laisse-le.

A cette réponse, l'Esprit de la Savane comprit et ne demanda plus rien. »

Aux approches de Lambaréné la forêt paraît se scinder en deux. Derrière un entrelacs de branches, dont quelques-unes sont fleuries, on devine la présence du fleuve Ogooué, qui sépare la ville indigène de la colline sur laquelle, en 1913, le docteur Albert Schweitzer entreprit de construire son premier hôpital.

La ville n'est guère visible de la route que bordent d'un côté les pelouses lisses et soignées de la Mission catholique, de l'autre les parterres sophistiqués et les pavillons luxueux d'un hôtel tout récemment construit, la Résidence des Lacs, que le Président Bongo vint inaugurer en personne mais qu'il débaptisa sur le champ : désormais l'hôtel s'appellerait du nom du fleuve qui roule à ses pieds, l'Ogooué Palace. Décision sans appel, qui tenait pour rien ce qu'elle allait coûter de frais et d'heures de travail, mais qui ne manquait ni de bon sens ni de logique, car Lambaréné n'existe que par son fleuve, cet Ogooué recouvert de forêts qu'il sillonne d'un dédale inextricable de bras.

De petites îles en émergent, que l'Ogooué contourne avec nonchalance. Dans l'une d'elles, appelée Evaro, vit, en compagnie de son chien et de quelques journaliers, un Européen qui y tient une petite auberge, style dimanche à Neuilly. En fin de semaine et certains jours fériés, des résidents de Lambaréné et quelques touristes y abordent, en pirogue à moteur, pour y passer la journée, parfois même un haut fonctionnaire venu tout exprès de Libreville en avion-taxi, avec sa famille, grâce à une petite piste d'atterrissage établie sur la rive du fleuve.

On y mange du poisson fraîchement pêché. On peut aussi louer une barque pour gagner l'île voisine où, avec un peu de chance et beaucoup d'imagination, il est possible de voir affleurer l'échine d'un hippopotame. Pour ceux qui souhaitent loger à Evaro, quelques maisonnettes en bois ont été construites à cet effet, et plantées à même l'herbe drue. Si le confort laisse plus qu'à désirer, passer la nuit dans l'île permet d'assister à la surprenante tombée du jour quand tout à coup il semble que la nature s'immobilise tandis que le soleil, devenu d'un rouge incandescent, paraît s'abîmer dans le fleuve, qui n'est plus glauque, mais d'un bleu-roi, et que s'abat sur l'île un silence tel qu'on ne crovait pas qu'il pût encore en exister. L'aube, en revanche, décoit. Le ciel paraît plombé. L'herbe détrempée, littéralement fourrée de moustiques aussi féroces qu'invisibles, semble avachie. En fond de ciel, la forêt d'où monte une sorte de chuchotement inquiétant, sournois. Et le fleuve, toujours la même eau brunâtre qui semble paresseuse. Et toujours la même ligne forestière qui se noue et se dénoue.

Ce qu'on pourrait appeler un cannibalisme végétal devait être un des premiers suiets d'étonnement du docteur Schweitzer lorsqu'en 1913, après plusieurs semaines d'un voyage épuisant sur le fleuve, il débarqua, avec sa jeune femme, à Lambaréné, Des prêtres de la Mission catholique les y attendaient ayant fait construire, en prévisions de leur arrivée, et planter sur de solides pilliers de bois une petite maison pourvue d'une véranda circulaire. Malheureusement, toute la main d'œuvre disponible ayant été attirée par le commerce du bois de l'Ogooué, le local qui devait servir de dispensaire au Docteur n'avait pu être édifié, et il fallut qu'il se contentât d'un ancien poulailler. Ce n'est que plus tard que Schweitzer pourra disposer d'une petite baraque recouverte de tôle ondulée autour de laquelle s'élèveront bientôt de nombreuses cases abritant des malades de jour en jour plus nombreux lépreux, diphtériques — arrivant en pirogue, avec leur famille, de villages distants parfois de plus de trois cents kilomètres: l'hôpital du docteur Schweitzer était né.

Aujourd'hui qu'un pont routier relie les deux rives du fleuve, que les services sanitaires disposent de crédits importants et que l'hôpital lui-même comporte des pavillons modernes et confortables, on peut difficilement comprendre comment une telle gageure put être tenue. Il n'est pas exagéré de parler d'une victoire sur l'impossible, si l'on se rappelle que quelques mois après l'arrivée du Docteur Schweitzer à Lambaréné, la première guerre mondiale était déclarée et que Schweitzer, Alsacien d'origine et devenu interdit de séjour, fut renvoyé en France pour y être interné au camp de Garaison dans les Pyrénées.

Il faudra attendre 1918 et la fin de la guerre pour qu'Albert Schweitzer, ne tenant aucun compte de ce qui lui avait été infligé, revienne à Lambaréné et donne à son hôpital ses chances de survie. Reprenant ses activités de médecin, il entreprend bientôt la construction d'un nouvel hôpital, en amont du fleuve, à quatre kilomètres de l'ancien, tout en restaurant l'ancien dispensaire, complètement dégradé en son absence et dont il ne reste plus que des baraques de tôle ondulée. Besogne harassante qui fera écrire à Schweitzer, pourtant peu enclin aux récriminations: « Ma vie quotidienne se partageait en deux parties: le matin, j'étais médecin, l'après-midi, architecte. Mais j'avais beaucoup de mal à me procurer des ouvriers. Ils œuvraient sans enthousiasme, quand ils ne préféraient pas disparaître et rester introuvables au jour fixé ».

Ce surcroît de responsabilité ne permettra pas à Schweitzer de rentrer en Europe après deux ans comme il se l'était promis. Il ne quittera le Gabon qu'en juillet 1927, laissant la surveillance des travaux en cours à ses collaborateurs et à ses collaboratrices, ces dernières étant mieux écoutées par les indigènes que les hommes, note-t-il avec amusement.

Cependant, dès décembre 1929 il est de retour et on peut dire qu'à partir de cette date, et jusqu'à la fin de sa vie, le docteur Schweitzer ne fera qu'aller et venir entre l'Europe et l'Afrique, demeurant en Europe le temps qu'il juge nécessaire pour s'assurer des appuis, faire des conférences ou des concerts, publier ses écrits, recueillir des fonds, et rentrant au Gabon pour y reprendre la direction de l'hôpital et présider au transfert de malades dans de nouveaux locaux.

Le 8 décembre 1959 Schweitzer repart pour la France, décidé semble-t-il à finir sa vie à Gunsbach, dans la petite maison qu'il a pu acquérir grâce au montant du Prix Goethe. Il retournera pourtant une dernière fois au Gabon et c'est à Lambaréné qu'il mourra, le 4 septembre 1965, âgé de 90 ans.

La maison de Gunsbach est aujourd'hui transformée en musée sous la garde Madame Ami Silver, une infirmière qui séjourna vingt ans au Gabon et y travailla aux côtés de Schweitzer. Peu visité semble-t-il — contrairement à la maison natale du Docteur à Kaysersberg où, à la belle saison, des cars. déversent quotidiennement des cargaisons de touristes bruyants et avides de souvenirs on ne peut imaginer musée plus intimiste que celui de Gunsbach, plus silencieux, moins conventionnel. Il semble que d'un moment à l'autre le Docteur va pousser la porte, ou qu'on va le surprendre dans son jardin. Des livres comblent les étagères, des brochures s'empilent sur le coin d'un meuble. Sur la table, de vieilles lettres d'amis, de correspondants, de parents, dont une de Jean-Paul Sartre, petit-neveu d'Albert Schweitzer. Dans le couloir, un simple sous-verre : le diplôme du Prix Nobel de la Paix, décerné à Schweitzer en 1952.

Madame Ami Silver parle volontiers, avec nostalgie, des années vécues à Lambaréné. La vie y était plus rude et plus pénible qu'elle ne l'est aujourd'hui mais, à n'en pas douter, la part réservée à l'humain y était plus grande. Aux yeux du docteur Schweitzer le bonheur d'un être, quel qu'il fût, comptait autant que sa santé. Estimant que pour un malade rien n'est plus pernicieux que l'inaction, il était arrivé à ce que ses lépreux travaillent la terre et que celle-ci leur fournît de quoi s'alimenter en fruits et légumes. « Aujourd'hui, à Lambaréné, on ne mange plus que du surgelé », dit M<sup>me</sup> Ami Silver avec un rien d'ironie. Sans doute. Mais il était fatal que Lambaréné se modernisât, changeât d'aspect.

A présent, le long du fleuve, de petits pavillons s'échelonnent. L'étranger peut y loger pour un prix modique. Le paysage même s'est transformé; on le croirait comme assagi. Des allées y serpentent, qui conduisent à des pavillons habités par des médecins et des infirmières. Un gardien unijambiste va des uns

aux autres. Lambaréné, modernisé et financé par des fondations étrangères, est devenu un haut lieu de la médecine tropicale.

Mais régulièrement des étrangers viennent visiter l'ancienne pharmacie où des milliers de malades sont venus en consultation et dont la polyclinique actuelle est en quelque sorte l'héritière. Mais c'est évidemment la demeure du docteur Schweitzer. petit bungalow légèrement surélevé et peint en blanc, qui attire le plus grand nombre de visiteurs. Aux murs, quelques photographies d'amis ou de collègues. Au milieu d'un panneau, un portrait dédicacé de la Reine Élisabeth de Belgique. Ailleurs encore, une photo de la Souveraine jouant de l'orgue avec Schweitzer. Proche de la fenêtre basse, le piano à pédalier qui fut offert au Docteur par la Société Bach de Paris. Les touches en sont jaune citron et comme craquelées, le bois touché d'humidité. Sur une table, un lot de correspondances qu'il est permis au visiteur de feuilleter, des factures acquittées, dont l'une des dernières au nom de la revue « Comprendre ». On va, on vient librement, sans contrainte. Certaines petites pièces, notamment celle qui fut la chambre de Madame Schweitzer à Lambaréné, sont vides. La simplicité même du décor impose le respect, le silence. Ici rien n'est « curiosité », tout est souvenir.

On se retrouve bientôt dehors, à l'air libre. Quelques marches à descendre et on aborde un chemin creux tracé sous un entrelacs de branches. La tombe du docteur Schweitzer est toute proche, creusée sur la pente qui conduit au fleuve: un tertre, une simple croix de bois, plantée entre deux autres.

Lorsque l'hôpital sera « nationalisé » comme d'aucuns l'envisagent avec appréhension, mais d'autres avec impatience, qui soulignent qu'au Gabon les Européens ne pourront jamais être que des hôtes qu'en adviendra-t-il de Lambaréné ? Son apparence, son esprit, son authenticité demeureront-ils les mêmes ?

« Dans le Gabon de la Rénovation, l'homme est vraiment la fin et la mesure de toute chose » écrit le Président Bongo.

Mais dans un poème intitulé La coopération, le poète Laurent Levigot fait de celle-ci une critique féroce :

« Coopération ou servitude modérée Coopération ou banquet des Nations Où défilent invités et serveurs Qui mange? Qui sert?»

Un autre poète gabonais, Massaye Boulingui-Ngouangui, se veut plus polémiste encore dans Le procès de mon sang:

« Ordonnons nos vœux pour un procès réel car pas à pas l'indépendance moisit et n'est plus synonyme de liberté.

Il est vrai, au coucher du soleil tout vit ici, là-bas et partout.

Mais accroupis pour l'éternité, merci est scandaleux, pardon utopique, l'excuse un véritable ultimatum.

Mettons-nous en route et nos cœurs seront comblés. »

(Extrait de Ndokouanou)

Reste à voir quelles routes seront suivies et quels cœurs seront comblés...

### Sourcier et porteur d'eau

#### Remarques sur l'identité littéraire de l'écrivain

## Communication de M. Marcel LOBET à la séance mensuelle du 10 mai 1986

Notre fin de siècle, vouée à l'adoration des images, a suscité déjà un iconoclaste de qualité: Michel Tournier. Dans son dernier roman, La goutte d'or, l'auteur de Vendredi ou les limbes du Pacifique réaffirme la primauté de l'écriture dans une civilisation d'iconolâtres qu'il appelle aussi «iconodules». Par le cinéma, la télévision, la photographie, la vidéo-cassette et la bande dessinée, l'image est devenue, écrit Tournier, l'opium de l'Occident, l'objet d'un culte auquel l'écrivain voudrait opposer la religion du signe. Alors que l'image est matière, le signe est esprit, dit-il.

Pour échapper à une nouvelle invasion des barbares, il suffirait de savoir lire, écrire, déchiffrer les signes libérés de l'image, afin d'attester la supériorité de l'écriture. Dans cette optique, les barbares seraient les analphabètes culturels, tapis derrière leurs machines électroniques, descendants de ces envahisseurs imaginaires qui, dans l'esprit de Maurice Barrès, voulaient renverser « le culte du moi ». L'auteur de Sous l'æil des barbares se projetait dans un héros incarnant l'écrivain identifié avec un être jeune et sensible, divisé contre lui-même, en quête d'une vie intérieure, soucieux d'une libre affirmation de soi-même. Chercher passionnément la vérité, se révolter contre un milieu étouffant, braver les philistins ennemis de la Beauté...

Écrit il y a près d'un siècle, en 1888, Sous l'æil des barbares pourrait illustrer une première approche de l'identité littéraire, une identité à redéfinir en ce temps où la critique des media se borne parfois à un interrogatoire aussi brutal que sommaire:

« Qui êtes-vous? » Même quand il s'agit d'écrivains aussi connus et aussi commentés que Julien Green, Georges Simenon ou Marguerite Yourcenar.

\* \*

En voulant « ficher » l'écrivain, comme s'il était un accusé, on oublie qu'il est lui-même le Grand Inquisiteur de sa propre vérité et que chaque homme est une énigme à déchiffrer, en allant au-delà des apparences. Premier constat : l'écrivain est un chercheur fort éloigné de l'enquête scientifique où la question préalable se formule aussi avec une rigueur parfois ironique : « Quelles sont vos sources ? »

Nous voici donc sur un chemin de crête qui domine tout à la fois les profondeurs de l'heuristique et les abîmes de la connaissance individuelle. La première source de l'écrivain pur, c'est lui-même, c'est sa propre philosophie, au sens le plus large. Sans remonter à la Samaritaine et à l'eau vive du puits de Jacob, que de variations autour des mots « source » et « puits », le plus souvent synonymes!

Les philosophes anciens avaient une prédilection pour le mot « sources » et, plus près de nous, le dernier ouvrage de Bergson s'intitule Les deux sources de la morale et de la religion. Dans mes pérégrinations de critique, j'ai rencontré, à Paris, deux hommes qui situaient en Orient les sources de leur identité secrète : Lanza del Vasto et notre collègue récemment disparu, Mircea Eliade. On n'a pas oublié le Pèlerinage aux sources de Lanza del Vasto. Quant à Eliade, nous savons comment il s'est plongé dans le Gange de la mystique hindoue avant de concilier la méthodologie disciplinée du savant et les libertés de la création romanesque.

Laissons le mot « source » et tout ce qu'il recouvre de connotations jaillissantes et ruisselantes pour ne retenir que cette idéeclef : la plume, c'est la baguette d'une rhabdomancie littéraire, d'une divination par l'écriture.

\* \*

Barrès et sa hantise des barbares, c'est un bel exemple d'écrivain obsédé par un mystère individuel qu'il voulait mettre « en pleine lumière ». Le meilleur Barrès — celui des Maîtres (¹), par exemple — voulait élucider, en même temps, le mystère de la création artistique. L'auteur de Greco ou le secret de Tolède cherchait à définir sa propre identité. Il prolongeait l'égotisme romantique du côté du mystère individuel, mais il projetait aussi le Greco dans l'universel, le cas du Greco étant « un des plus étranges de toute la peinture ». Cette dernière expression est d'un grand écrivain d'art, Louis Gillet, qui ajoutait : « Le peintre de Tolède existe désormais comme certains héros romantiques, comme le peintre du Chef-d'œuvre inconnu de Balzac; on discute sa « folie » comme nous discutons celle d'Hamlet, le doute de Pascal ou le sourire de la Joconde. »

L'identité littéraire de l'écrivain n'est pas égocentrique : elle est diffusible, voire polyvalente, depuis que la psychologie de Jung a exploré l'inconscient collectif. Pour découvrir ce vaste domaine, il nous suffit de suivre les grands sourciers qui ont exploré les abysses de la conscience.

\* \*

Par les Mémoires écrits dans un souterrain, Dostoïevski montre les inconséquences d'un homme égoïste, jaloux de sa liberté et de son « essence ». Les personnages évoqués ne sont que des aspects de l'écrivain lui-même, éclairés par une analyse spectrale : chacun représente un moment de la vie intérieure du grand romancier. Le souterrain, c'est le lieu de l'intériorité, le symbole d'un infra-monde irrationnel.

Un plaidoyer pour l'écriture citera volontiers la phrase où Dostoïevski justifie le recours aux livres tenus pour des témoignages irremplaçables : « Laissez-nous seuls, sans livres, et aussitôt nous nous embrouillerons, nous nous égarerons, nous ne

<sup>(1)</sup> Sous le titre Les Maîtres, Maurice Barrès avait rassemblé des études sur Dante, sainte Thérèse d'Avila, Pascal, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Lamartine, Hugo, Renan et quelques romantiques.

saurons à quoi adhérer, à quoi nous attacher; nous ignorerons ce qu'il faut aimer ou haïr, respecter ou mépriser!»

Nietzsche disait: « Dostoïevsky est le seul qui m'ait appris quelque chose en psychologie. » Et Claudel renchérissait, dans le sens de l'identité littéraire, en ajoutant que Dostoïevsky est « l'inventeur du caractère polymorphe ». Il faut donc ranger le génial romancier russe au premier rang des sourciers de la condition humaine.

Philosophes, penseurs, voire hommes de science aident les écrivains dans leur captation d'eau souterraine, dans leur « sourcellerie ». Nous le savons mieux depuis les progrès de la psychanalyse appliquée à la critique littéraire (²).

L'écrivain est celui qui établit une concordance entre le rêve et la vie éveillée, entre l'univers des songes et l'expérience quotidienne, entre l'imagination collective et ses phantasmes secrets. Le caractère « polymorphe » (dont Claudel parlait à propos du roman dostoïevskien) nous est devenu familier depuis qu'on n'enferme plus l'écrivain en des catégories. La part du rêve, la clef des songes, le fil d'Ariane dans le labyrinthe, les champs nocturnes et les plages ensoleillées de la mémoire : autant d'images illustrant les interférences entre l'imaginaire de l'écrivain et ce qu'il « produit » au grand jour.

Dans cet échange entre l'être et le paraître, entre ce que l'écrivain pense et ce qu'il dit, il faudrait faire la part du silence, comme on fait la part du feu dans un incendie. Beaucoup d'écrivains condamnés à « jouer le jeu » voudraient fuir la civilisation du bruit afin de retrouver cette « paix des profondeurs » qui évoque un beau livre d'Aldous Huxley. L'écrivain est sans cesse à la recherche d'un compromis entre le silence et la parole, parce qu'il répète volontiers, avec le poète Pierre Emmanuel : « J'ai mission de dire. »

\* \*

<sup>(</sup>²) Par exemple, le célèbre essai d'Albert Béguin, L'âme romantique et le rêve, a ouvert la voie à de nouvelles investigations sur le romantisme allemand et sur la poésie française.

La littérature universelle est un vaste réseau d'irradiations et d'interférences relié au mystère qui nourrit l'inconscient de l'écrivain anxieux devant sa propre identification, à la recherche d'une identité entre l'être et le savoir. Le « Que sais-je? » de Montaigne équivaut à un « Qui suis-je? »

Qu'il soit poète, romancier, dramaturge ou essayiste, l'écrivain éprouve souvent le secret tourment que Thomas Mann a explicité dans son *Tonio Kröger*. Le grand romancier allemand montre la naissance de l'écrivain dans le jeune homme qui se sent différent, en marge de la société. Tonio Kröger, ce héros au nom composite, symbolisant une double appartenance raciale, devient le prototype de l'adolescent inadapté. Loin de revendiquer le « droit à la différence » (formule devenue banale depuis mai 1968), le porte-parole de Thomas Mann souffre de ses dissemblances et de ses disparités. Il lui est pénible de constater son désaccord avec la société, en raison de sa vie intérieure.

Qui n'a pas éprouvé ce phénomène d'isolement à l'âge de la robe prétexte? C'est le drame secret vécu par beaucoup d'écrivains en quête d'une identité illusoire. Les psychiatres parleront d'introversion, de troubles pubertaires, voire de cette schizophrénie qui est une des maladies « littéraires » les plus fréquentes. De fait, le romancier des états seconds et des interférences spirituelles décrit volontiers une dissociation des fonctions psychiques due à l'inadaptation au réel, au rêve éveillé, à l'autisme lato sensu. Poète ou romancier, l'écrivain cède à l'autisme quand la vie intérieure prédomine en lui sur la vie de relation, quand il rompt avec le monde extérieur pour affirmer plus nettement son identité.

Sans nous égarer dans les circonvolutions de la vie mentale, nous pouvons affirmer que l'écrivain est un être « séparé ». Dès lors, nous sommes au cœur de la « vocation » littéraire qui sacralise.

\* \*

Revenons à *Tonio Kröger* où l'homme de l'écriture — poète, romancier, dramaturge ou essayiste — peut lire, comme dans

un miroir, la chronique de ses fourvoiements et de ses déterminations. De son héros Thomas Mann dira: « Il se livra tout entier à la puissance qui lui apparaissait comme la plus élevée sur terre, au service de laquelle il se sentait appelé, qui lui promettait la grandeur et la réputation: la puissance de l'esprit et de la parole qui règne en souriant sur la vie inconsciente et muette. Il se donna à elle avec sa juvénile passion (...) Elle aiguisa son regard et lui fit percer à jour les grands mots qui gonflent les poitrines des hommes, elle lui ouvrit l'âme des autres et la sienne propre, le rendit clairvoyant, lui montra l'intérieur du monde, et ce qui se trouve tout au fond, sous les actions et les paroles »...

L'esprit, la parole, la vie inconsciente et muette, les grands mots, l'âme des autres... Autant de vocables et d'expressions qui relèvent de la magie littéraire et composent la personne de l'écrivain pour définir son identité.

> \* \* \*

L'écrivain aspire à un rachat imprécis, mal défini. Quand Robert Goffin écrit : « Peut-être serai-je sauvé par les millions de mots que j'ai placés à la banque de l'Éternité », c'est beaucoup plus qu'une boutade d'investisseur supputant les profits d'une capitalisation. « Peut-être serai-je sauvé »... Sauvé de l'oubli? C'est l'interrogation de tout homme de l'écriture devant l'énigme de la durée. L'inscription dans le temps est liée au mystère de l'identification littéraire. Un mystère qui confond, dans une brume métaphysique, les deux exclamations d'Hamlet devant l'inanité des mots et devant la disjonction ou l'alternative de l'être et du non-être.

\* \*

L'impatience d'écrire et le besoin de créer se traduisent par deux mots très ambigus : « produire » et « paraître ».

Produire... Un vocable banal, presque vulgaire, sauf quand on restitue à ce mot le sens étymologique de « conduire en avant ». Dans le journal de Kierkegaard, on relève une phrase imagée sur le salut par l'écriture : « Comme Shéhérazade sauve sa vie en contant des histoires, je sauve aussi la mienne dans la mesure où je me maintiens en vie en produisant. » Tous ceux qui connaissent les œuvres de Kierkegaard savent que, pour ce « mystique de la tempête », produire des mots, c'était agir afin de se maintenir en vie. Toutes ces expressions ont un sens existentiel. Le Pascal du Nord cherchait son identité dans une littérature épousant l'élan vital : non seulement la littérature donne un sens à la vie de l'écrivain, mais elle est un signe de vie parce que, libérant la conscience, elle se confond avec l'être et avec l'agir. L'écrivain n'est lui-même que dans l'effort pour réaliser tous les possibles.

On pourrait appliquer à tous les écrivains de qualité l'idée que la littérature permet de déployer une dialectique *identifiée* avec la vie de l'esprit. Je pense, donc j'écris... pour m'affirmer dans l'être, pour débattre, pour susciter le dialogue avec l'Autre, pour me colleter avec un autre homme-problème. L'inépuisable lutte de Jacob avec l'Ange.

\* \*

Mesurant l'ampleur du champ qui s'ouvre à nos investigations, nous sommes éblouis par deux phares: Homère et Shakespeare dont l'existence personnelle, individuelle, fut parfois mise en doute. Quel que soit le dernier état de la question, l'exégèse littéraire identifie Homère avec Ulysse, voire avec le Télémaque dont Fénelon a fait le prototype de l'adolescent intrépide, parfois héroïque, mais candide dans ses impulsions contradictoires.

De même l'imagination romanesque est tentée de confondre Shakespeare avec Hamlet. Il y a soixante ans, mon ami Daniel-Rops a parlé (³) de l'hamlétisme des années Vingt. Hamlet incarnait l'inquiétude métaphysique, le refus de l'action pour notre génération de l'entre-deux-guerres. L'hamlétisme semble

<sup>(1)</sup> Daniel-Rops. Notre inquiétude. Librairie académique Perrin, Paris, 1927.

reparaître aujourd'hui, en nos années qui prennent les teintes apocalyptiques d'une fin de monde.

Préfaçant une édition du théâtre complet de Shakespeare, le philosophe allemand Karl Jaspers écrivait : « Comparé au sage stoïcien, au saint chrétien, au solitaire hindou, Hamlet n'est pas un type représentant un mode de vie commun. Il a les caractères de l'unique. (...) La tragédie d'Hamlet, c'est le frisson du savoir aux limites de l'homme. » Rejoignant l'universel, Hamlet reste, pour beaucoup d'écrivains, le parangon de l'homme à la recherche de son identité. Au seuil du troisième millénaire, le prince de Danemark paraît avoir quitté l'œuvre de Shakespeare afin de nous offrir l'image de l'homme aux prises avec le non-savoir, épuisé par son cheminement vers la source d'une vérité qui se dérobe. Sans espoir, il rejoint l'infatigable Ulysse sur un esquif intemporel, hors du monde. La terrasse d'Elseneur est une piste d'envol pour ceux qui s'obstinent à chercher, selon les expressions de Jaspers, « le juste, le vrai, le bien en soi ». En cette Quête du Graal, utopique et en marge du Temps, les ombres de Shakespeare se fondent dans l'empyrée lumineux d'Homère.

\* \*

Nous ne redirons pas, avec Péguy, que l'immortel Homère est neuf tous les matins et que rien n'est plus vieux que le journal de la veille. Nous adopterons plutôt la définition donnée par notre collègue regretté Charles Moeller, dans *Humanisme et sainteté*: « Homère, c'est l'équilibre au sein de l'héroïsme, c'est le fondement humain de la sagesse, la partie claire, stable, de l'équilibre antique. »

Voici un bel exemple de l'identification du plus ancien des sourciers. Tout se passe comme si l'Iliade et l'Odyssée avaient leur vie propre, détachée de l'aède aveugle de Chio. L'œuvre devient intemporelle. Dès lors, toutes les conjectures autour des sept Vies d'Homère nous paraissent vaines comme le seront, plus tard, toutes les vies romancées réduites à des amuse-gueules pour ceux qui n'ont aucun «appétit métaphysique». Le Temps seul juge en dernier ressort — dissipe et abolit le futile ou le scandaleux, l'anecdote précise aussi bien que le

nuage artificiel du flou artistique. Si elle est appelée à durer, l'œuvre s'offre nue à l'examen de la postérité.

\* \*

Paléographes, épigraphistes, runologues et autres savants nous diront comment l'homme est passé du dessin rupestre aux graffiti et aux graphismes plus élaborés. De leur côté, les psychologues continueront à s'interroger sur la lutte actuelle entre le livre et la bande dessinée, — celle-ci marquant parfois un retour à l'âge prélogique.

Laissons tout cela pour revenir aux deux mots-clefs de l'activité littéraire depuis les débuts de l'imprimerie : paraître et publier.

Paraître: se produire, se montrer, se faire voir sous un autre jour, même sous un faux jour. Car certains écrivains sont à ce point influencés par leur milieu, par le contexte social, ou par l'esprit changeant de leur temps qu'ils sont des caméléons. On pourrait parler ici de frégolisme littéraire ou romanesque, en invoquant Frégoli, le célèbre acteur à transformations qui « se produisait » à la fin du siècle dernier. On disait qu'il remplissait à lui seul, dans le même spectacle, jusqu'à soixante rôles différents, tant féminins que masculins.

Frégolisme ou protéisme, tout semble avoir été dit sur l'étrange pouvoir que détient l'écrivain, depuis que Jean de Meun, le second rédacteur du Roman de la Rose, a chargé un de ses personnages, Faux-Semblant, de tous les péchés d'Israël. L'écrivain serait-il ce menteur fieffé, ce larron sans scrupules, cet hypocrite sans pénitence capable de prendre toutes les apparences? Le lecteur serait complice de cet exhibitionnisme, depuis que Baudelaire l'a interpellé, au seuil des Fleurs du Mal:

Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère!

Peu sensible aux acrobaties exégétiques du structuralisme, je reste rêveur, cependant, devant les trois tirets qui jalonnent cet alexandrin baudelairien: l'« hypocrite lecteur », promu le semblable et le frère du poète, devient une entité nouvelle. Nous rejoignons cette connivence majeure dont me parlait, un jour, mon ami Norge, à propos des relations entre le poète et son lecteur.

S'identifier à un héros, ce n'est pas seulement le fait du lecteur le plus réceptif. Bien avant le célèbre aveu de Flaubert s'identifiant avec la Bovary, bien avant ces œuvres plus ou moins autobiographiques rangées par l'histoire littéraire sous l'étiquette de « romans de l'individu » (4), l'identité littéraire a jumelé le créateur et son personnage devenu son porte-parole, même lorsqu'il est présenté comme un antihéros, — mot d'origine récente (1966) qui désigne un personnage littéraire fort éloigné du héros traditionnel. D'après Maurice Blanchot, l'identité de l'antihéros se dissoudrait en même temps que sa prise sur le monde et se réduirait à la parole anonyme. On aboutirait, avec Marguerite Duras, à la confusion des consciences.

Selon la conception classique, le héros se transfigure en messager annonciateur, en héraut... (5).

\* \*

Malgré la multiplicité des autobiographies plus ou moins romancées, malgré la surabondance des confessions littéraires plus ou moins déguisées, notre imaginaire peuple l'univers fabuleux de personnages que nous voudrions faire passer de la réalité quotidienne à la fiction romanesque. Nous nous extasions quand la réalité dépasse la fiction, comme si le monde était virtuellement peuplé de personnages en quête d'auteur.

La recherche de l'identité littéraire nous amène ainsi au pirandellisme. Toute l'œuvre de Pirandello pourrait se grouper

<sup>(4)</sup> Le début du XIX<sup>e</sup> siècle vit paraître, en l'espace de quatorze ans, le *René* de Chateaubriand (1802), l'*Oberman* de Senancour (1804) et l'*Adolphe* de Benjamin Constant (1816).

<sup>(5)</sup> J'ai étudié le phénomène de l'identification littéraire, à propos d'Adolphe, dans un ouvrage publié il y a vingt ans : La ceinture de feuillage (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1966). Je notais déjà, à cette époque : « Après avoir cherché à identifier l'auteur et ses héros, après avoir dégagé la vérité littéraire d'une confrontation entre la vie de l'écrivain et l'orientation de son œuvre, la critique tend aujourd'hui à dissocier l'auteur et l'homme. Les magazines et la télévision, en s'obstinant à situer l'écrivain dans son milieu de travail, en l'interrogeant moins sur son œuvre que sur ses idées générales et ses opinions esthétiques ou politiques, renforcent cette dissociation. »

sous le titre dont il a voulu coiffer ses notes posthumes: Informations sur mon involontaire séjour sur la terre. Né au pays de la «commedia dell' arte», l'auteur de Chacun sa vérité avait donné à toute sa production dramatique le titre de Masques nus. Ces deux mots apparemment antinomiques éclairent la démarche contradictoire de beaucoup d'écrivains qui s'avancent masqués — le larvatus prodeo cartésien — tout en brûlant de se montrer à visage découvert. On sait comment l'œuvre dramatique de Pirandello illustre volontiers la dualité de la personne humaine, l'inaptitude à capter le Moi au-delà des apparences déconcertantes jusqu'à la négation des évidences. De la littérature on glisse volontiers vers la philosophie quand il s'agit d'une lutte contre les évidences, d'un refus de la réalité.

\* \*

Malgré le conseil socratique, nul ne peut se connaître soimême. L'identité littéraire nous ramène au carrefour des inépuisables débats sur le mensonge de l'art, sur l'incommunicabilité foncière de certains êtres. Nous ne sommes pas loin de considérer avec le Pirandello de Six personnages en quête d'auteur que l'art littéraire, transposant la réalité humaine en paroles et en situations, est incapable de restituer à chacun sa vérité, en donnant une image vraie de l'homme aux prises avec son destin.

Le pirandellisme illustre à merveille le « protéisme littéraire ». Imaginons un de nos chasseurs de ragots posant la question : « Qui êtes-vous, Pirandello ? » Ce serait grotesque, voire odieux si on sait que Pirandello a développé le thème de l'incompréhension mutuelle en raison de ses déboires familiaux. Sans doute l'anecdote biographique a-t-elle sa part dans l'histoire des grandes œuvres, mais au-delà du petit fait vrai, le lecteur de qualité, anticipant sur le jugement final de la postérité, s'enquiert de l'identité humaine de l'écrivain authentique. Derrière l'artiste du verbe, derrière ses acrobaties et ses fictions, il cherche l'homme, surtout quand celui-ci se dérobe.

\* \*

On s'est interrogé — et on le fera encore — sur l'identité de Jean Cocteau. L'auteur du *Grand Écart* ne fut-il qu'un funambule, un bateleur?

Avec le recul, l'optique se modifie. Un livre récent de René Galand va bien plus loin que toutes les gloses antérieures sur le protéisme de Cocteau, en mettant l'accent sur l'homme prisonnier de ses propres phantasmes, l'homme qui retrouve la voie d'un univers magique, l'écrivain cherchant à capter des forces inconnues pour affirmer son identité, c'est-à-dire sa singularité. Cocteau fut peut-être, pour notre siècle, le prototype du poète qui fuit son identité en se cherchant non seulement dans l'écriture fût-elle l'écriture classique — mais aussi dans cette encre de lumière désignant le « cinématographe ». René Galand montre comment Jean Cocteau a rempli sa fonction de récepteur et de transmetteur de messages venus d'ailleurs. Il fut à la fois sourcier et porteur d'eau.

\* \*

Depuis qu'il y a des scripteurs et des liseurs, le mystère de l'identité littéraire s'est infiltré dans la littérature universelle. Ce mystère, c'est la part d'illusion qui intervient dans la connaissance de soi et dans la connaissance de l'Autre. Dans quelle mesure l'artifice trouble-t-il, en la polluant parfois, l'eau pure de l'inspiration? Les images affluent et se bousculent dans la mêlée d'un illogisme délibéré et d'une logique aux abois : « Je est un Autre », dit Rimbaud. Si André Gide nous recommande : « Ne jugez pas! », c'est parce que nous ignorons l'identité de l'Autre qui est en nous. D'Augustin de Tagaste à Claudel, une certaine mystique littéraire, rejoignant la spiritualité religieuse, a employé une expression qui est un refus d'identité : « Quelqu'un qui soit en moi plus moi-même que moi. »

Poussée à l'extrême, cette mystique des états seconds aboutirait à l'extase, au sens étymologique : « sortie de soi », égarement, perte d'identité. Le plus souvent, l'écrivain se contente d'être projeté hors de lui-même par ce qu'on pourrait appeler « un jeu d'écriture ». Sartre a décrit admirablement ce processus dans Les mots.

\* \*

J'ai souvent cité, dans mes essais, une idée de Montherlant suivant laquelle les grandes âmes établissent une chaîne de connivence et de salut pour nous apporter un peu d'eau fraîche du fond de l'éternité. Les écrivains se glissent dans cette chaîne de porteurs d'eau quand ils ne sont pas eux-mêmes des sourciers.

En conclusion, affirmer que l'identité d'un écrivain va bien au-delà des coordonnées de l'état-civil, bien au-delà des zakous-kis de la petite histoire, c'est aller à contre-courant d'une critique à ce point envoûtée par le « plaisir du texte » qu'elle néglige la signification profonde d'une œuvre.

En dernière analyse, l'identité littéraire d'un écrivain se confond avec le sens caché et durable de ses livres. La durée est moins importante que la profondeur. Dans l'ordre de l'esprit, il n'est pas nécessaire qu'un écrivain ait marqué sa génération, qu'il ait infléchi les balances commerciales et modifié les statistiques de librairie. Il suffit qu'il ait soutenu quelques-uns de ses contemporains pour les aider à émerger du chaos des idées et des sentiments. Il suffit qu'il ait désaltéré les assoiffés de mystère, tantôt en les orientant vers « le fond de l'Inconnu », tantôt en les soutenant avec une sollicitude fraternelle — « mon semblable, mon frère »... entre les abîmes de la Connaissance et de l'Inespoir (6).

Nous admirons les sourciers que sont les poètes de génie, les grands dramaturges, les romanciers de classe, les créateurs de Beauté, sans pour autant dédaigner les agents de liaison qui transmettent les messages, même s'ils n'ont pu les décrypter.

\* \*

<sup>(6)</sup> Dans La pierre et le pain (ouvrage paru en 1980), j'écrivais, à propos du double rôle de l'écrivain qui, à l'instar de la lance d'Amfortas, peut guérir les plaies qu'il a ouvertes: « Nous faisons sentir les brûlures de la passion, mais nous apportons aussi l'eau fraîche qui tempère la soif inextinguible. »

Par des approximations et des travaux d'approche, j'ai effleuré un vaste sujet qui m'a préoccupé durant toute ma vie de liseur et d'écrivain. Ce sera le thème d'un livre testamentaire, en chantier depuis longtemps : L'écriture salvatrice.

Toujours en quête de ruisseaux dans le bois sacré ou de puits dans l'aridité de la Connaissance, j'ai voulu n'être qu'un porteur d'eau allant de source en source.

## Norge autrement

# Communication de M. Jean TORDEUR à la séance mensuelle du 14 juin 1986

La composition de l'œuvre de Norge s'établit sur une très longue durée. Commencée avant 1923, date de sa première publication, elle se poursuit activement aujourd'hui. Dans ce considérable espace de temps, on discerne facilement deux périodes très contrastées. Il est surprenant qu'une seule d'entre elles suscite tout l'attrait que l'on sait, combien justifié d'ailleurs, alors que l'autre demeure dans l'ombre. Préciser à quel point l'accomplissement norgien est intimement tributaire d'une face insuffisamment explorée est tout l'objet de mon propos.

La poésie de Norge commence à être vraiment connue en France en 1950 lorsque paraissent deux minces recueils: Les Râpes et Famines dont les vers décapants et la verve se démarquent fortement du paysage poétique français de l'époque. Ceux qui les découvrent ignorent naturellement que leur auteur, âgé de 52 ans, a publié déjà dix recueils qui, tout comme ceux de Marcel Thiry, n'ont pas emprunté les chemins de la grande diffusion.

Les douze années qui suivent voient paraître Gros Gibier, La Langue verte, suivie de Charabias et de Verdures, le premier volume des Oignons et Les Quatre vérités. Ils révèlent l'originalité drue, la profusion inventive, les succulences langagières, les sagesses narquoises d'un créateur de haut vol.

La rançon du succès qui s'ensuit, c'est qu'il accentue l'ignorance de ce qui se trouve à son origine. Ces précieuses sources, c'est-à-dire les dix recueils antérieurs, ne sont au reste réimprimés qu'en 1978, dans le fort volume de 660 pages publié par Seghers, qui rassemble les œuvres échelonnées sur un demisiècle, que j'ai eu la joie et l'honneur de préfacer. Force est de dire que ceux qui sont allés y puiser, rares hier, sont demeurés peu nombreux aujourd'hui.

Cette incuriosité ne laisse pas de surprendre. Une somme poétique d'un pareil calibre, publiée à 80 ans par un poète dont la carrière publique a commencé trente ans plus tôt seulement, ne devrait-elle pas inciter les commentateurs à mettre au jour, sous l'œuvre connue, les strates profondes de son inspiration?

S'ils ne se sont guère livrés à pareille recherche, c'est, on le devine, parce que l'étonnant univers norgien a su imposer depuis 1950 ses vivaces et contradictoires magies avec une telle évidence qu'elles se suffisent à elles-mêmes.

Et, certes, il suffit de prononcer son nom pour que surgisse tout un monde crépitant, déroutant, où l'ironie alterne avec la louange et le mythe avec le terre-à-terre. Des juges injustes, des filles de fabrique y côtoient des héroïnes de tragédie, des mouches discoureuses. Des reines indolentes, des potentats ubuesques y donnent la main à des larrons, de noirs mineurs à de blancs boulangers, des benêts à des pleutres, à des pendus, de vieilles femmes radoteuses à des personnages légendaires : Icare, Orphée, Merlin, Mélusine.

Fabuliste, moraliste, fantaisiste, maniant avec un art égal les comptines et le large verset, le langage enfançon et le pur octosyllabe, aigu comme un canif, preste comme une alouette, poli comme un galet, débridé dans les plus folles inventions, ordonné comme un jardin français, gourmand de réalités, curieux de surnaturel, la dent dure, le sourire en coin, la main tenant fermement la trique mais tendre à la caresse, iconoclaste prônant la mesure, consommable comme du pain chaud, Norge est au four et au moulin avec un appétit de grand vivant, poursuivant au reste simultanément l'écriture de plusieurs recueils pour ne s'enfermer jamais dans le piège d'une seule tonalité.

Toutefois, dans cet apparent tohu-bohu, une évidence saute aux yeux. Les situations si diverses que propose cette poésie n'ont qu'un seul héros, l'homme, ce personnage combattant, le seul être au monde capable de prendre conscience de tous ses possibles mais aussi de ses manques et, par le fait même, de l'absurdité de sa condition. Chasseur, gibier de sa propre chasse, paresseux ou industrieux, avare ou prodigue, pacifique ou vindicatif, réticent au songe, peu disposé à l'adoration, héros ou concierge, prince ou valet, saint ou filou, bourreau ou victime, c'est lui que débusque Norge, c'est à sa poursuite qu'il lance son hallali dans *Gros Gibier*:

Sus, fonçons, les chiens l'ont flairé (Quelle odeur). Il y a de l'homme Il y a de l'homme au fourré.

Sous sa feinte cruauté, il n'est pas malaisé d'entendre que cet hallali se conjugue avec un véritable chant d'amour :

Si tout est mal dit dans ces détours c'est qu'on vient aimer et non comprendre. Nous avons affaire avec l'amour et c'est vous qu'on aime, enfants de cendre. Puisque c'est mal dit, pardonnez-nous et calmez un peu vos durs trombones. L'amour et l'amour sont à genoux. Nous avons affaire avec les hommes.

Certes, ces épousailles contradictoires avec la créature doivent beaucoup au tempérament intime du poète: Norge est doué du goût de la vie comme peu d'êtres le sont. Elle l'émerveille, elle l'étonne à tout instant, elle trouve en lui quelqu'un à sa ressemblance, c'est-à-dire spontanément multiple, lui qui se veut

fidèle à tant de voix qui se mangent entre elles.

Cependant, comment ne pas s'interroger? Une inflexion naturelle, une impulsion reçue de naissance, une aptitude spontanée au bonheur, tout cela peut faire un épicurien, peut-être même un chantre du plaisir mais non pas ce poète de l'affirmation qui habille sa passion de l'humain sous de piquantes légèretés. Au-delà de ce trait de caractère, un autre facteur n'est-il pas intervenu, plus déterminé, plus explicite, pour que Norge s'inscrive avec tant d'éclat dans la célébration de l'existant?

Or ce facteur existe et c'est lui qui devrait inciter, tout en se délectant du Norge que l'on connaît, à lire « Norge autrement », c'est-à-dire en cherchant à identifier dans sa poésie ce que l'on pourrait appeler « le thème de la volonté ».

Il est tout à fait frappant de constater que ce thème apparaît dès le premier recueil que ce très séduisant jeune homme de 25 ans, de solide tradition bourgeoise, publie en 1923, en même temps que Thiry et Michaux font leur entrée en poésie. Plus frappant encore de voir ce motif se révéler dans une plaquette intitulée 27 Poèmes incertains. C'est une poésie fortement marquée par l'époque, qui oscille, tout comme Les Indifférents d'Odilon-Jean Périer, entre un aimable scepticisme et une mise à distance de ce que le jeune poète appelle les évasions inespérables.

Toutefois il ne semble pas disposé à se complaire dans le vague non plus que dans le dolorisme ou la dérision. Il s'exhorte, au contraire, à aimer son incertitude et sa détresse, c'est-à-dire, notons-le, à coexister avec elles. Bientôt cette coexistence le conduit à proclamer que demain est l'aventure la plus fabuleuse. Enfin, la nature de cette aventure est définie : c'est la poésie qui, seule, en vivant les contraires, assurera la liberté de les faire cohabiter.

C'est là, on en conviendra, une voie très étrangère, à la sensibilité du temps, puisqu'elle se veut clairement constructive. Aussi, inquiet des moyens qui lui permettraient de la suivre, se pose-t-il soudain cette question fondamentale dans un poème intitulé *Le Portique*:

O mon vouloir, sauras-tu être un si grand pont qui enjambe tant de gouffres?

C'est une question qui, sonnant comme un défi, en appelle à l'espoir d'une réponse. Celle-ci ne se fait pas attendre. Elle claque comme une consigne, celle de s'engager dans une action exaltée :

Lors, les fresques suppliantes que je tente de rêver doivent être sublimées au grand feu.

Mon âme, en vérité, voici l'ultime montagne qui déchiquette les lointains!

Et c'est à l'autre versant: irradiance et fleurs et triomphe, le portique béant de la terre promise.

Je tiens que ces quelques vers de 1923 décident d'une œuvre et d'une vie désormais inséparables. Ils marquent l'irruption décisive dans l'une et dans l'autre d'une détermination, d'une volonté choisie et déclarée. Le mot vouloir, le mot pont disent la ferme intention de lancer une passerelle entre la difficulté d'être et la résistance à cette difficulté. Le mot sublimées désigne le tremplin secret de ce bond qui franchira l'abîme : il s'agit de porter à l'incandescence, par la poésie, tout à la fois son propre déchirement et sa propre avidité de l'existence. Le mot âme situe le lieu spirituel où cette rencontre s'accomplit. La terre promise, enfin, est celle de la jubilation unitive des contradictions.

Formé avant 1914 dans ces écoles de fermeté que sont les jésuites d'alors et l'École allemande, mais lecteur aussi de ce prophète de l'énergie qu'est Nietzsche, Norge s'est trouvé très jeune préparé à penser que si l'homme ne se décide pas à « se faire », il court le risque de se dissoudre dans l'à-peu-près. Se pose alors à lui une question d'existence : quel sens l'homme peut-il donner à sa vie ?

Il mettra longtemps à reconnaître qu'elle est d'ordre métaphysique. Tout d'abord, parce qu'il est d'une génération qui répugne aux grands mots. Ensuite, parce que la gravité s'entoure toujours chez lui, on le sait, d'un charme malicieux. C'est voici trois ans seulement, dans la réédition du beau livre que Robert Rovini lui a consacré dans les « Poètes d'aujourd'hui », qu'il consent enfin à un aveu formel sur ce thème capital:

Dans les incertitudes qui tourmentent la condition où nous sommes, je me dois de confirmer que j'ai fait un choix. J'ai fait un choix délibéré entre les puissances du oui et celles du non.

Ce choix est-il arbitraire? Il l'est ardemment. Comme sont arbitraires les battements du cœur. Le cœur bat pour la vie sans aucun propos lucide.

Ce oui à l'amour, ce oui à la soif de bonheur, ce oui au sourire, ce oui à Dieu même ne sera pas gagné sans épreuves. Car il s'agit d'un combat. Les tortures l'accompagnent autant que les objections de l'absurde. Mais l'élan d'une passion qui ne se nourrit que de son désir n'admettra pas de limite. Au demeurant, je suis de ceux qui pensent que la vocation de l'homme réside dans le dépassement, dans le vertige de joindre ce qui l'entoure et qu'il sera tenté d'appeler l'Infini. Chasse à l'homme si l'on veut et sans doute chasse au surhomme. L'homme est fabuleux, il exige sa Fable.

... Un monde sans poésie est un monde qui démissionne. Le monde meurt d'impoésie. Ici s'affirme le refus d'être emporté comme une épave sur les houles des âges, une fidélité aux bêtes et aux gens, ici un héritage, une fortune qu'il s'agit d'assumer et d'accroître. Et que l'insupportable « creux-néant-musicien » soit comblé par notre jouvence exultante.

Le mot Joie s'est maintes fois formé sous ma plume et j'y reviens. La joie est une émanation spontanée de certains tempéraments. Mais elle est aussi un acte de la volonté. Je souhaite que ma poésie constitue une motion passionnée de vitalité et de joie.

On aura remarqué que dans ce texte révélateur Norge parle d'un « oui au sourire ». C'est un de ses mots-clés. Tour à tour masque, armure, auréole, le sourire est dans sa poésie le signe permanent d'un combat et d'une victoire. Il y brille dans le grave, il s'y moque de l'affreux.

Or c'est dès 1929, dans deux vers de l'Avenue du ciel que le sourire est prescrit à l'homme comme une consigne de vie : quelque chose oblige de sourire | sous peine de mourir.

En 1936, Le Sourire d'Icare élève ce mot d'ordre à sa dignité subversive. Toute l'éxégèse traditionnelle du mythe d'Icare nous enseigne à considérer que sa chute est le juste châtiment de l'orgueilleux. Chez Norge, au contraire, Icare est l'homme qui, dominant la matière, brûle d'assurer et d'assumer l'expansion de son âme. Le poète ne lui fait-il pas dire : Il s'agit d'être l'ouvrier d'une merveille, la merveille n'étant pas de réussir mais de démontrer que seul l'impossible est le destin de l'être. Aussi Icare ne meurt-il pas ici comme un réprouvé. Ceux qui découvrent son corps se surprennent de voir ce cadavre sourire :

Quelqu'un dit: Il sourit d'avoir si follement défié Dieu.

Ou de l'avoir adoré de si près.

Mais quelqu'un dit encore: chers compagnons, c'est le même sourire!

Un mort qui sourit contre toute règle, un dieu qui se sentirait reconnu par qui le défie, l'échec transformé en grâce, c'est manière pour Norge, à la veille de la quarantaine, de prendre définitivement le contre-pied des sagesses de soumission pour s'avancer vers ce qu'il va de plus en plus précisément appeler l'âme.

Joie aux âmes, ce livre superbement cohérent, est le « Ce que je crois » de Norge. Écrit en 1939 et 1940, alors que le conflit mondial se noue, publié en 1941 par la Maison du Poète, il doit son titre à une coutume que le poète rappelle en ces termes :

En Bretagne, dans l'île de Sein, misérable terre sans arbre, au bétail maigre, battue par les tempêtes, les hommes ne se saluent pas d'un bonjour, bonsoir. Ils disent Joa d'ann annaoun, Joie aux âmes.

Le symbole est transparent. Les habitants de l'île de Sein sont la métaphore évidente de la condition humaine. Leur sort ingrat, ils ne le surmontent qu'au prix d'une vivace projection spirituelle. Norge inaugure ici très clairement sa fameuse dialectique du retournement qui inverse radicalement les termes du débat : c'est sur le manque que l'on prendra appui, c'est de la faim que naîtra l'aliment.

Composés en larges versets, les huit poèmes de Joie aux âmes manifestent par la seule succession de leurs titres un mouvement de conquête intérieure : poème du renoncement, poème de l'aspiration, poème de l'investiture, poème de la communion, poème de la salutation, poème de la mission, poème de la révélation, poème de la possession. La référence religieuse de ces intitulés paraît évidente. Elle n'est paradoxale qu'en apparence : la farouche entreprise de vitalité que constitue l'édifice norgien s'inscrit en effet, dans l'ordre spirituel, en relation avec le concept du divin tel qu'il l'a appris, c'est-à-dire l'image chrétienne de Dieu: le sourire de l'homme est ici le garant du sourire de l'Éternel, mais il ne peut, comme celui-ci, être appréhéndé qu'au prix d'une lutte sans concession. Il s'agit donc de débusquer le désespoir dans sa tanière, de lui opposer la puissance du désir, de proclamer que le manque est un mode joyeux de l'être. Aussi faut-il d'abord délivrer l'homme de ses paresses, de ses timidités, des consolations factices qu'il se donne. Et le poète des facilités de la poésie. Le poème liminaire de Joie aux âmes est parfaitement explicite à ce sujet :

> D'un ongle de fer qu'on racle les murs graissés par les vers de jolis poètes!

A poignes de crins effaçons les frises où brillaient ces fêtes! C'est à d'autres faims que nos dents s'aiguisent!

Faute de pouvoir vous lire un seul de ces longs et grands poèmes à la puissante architecture, j'ai pris le risque de réunir quelques-uns de leurs passages les plus significatifs. Aux hommes, ses compagnons, le poète montre la voie qui les conduira au château de l'âme:

Ils allaient ce soir-là s'endormir dans la tristesse | Alors ils écoutèrent le poète :

ô migrateurs, moi poète, j'ai le savoir. Moi, le suspect, le dissident, je suis la résidence

... J'ai appris l'homme dans ses vertèbres, le ciel dans son abîme.

Et je sais regarder mon ignorance avec amour.

Ainsi je continue cette vieille race orageuse et je dis que la vie est bonne.

... J'invente la lumière dans la cécité, je moissonne des aurores dans la nuit massive.

... Je vous annonce que l'homme bâtira son château au milieu du sable incertain.

... Joie aux âmes! C'est le cri excellent sur la terre la plus aride.

... Nous voici précédés d'un florissant sourire qui s'empare bientôt de tout le ciel. ... Les yeux nous sont donnés : le monde existe et nous avons des yeux pour le voir.

... Régions des âmes, comparaissez.

... Serment que nous ne renonçons à rien. Serment que nous ne consentons à aucune limite. Une si libre joie est le défi de l'homme.

... Nous avons chanté dans la ténèbre pour donner preuve de notre éclat. Nous avons lancé notre pont dans le vide. Et sur le vide notre pont a trouvé pilier.

... Impérieuse nouvelle! visible et touchable nouvelle, arrogante et tyrannique nouvelle: Joie aux âmes.

Maintenant que la ligne de faîte de sa poésie est tracée, Norge, qui n'abuse jamais de la gravité, peut donner libre cours à ce que Segalen appelle « les puissances du Divers ». C'est un homme fortement établi dans son exigence fondamentale qui allume le feu d'artifice des *Râpes* et de tous les livres qui vont les suivre. L'humour le plus saugrenu, la jubilation, la mise en question constante de l'homme et de Dieu s'y déploient : mais

ils ne laissent jamais oublier, comme l'écrivait déjà l'auteur de « 27 Poèmes incertains » ni la petite fêlure qu'il y a dans toutes les choses, ni l'inexorable conduite à tenir à son égard, que nous rappelle le poète de « Gros Gibier » : Chance ou guigne, azur ou givre | qui ne veut mourir doit vivre.

Au fil des ans, ce dur mot d'ordre revêtira les formes les moins attendues. Dans l'admirable *Vin profond*, c'est le surprenant valet du poème intitulé *Le Plumeau* qui, tout en époussetant meubles et objets, et, dans le même mouvement, religions et histoires, morales et faux-semblants, incite ses frères humains à épouser fortement l'existence et qui, les trouvant si timides à exercer leur talent de vivant, profère ces mots de démiurge :

Bon, hon, alors je ferai quelque chose de rien. Je ferai un désespoir habitable qui s'appellera la joie... Ce qui reste de viande entre les dents des dieux, c'est ton festin. Dévore!

Lui succédant, c'est *Le Lombric* à qui sont enseignées sur le mode plaisant toute l'évolution qui le mènera à devenir un homme, toute l'inanité de ce qu'il entreprendra dans cette future condition et l'unique méthode pour y résister vaillamment :

Toi, tu n'as même pas de regard, et comme le nourrisson tu es mal dans ta peau, tu grimaces.

Mais patience, affreux petit drôle à la tête visqueuse. Ton sang charrie l'esprit d'aventure et tu es un garçon d'avenir.

Nous deux, mon cher lombric, nous avons perdu la vieille magie d'innocence; nous nous débattons... Nous savons qu'il n'y a rien à savoir et nous avons la rage de savoir.

Mais dors encore, mon petit besson glabre, prends des forces. Dors six cent mille ans sur ton côté droit, puis six cent mille ans sur ton côté gauche. Tu vas devenir quelqu'un.

... Quoi, tu voudrais de l'œil et de l'oreille aussi? Pour quoi faire? Pour voir, pour écouter?

J'avais bien dit qu'il y avait de l'homme en toi, brave petit lombric de toujours.

Prends garde, tu vas faire comme moi. Tu finiras par te promener avec un chapeau de plomb sur chaque oreille.

Tu les appelleras mémoire et conscience et ils te seront de plus en plus lourds à porter.

... Tu les auras, tes galops d'Attila et tes cliquetis césariens, tes Xénophon mangeurs de figues et tes Victor Hugo écrasés de bagages. ... Je te connais, va! Tu es comme moi : il te faut tout et ce Pourquoi et ce pourquoi de tout.

... Eh bien non! Toute cette besogne a déjà été faite une fois. Et tu ne sauras jamais inventer la même chose que moi pour t'en tirer : un sourire.

Cet incroyable sourire qui tutoie le soleil et met un faux nez à la lune. Admire, admire, c'est mon testament, c'est toute ma force et c'est mon chef-d'œuvre, et tel, je crois, que nul ne pourra faire mieux.

Faut-il s'étonner dès lors que, s'étant approprié la totalité de l'œuvre de création comme son bien usuel, Norge accomplisse un suprême retournement : en s'établissant, avec Eux les Anges, dans la familiarité du surnaturel, il dessine simplement cet accomplissement achevé de l'humain auquel il n'a cessé de tendre :

J'avais toujours vécu dans les prodiges et pour la première fois je rencontre du naturel

Ce regard naturel et ces ailes naturelles (n'est-il pas naturel d'avoir de l'aile?)

Et ce style naturel jusque dans les miracles...

Enfin, moi, je suis à l'aise avec les anges et je ne pourrai plus jamais m'en passer

... Vous dites qu'on ne les voit jamais. S'il n'y a que le monde visible, alors, c'est vrai, les anges, on y croirait mal.

S'il n'y avait que le monde visible, est-ce qu'il y aurait l'espérance? Est-ce qu'il y aurait l'amour?

Ah! laissez-moi vous habiter, grandes huées impérieuses!

Tel est Norge. Celui que nous lisons le plus souvent, qui célèbre les désordres et les paradoxes de l'existence parce que ce désordre est le seul vrai ordre de ce qu'il appelle familièrement le grand mic-mac. Et l'autre, sans cesse sous-jacent au premier dont il est inséparable, celui de l'énergie intérieure, du dessein secret, de la privation muée en avidité et, finalement, en conquête.

Je crois qu'il est bon de méditer dans le temps actuel la leçon de cette poésie. Elle prend sa source dans une solide conception de la dignité et de la merveille d'être au monde. Face à la nausée de Sartre, à l'homme-poubelle de Beckett, Norge est le créateur qui, dans ce siècle, a osé doter l'homme d'une stature affirmative.

La robustesse de ce parti-pris s'incarne dans une poésie dont il a pu dire qu'elle est un aliment. Sa célèbre proclamation : la poésie, cela se mange, n'est ni une boutade ni un à-peu-près. Lui dont la vie et la poésie ne forment qu'un, je sais qu'il la tient pour un véritable pain spirituel, une sorte d'hostie, la plus incarnée qui soit. Meunier de son propre grain, boulanger de sa propre farine, il n'a pas cessé de pétrir ce pain, de le faire lever depuis ce jour lointain de 1923, lorsqu'il eut compris que ses fresques suppliantes d'alors devaient être sublimées au grand feu pour que ce brasier donne un jour naissance à ces ailes naturelles qu'il a pu célébrer dans son grand âge. Chemin faisant et quel chemin! - il a engrangé dans ce « chant général » qu'est sa poésie toutes ses fécondes contradictions, usant des unes et des autres dans les tons les plus différents comme sa nature profonde, et reconnue, l'y appelait, à l'écart de toute pensée théorique, de toute école. De la sorte, comble du paradoxe, c'est l'homme positif qu'il a voulu se faire, célébrateur et gérant du tout-venant quotidien, qui s'est haussé au seuil de l'Absolu. Il pourrait contresigner ces phrases de Suzanne Lilar, qui est de la même grande génération que lui, qui a appris elle aussi que « la mesure ne se conquiert que sur la démesure » : contre la thèse de l'absurdité de la condition humaine, postuler que notre soif d'absolu a un sens, et encore: Tout ce qui existe possède l'obscure intelligence de ce qui est nécessaire à sa progression.

Nous sommes, dit Norge dans une interview, des îles flottantes. Les mots sont nos balises. Ils ont une vertu ascensionnelle. C'est avec les mots, c'est par sa parole que l'homme se fait des ailes.

Certes, les ailes de Norge sont aussi celles de ses mouches très aimées, certes elles l'emportent dans les directions les plus stupéfiantes : tel est le fruit de l'intègre et salubre liberté qu'il a su se donner en s'établissant une fois pour toutes, au départ de sa création, dans l'exigence suprême. Mais le désir de voler dans le vaste champ des possibles lui est venu essentiellement de sa certitude que nous sommes au monde pour y découvrir le sacré qui s'y trouve à l'œuvre. C'est ce qui l'a conduità dire : Chaque fois que l'on désacralise, c'est l'homme qui est perdant.

L'homme perdant, c'est ce que Norge s'est refusé d'être parce que, très jeune, s'est exprimée en lui la violente impulsion de se refuser à être perdu, égaré, emporté, ainsi qu'il l'écrit, comme une épave sur les houles des âges. L'admirable est que ce refus juvénile et sans doute intuitif l'ait mené, par l'exaltation du désir, à l'appropriation progressive et tenace de l'univers et, par celle-ci, à sa sacralisation comme en témoigne ce poème : Dedans dans lequel s'énonce avec une intense conviction l'entre-prise exceptionnelle de toute une vie :

Dans le sacré sublime acharné brasier d'amour. Dans le sacré rageur absurde bleu de bleu Dans le sacré tenaillant sourire de l'archange Dans le sacré dormeur enragé du bête silence. Dans le sacré fourbis noir brûlant de la pensée Dans le sacré dansant jubilant du vin des vignes, Dans le sacré tonnerre d'amour-désespoir de tout, Dans le sacré juron profanateur du sacré, Dans le sacré poumon, poumon de la poésie Norge. Moi. ô i'ai vécu

Dans le sacré.

J'exprimais en commençant ma surprise de constater le peu d'attention que les commentateurs de Norge ont voué à ses premiers recueils, cependant si éclairants quant à la genèse de son œuvre. Il est plus surprenant encore qu'ils ne se soient pas attachés à un poème aussi significatif que celui-ci qui, publié en 1954, date bel et bien de sa première époque de célébrité. Dedans me paraît en effet une des clés évidentes d'un dessein

dont l'ambition spirituelle est avérée... En fait, j'ai tort sans doute de m'étonner. Dedans ne figure-t-il pas dans La Langue verte, c'est-à-dire dans celui de ses livres où Norge joue le plus librement de sa verve langagière? D'avoir glissé comme subrepticement une affirmation aussi brûlante, aussi secrète parmi des inventions aussi ludiques est bien dans sa manière de ne confier ses secrets qu'en voilant leur éclat. Après tout, semble-t-il nous dire, avec cette décence mais aussi avec ce ferme goût de plaire qu'il revendique, chacun est libre de lire ou de ne pas lire Norge autrement...

Devant pareille alternative, comment ne me souviendrais-je pas, avec l'émotion que l'on devine, du beau titre de la pièce de son fils, mon très cher Jean Mogin, qui, par-delà la mort la plus cruelle, semble bien les réunir pour toujours : « A chacun selon sa faim » ...

# Nouveau panorama de la contrefaçon belge

### par François GODFROID

Dans le précédent numéro du Bulletin, François Godfroid étudiait les contrefaçons belges d'œuvres françaises. Il révèle ici que le champ de cette activité était encore beaucoup plus vaste.

### Les rééditions belges des traductions publiées à l'étranger

Les traductions publiées à l'étranger ont été abondamment rééditées par nos contrefacteurs. Citons quelques-unes des plus intéressantes.

Œuvres de Lord Byron. 6e édition, entièrement revue et corrigée, par A. Pichot. 24 vol. in-32e. 1827-1829. Pap. vél. 12 florins.

Le prospectus affirme : On peut acquérir cet ouvrage par souscription, en s'engageant à retirer au moins un volume, tous les dix jours.

Cette collection fort rare a été publiée par une association d'éditeurs des Pays-Bas: Berthot (26), Voglet (27), Galaud et Cie (28), Remy (29), De Mat fils (30), Le Roux (31), A. J. Van Tetroode (32).

<sup>26.</sup> Libraire, Marché au Bois, à Bruxelles.

<sup>27.</sup> Vis-à-vis le Palais de Justice et rue de Ruysbroeck, s. 7, nº 830, à Bxl.

<sup>28.</sup> Longue-Rue-Neuve, s. 5, nº 280, à Bruxelles.

<sup>29.</sup> Rue des Grands Carmes, à Bruxelles.

<sup>30.</sup> Associé à Remy, rue des Grands Carmes.

<sup>31.</sup> A Mons, Grand'Place et à Anvers, Bruxelles, Liège et Tournai.

<sup>32.</sup> Kalverstraat, nº 38, à Amsterdam.

- 2. Baisers et élégies de Jean Second, traduit en vers français, avec le texte en regard par Tissot; suivis de ses poésies érotiques et précédés d'une esquisse sur la poésie érotique; troisième édition. Bruxelles, Avransart, G. Gastebois et Cie, Montagne de la Cour. Lejeune fils et Galaud, rue Neuve. M DCCC XXVI. In-18° comprenant F.T., portrait de l'auteur, T., Lxxxj pp. (préface et esquisse sur la poésie érotique), 1 f. n. ch. (à Monsieur Tissot sur sa traduction des baisers de Jean Second par Parny.) 232 pp. table comprise. Le texte original de cet ouvrage étant tombé dans le domaine public depuis longtemps, seule la reproduction de la traduction, de la préface, de l'esquisse et des poésies de Tissot constitue une contrefaçon.
- 3. Les Veillées du Tasse, traduites en français avec le texte en regard, par M. Barère; précédées de mémoires historiques et de recherches littéraires sur la vie du Tasse. Quatrième édition. Bruxelles, Avransart, G. Gastebois et Cie, Montagne de la Cour; Galaud et Lejeune fils, Longue-Rue-Neuve, st. 5, n° 280. M DCCC XXVI. In-18°. Seule la reproduction de la traduction de Barère, des mémoires et des recherches constitue une contrefaçon, si l'ouvrage attribué au Tasse appartient au domaine public.
- 4. Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains, par le docteur John Lingard, traduite de l'anglais sur la deuxième édition, par M. Le Chevalier de Roujoux. Louvain, chez Valinthout et Vandenzande. 1827-1832. 13 vol. in-8°.
- Mémoires de Silvio Pellico, ou mes prisons traduit de l'italien par M. Oct. B... Tournay, A la librairie d'éducation de J. Casterman, Ainé, Imprimeur, rue aux Rats, n° 11. 2 vol. in-18°. 1833.
- 6. Le Chasseur-Médecin, ou traité complet sur les maladies du chien par Francis Clater, Médecin-vétérinaire de Newark et de Redford. Traduit de l'Anglais sur la 25° édition, par MM. D. O. R. Gardes-du-corps de la compagnie de Croï, traducteurs des ouvrages de M. Goodwin, etc. Bruxelles, Ad. Wahlen, 1835, in-32°.
- 7. Paul and Virginia; translated from the french of J. B. H. de

Saint-Pierre. Brussels, sold by Demat, Bookseller, Great-Square, 1816. (2<sup>e</sup> édition; 2 francs), in-18°. VI-259 pp. Le verso du F.T. porte « Paris, printed by Crapelet, rue de Vaugirard n° 9 ». (Pour ce cas particulier: voir chapitre suivant).

### Les traductions d'ouvrages d'auteurs étrangers, publiées en Belgique par les traducteurs, ou faites à la demande d'éditeurs belges

Les ouvrages sur lesquels les auteurs ou leurs ayants cause n'avaient aucun droit dans nos régions pouvaient non seulement y être librement réimprimés mais encore librement traduits (cfr Introduction et Annexes). Les traductions d'ouvrages d'auteurs étrangers publiées chez nous par les traducteurs sont, pour la plupart, des contrefaçons sur lesquelles ceux-ci pouvaient généralement faire valoir des droits de propriété. Elles constituent un des aspects les plus intéressants de notre librairie.

Certaines ont le privilège d'être les premières traductions françaises, flamandes, etc. des ouvrages originaux. Leur mérite fut, comme celui de toutes les autres traductions, de faire connaître à un certain public des œuvres que celui-ci n'aurait pu goûter en langue originale. Malheureusement, elles contribuèrent, avec les réimpressions, à paralyser l'activité littéraire nationale.

Illustrons ce chapitre de quelques exemples dont nous conservons l'orthographe parfois curieuse.

 Histoire du Soulèvement des Pays-Bas contre la Domination Espagnole; par F. Schiller; traduite de l'Allemand par J. J. De Cloet, ex-professeur de Rhétorique au Collège d'Alost. A Bruxelles, chez H. Remy, Imprim.-Libraire, rue de l'Empereur. N° 812, et chez les principaux libraires du Royaume. 1821. 527 pp. in-8°.

Cette traduction faite sans l'aval des héritiers de l'auteur présente le plus grand intérêt, comme en témoigne cet extrait de la préface du traducteur. L'histoire de Schiller, dont j'entreprends de donner une traduction, est imprimée depuis trente-cinq ans: elle jouit d'une réputation vraiment européenne, et personne jusqu'ici n'avait essayé de la rendre en français. J'ai pris cette tâche sur moi plus par enthousiasme que par espoir de réussir. Né en Flandre, les langues française et allemande m'ont été long-tems étrangères, et je ne puis espérer d'échapper aux justes reproches de la critique. Puisse la pureté de mes intentions émousser quelques-uns de ses traits!

J'ajoute encore un mot. Elevé dans les principes de la religion catholique, je n'ai pu traduire certains passages inspirés par un zèle outré contre la religion que je professe. L'esprit de secte égare quelquefois la plume de l'auteur, et alors je me suis cru autorisé à supprimer ce que lui-même, dans des momens de calme et de réflexion n'aurait pas manqué de faire disparaître. Je dois avouer néanmoins que ces passages sont en petit nombre, et qu'en général la plus rare impartialité a présidé à la rédaction de cet excellent ouvrage (33).

Pauvre Schiller! Que de latitudes prises à ton égard au nom d'une religion de tolérance.

- Françoise de Rimini, tragédie en 5 actes et en vers, par Silvio Pellico. Traduite par Auguste Clavareau. Liège, J. Desoer, 1850. In-8°, de 55 pp.
- 3. Le Comte de Carmagnola, tragédie en cinq actes et en vers, traduite de l'Italien de Manzoni, par Auguste Clavareau, correspondant de l'Institut des Pays-Bas. Liège, J. Desoer. 1851. In-12°. 91 pp.
- 4. Mémoires de Silvio Pellico de Saluces, précédés d'une introduction biographique de Piero Maroncelli. Traduction nou-

A M. Emile Tarlier, Editeur de la Bibliothèque Rurale, à Bruxelles.

Monsieur.

Je suis heureux de vous exprimer mes remerciments et ma reconnaissance pour l'envoi que vous avez bien voulu me faire des épreuves de l'édition française de mon travail sur la Nutrition des Végétaux. Il est très-flatteur pour moi de voir mes écrits agronomiques répandus à l'étranger et surtout lorsque la traduction est aussi claire que celle que vous venez de me soumettre.

Je suis, etc.

Baron L. de Babo.

Weinheim, 10 avril 1857.

<sup>33.</sup> Ce prospectus montre avec quelle désinvolture certains traducteurs ou éditeurs agissaient. En revanche, d'autres furent beaucoup plus scrupuleux : ils soumirent aux auteurs les traductions qu'ils publiaient de leurs œuvres. Ceux-ci les en remercièrent parfois comme le montre cette lettre :

velle par Léger Noël. Bruxelles, Société belge de librairie, Hauman, Cattoir et Cie. In-18°, XI + 362 pp. 2 cartes dépliantes et fac-similé d'une lettre datée de Turin (25-4-1839) au traducteur qui résidait en Belgique étant précepteur chez le Baron Snoy d'Oppuers.

5. Volmaekte en onpartydige historie van Napoleon, Getrokken uyt de beste fransche schryvers, de welke over zyne merkweerdige daeden gehandeld hebben; men heeft daer nog by verzameld vele aenbelangende bewysstukken betrekkelyk tot den levens-loop van deezen wonderbaeren persoon, die tot hedendags too nog onbekend zyn gebleeven.

Twee dikke boek-deelen in-12, met twaelf kopere plaeten; prys eenen gulden 85 cents (4 franken).

Te Brussel, by J.-B. De Kock, Boekverkooper, in de Cellebroeders-Straet, Wyk 8, N° 667; en by J.-B. Dupon, Boekdrukker, ontrent de Stads-Waeg. (1829) (34).

- Het bitter lijden van ons Heer Jesus Christus volgens de beschouwingen van Anna Catharina Emmerich; uit het hoogduitsch vertaeld door W. Vanwest. Sint-Truiden, Vanwest-Pluymers, 1838 (35).
- 7. Hugo (Victor) *Balladen*, vertaeld door E. E. Stroobant. Antwerpen, Van Dieren. 1845. Une plaquette in-12°.
- 8. Guy Fawkes ou La Conspiration des Poudres, par Harrison Ainsworth, Auteur de la Tour de Londres, de Jack Sheppard, etc., etc., traduit de l'anglais pour la Bibliothèque du Journal Le Politique. A Bruxelles, Imprimerie du Politique, rue de

<sup>34.</sup> Traduction

Histoire complète et impartiale de Napoléon, tirée des meilleurs écrivains français, lesquels ont traité de ses exploits les plus remarquables; on y a encore ajouté beaucoup de documents importants relatifs à la carrière de ce personnage mirifique (sic), qui jusqu'à présent sont restés inconnus.

Deux gros tomes in-12", avec douze gravures sur cuivre; prix 1 florin 85 cents (4 francs).

A Bruxelles, chez J.-B. DE KOCK, Libraire, rue des Alexiens, Section 8, Nº 667; et chez J.-B. DUPON, Imprimeur, près du Poids de la Ville.

<sup>35.</sup> Traduction

La douloureuse passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après les Méditations d'Anne Catherine Emmerich: traduit de l'allemand par Guillaume Vanwest. Saint-Trond, Vanwest-Pluymers, 1838.

Louvain, 96. 1843. L'ouvrage se compose de trois volumes in-18° ayant chacun une page de T. sur laquelle est imprimé entre parenthèses le mot « déposé ».

Fait remarquable: cette traduction constitue l'originale française de l'ouvrage, et nous permet de découvrir, avec le texte de Schiller cité plus haut, toute l'importance de cette branche de la librairie belge contemporaine, qui a produit fréquemment les premières éditions françaises, flamandes, etc., d'ouvrages étrangers.

 Paul and Virginia, translated from the french of J. B. N. de Saint Pierre; Brussels, Sold by Demat, Bookseller, Great-Square 1816, in-18° de VI-259 pp. orné d'une jolie fig. en taille-douce. (2° édition), 2 francs. Le verso du F.T. porte « Paris, printed by Crapelet, rue de Vaugirard, n° 9 ».

Cette traduction était vraisemblablement l'œuvre d'un Français et avait été éditée pour la première fois en 1815 à Paris chez Lefèvre. Si nous classons parmi les contrefaçons belges la publication bruxelloise de ce texte, réalisée avec le consentement du traducteur et de son éditeur parisien, c'est parce que nul ne put jamais faire valoir de droit de propriété sur elle dans les Pays-Bas en raison des dispositions légales de l'époque (cfr Annexes).

## La contrefaçon des textes anglais dans les pays d'Europe continentale et particulièrement en Belgique

Quoique l'anglais fût, à l'époque, beaucoup moins répandu que le français, les productions de la librairie d'Outre-Manche

lesquelles étaient surtout répandues en Europe grâce aux traductions pirates qui en étaient faites — furent réimprimées en langue originale — moins abondamment, il est vrai, que celles des auteurs français — par nombre d'éditeurs continentaux.

Un extrait de *La Revue Britannique* (36) nous permettra de vérifier l'exactitude de ces assertions et nous fera revivre les problèmes de la littérature et de la librairie britanniques de l'époque.

<sup>36.</sup> Op. cit., pp. 235-236.

# PAUL AND VIRGINIA, TRANSLATED FROM THE FRENCH OF J. B. H. DE SAINT-PIERRE.

1816.

BRUSSELS,

Soln by DEMAT, Bookseller, Great-Squares

Collection F. Godfroid

(Photo Désiré Roegiest.)

(Format réel: 13,2 × 8,3 cm.)

(...) Comme la langue anglaise n'est cultivée chez les nations étrangères que sous le rapport commercial, il n'est pas à espérer que notre librairie prenne un accroissement considérable à l'extérieur. Je doute même que des efforts tentés pour placer une grande quantité de nos livres sur le continent eussent un résultat heureux. D'ailleurs, la contrefacon serait là avec des avantages immenses, prête à nous disputer tous les marchés. Francfort, Leipzig, Stuttgart, Hambourg, Altona, Cologne, Berlin, Bruxelles, Florence et Paris réimpriment un grand nombre de nos productions à moitié prix. Malgré notre international copyright, malgré les arrangements faits avec la Prusse, je pense qu'il y aura peu d'éditeurs disposés à en faire usage; les frais que nécessiteraient les poursuites les détourneront de la fantaisie qu'ils pourraient avoir de revendiquer leurs droits judiciairement; et puis, disons-le franchement, dans l'état actuel des choses, le dommage occasionné aux éditeurs nationaux par la contrefaçon n'est pas aussi grand qu'on le croit. De ce qu'un livre contrefait s'écoule à six ou sept cents exemplaires, ce n'est pas à dire pour cela que l'édition originale eût trouvé un égal nombre d'acheteurs, même à prix égal : car toutes les opérations de librairie dépendent essentiellement des accointances, des rapports établis, du plus ou moins d'intérêt qu'inspire l'éditeur. Cette industrie ne satisfaisant pas des besoins réels, ce n'est qu'en les faisant naître que le libraire parvient au but de son entreprise; or, les indigènes, mieux que des étrangers, se trouvent en position d'exciter l'appétit factice du public, stimulés surtout qu'ils sont par un gain direct plus sûr et plus considérable que celui que pourrait leur offrir des éditeurs éloignés. La plus grande partie des contrefaçons anglaises tentées sur le continent ont été faites sans résultat, et sont même insignifiantes par leur nombre et leur valeur. MM. Galignani et Baudry, de Paris, sont les seuls qui, à force de soins et de persévérance, soient parvenus à donner à la contrefaçon des ouvrages anglais une certaine importance. Ces éditeurs ont pour clientèle les 30.000 familles anglaises qui habitent la France, la Suisse, la Savoie, l'Italie et les diverses parties de l'Allemagne; à ceux-ci viennent se joindre les rares néophytes qui cultivent la langue anglaise, puis les touristes qui ne manquent pas de faire chez ces libraires leurs provisions de route. Serait-il vrai que ces maisons cherchent à favoriser, par des dépôts qu'elles ont établis sur les côtes de la Manche, l'introduction de leurs livres en Angleterre? Voilà le grief capital que la librairie anglaise est en droit de leur reprocher, car l'équivalent des livres fournis aux résidents anglais par les éditeurs de Paris ne serait pas acheté à Londres, et les touristes ne songent à avoir un bagage littéraire qu'à cause du bon marché. Ainsi le dommage n'est pas grand, en tant que la contrefaçon opère ses ventes au-dehors : c'est au reste, l'opinion des Longman, des Murray, des Colburn. Ces grandes maisons trouvent au-dessous d'elles de s'occuper de ce maraudage, et agissent comme les riches fermiers, qui abandonnent toujours aux glaneurs quelques épis de leur moisson; (...)

A tous ces éléments qui nous montrent pourquoi la librairie anglaise ne put s'implanter valablement sur le continent et pourquoi ses éditions y furent contrefaites au lieu d'y être diffusées, il y a lieu d'en ajouter un supplémentaire, cité par A. Hauman dans sa brochure La Réimpression en Belgique (37).

N'est-il pas vrai qu'à raison du caractère d'universalité de la langue française, la littérature anglaise est principalement répandue en Europe par les traductions françaises? La traduction nuit donc aux droits de l'auteur comme la réimpression; la traduction faite sans l'autorisation de l'auteur est un vol, si la pensée est une propriété.

Ce texte complète celui du chroniqueur de la Revue Britannique. Tous deux nous indiquent que les éditeurs du continent ont eu toute latitude de contrefaire des ouvrages anglais, soit en les reproduisant tels quels, c'est-à-dire en langue originale, soit, comme nous l'avons déjà constaté dans un autre chapitre, en en diffusant les traductions françaises (38); tous deux nous indiquent également pour quelle raison les productions de la librairie anglaise furent si peu reproduites en langue originale par les contrefacteurs continentaux.

Quelle place occupe donc la contrefaçon belge des livres en anglais parmi cette industrie « européenne »? Modeste, parce que nos contrefacteurs étaient plus soucieux de réimprimer les ouvrages français, sachant qu'ils parviendraient à les écouler facilement en raison de l'universalité du français. Une autre raison explique la modestie du développement de la contrefaçon belge des ouvrages en langue anglaise. C'est l'impossibilité qu'eurent nos compatriotes de concurrencer leurs confrères étrangers, la plupart français, mieux implantés qu'eux sur le continent.

\* \*

Les prospectus qui illustreront ce chapitre nous montreront que la contrefaçon des textes anglais en Belgique revêtit plus l'aspect d'une lutte entreprise par les Belges contre leurs rivaux français que d'un combat mené contre les libraires anglais. Il n'est pas vain de dire que la réimpression des ouvrages anglais faite par nos libraires appartient encore et surtout à la contrefa-

<sup>37.</sup> HAUMAN, A. De la réimpression en Belgique, Bruxelles, 1852, p. 10.

<sup>38.</sup> Voir supra. Les rééditions belges des traductions publiées à l'étranger.

çon des livres français en Belgique, c'est-à-dire à celle des livres publiés d'abord en France puis réimprimés en Belgique.

Paul and Virginia translated from the French of J. B. H. de Saint Pierre, Brussels sold by De Mat, Bookseller, Great-Square, 1816. 2e édition, 2 fr. Le verso du F.T. porte : « Paris, printed by Crapelet, rue de Vaugirard, nº 9. » Cette deuxième la première avait paru en 1815 à Paris chez Lefèvre - d'un texte n'appartenant pas au domaine d'Outre-Manche semble inaugurer la série des publications belges en anglais. Elle constitue une curiosité tant bibliographique que bibliophilique puisqu'elle a été imprimée à Paris et publiée à Bruxelles. Elle est extrêmement rare et probablement unique en son genre: toutes les autres productions belges en anglais que nous allons citer, sont de véritables réimpressions de textes d'abord publiés en Angleterre. La première de celles-ci parut en 1818 chez Demanet, imprimeur-libraire-éditeur à Bruxelles. Il s'agit d'une réimpression en 4 tomes in-12° des œuvres complètes de Lord Byron (Complete Works of Lord Byron) qui fut suivie dans les années 1820 par d'importantes contrefaçons.

Le 30 novembre 1825, De Mat annonçait :

CHEAP AND ELEGANT EDITION of the *Novels of Sir Walter Scott*. Bart. Bruxelles, P. J. De Mat, in-18°.

### **PROSPECTUS**

The Works of this celebrated writer enjoy an unprecedented popularity. His novels, especially, would be deemed an essential part of every library in England if the high price at which they are published did not deprive many of the gratification of possessing them.

The editions published on the continent have appeared at a much lower rate, but in general the publishers, having had nothing in view but the turning to immediate account the universal eagerness to obtain them have but little consulted neatness or correctness in the execution. These editions, consequently, although their price, however low in comparison with the English prices, has been still exorbitant, are unfit for a place in a gentlemans library.

An edition, therefore, of the novels of this author which might combine cheapness and elegance is still a desideratum, and it is to supply this deficiency to give the English residents on the continent, as well as the amateurs of English Literature in general, an opportunity of furnishing themselves with an edition, which from the propriety and correctness of its execution might merit a place in their librairies, and at the same time, with regard to price, might place its

acquisition within the reach of as great a number as possible, that the publisher has been induced to undertake the present edition.

The Brussels press, it is wel known, can vie with that of any city in Europe in the beauty of its productions, while for the low price at which it can afford them, it stands unrivalled. It is these circumstances alone that can warrant the publisher in announcing an edition of the kind here contemplated at the low rate proposed.

The pocket edition of the British classics, grand in-18°, will serve as the model of the present, of which a specimen may be seen at M. De Mat's library. Each volume will contain the same quantity as in the ordinary editions.

The price to subscribers for the collection entire will be 2 fr. 25 c. per volume, (or for the 59 volumes advertized in Paris at 254 fr. only, 132 fr. 75 c.)

To non subscribers 2 fr. 75 c. per vol. For separate works 3 fr. per vol.

The tales of the crusaders, 4 vol; in-18°. Price to subscribers 9 fr. is now in the press.

Subscriptions received at P. J. De Mat's library, Grande Place, Brussels, and at all booksellers in the kingdom and throughout the continent (19).

### 39. Traduction

Edition bon marché et élégante des romans de Sir Walter Scott. Bruxelles, P. J. De Mat, in 18".

### Prospectus.

Les travaux de cet écrivain célèbre connaissent une popularité sans précédent. Ses romans, tout spécialement, couvriraient la plus grande part de chaque librairie d'Angleterre si les hauts prix auxquels ils sont publiés n'empêchaient beaucoup de les posséder.

Les éditions publiées sur le Continent ont fait leur apparition à un prix très bas, mais leurs éditeurs n'ayant eu en vue, en général, que de transformer en bénéfices l'attrait universel de ces œuvres n'ont guère recherché la netteté et la correction dans l'exécution.

Quoique leur prix soit bas par rapport au prix anglais, ces éditions sont des ouvrages indignes de figurer dans la bibliothèque d'un amateur en raison de leur prix encore trop élevé.

Une édition des romans de cet auteur, laquelle combinerait le bon marché et l'élégance reste donc un desiderata et c'est pour pallier cette déficience et afin de donner aux Anglais résidant sur le Continent ainsi qu'aux amateurs de littérature anglaise en général, l'occasion d'avoir une édition qui, du point de vue de l'achat et de la correction de son exécution, pourrait prendre place dans leur bibliothèque et, en même temps, en ce qui concerne le prix pourrait placer cette acquisition dans les possibilités du plus grand nombre, que l'éditeur s'est décidé à entreprendre la présente publication.

La presse bruxelloise, c'est bien connu, peut rivaliser avec celle de n'importe quelle ville d'Europe pour la beauté de ses productions. Quant à la modicité du prix auquel elle les produit, elle est là sans rivale. Ce sont ces circonstances seules La maison De Mat ne se borna pas à la reproduction de romans: à la même époque, elle lança un journal; en février 1826, elle édita une tragédie anglaise adaptée d'un texte français; en 1829 enfin, elle publia un livre scolaire et un dictionnaire. Voici les prospectus de chacun de ces quatre ouvrages.

A SHORTLY WILL BE PUBLISHED, the British and continental Herald of news and literature. Bruxelles, P. J. De Mat, in-4°.

This publication will contain the political events of the week, extracted from the British and foreign papers; with such domestic occurrences in Great Britain as may be supposed interesting to English residents on the continent.

Parliamentary Intelligence.

It will also contain notices of new works appearing in England and on the continent, with copious selections from the London Literary Gazette, and the most popular Quarterly and Monthy Reviews.

The HERALD will be published at Brussels every Saturday, so as to contain the news of the English papers wich arrive on Friday. It will be printed on eight pages in-4°. Price to subscribers for three months, ten francs; or thirty six francs per annum.

The impression will be limited to the demand; and it is respectfully requested, therefore, that such as are disposed to become subscribers, will give their orders on, or before the 1st of January next (40).

qui autorisent l'éditeur à annoncer au prix bas ainsi proposé une édition de ce genre, celle dont il est question ici.

L'édition de poche des classiques britanniques grand in-18°, servira de modèle à la présente dont un spécimen peut être consulté à la librairie de M. de Mat.

Chaque volume contiendra la même quantité de matière que celle des éditions ordinaires.

Le prix pour les souscripteurs de la collection entière sera de 2 fr. 25 centimes par volume (ou de 132 frs 75 centimes seulement pour l'équivalent des 59 volumes annoncés à 254 frs à Paris.); pour les non-souscripteurs, il sera de 2 frs 75 centimes par volume; pour des volumes pris à part, il sera de 3 frs.

Sous presse: les Contes des Croisades (4 volumes in-18°), prix pour les souscripteurs: 9 frs.

Les souscriptions sont reçues chez P. J. De Mat, libraire, Grand Place à Bruxelles, et dans toutes les librairies du Royaume et du Continent.

<sup>40.</sup> Traduction

Sera publié prochainement le Herald of News and Literature britannique et continental.

Cette publication contiendra les événements politiques de la semaine extraits des journaux britanniques et étrangers ; y compris les faits survenus en Angleterre, qui peuvent intéresser les Anglais résidant sur le continent. Information parlementaire.

- B Saul, a sacred drama in five acts, altered from the french of Alex. Soumet; by James Biggs. In-8°. Price: 2 fr.
- C Elémens de la conversation anglaise, contenant : 1° un traité clair et précis de la prononciation anglaise; 2° les éléments de la conversation; 3° des dialogues les plus usuels en français et anglais; 4° le secrétaire du commerce, ou Modèles de lettres en anglais avec la traduction française en regard; à l'usage des écoles; par J. Perrin. 6° éd; soigneusement revue et corrigée par Chambaud. In-12°, 3 fr.
- D Nouveau Dictionnaire de Poche, français-anglais et anglais-français contenant tous les mots généralement en usage et autorisés par les meilleurs auteurs; ainsi que l'accent des mots anglais, les prétérits et les participes passifs des verbes anglais irréguliers, le genre des noms français, les termes de marine et d'art militaire, avec un dictionnaire mythologique et historique, et un dictionnaire géographique; par Th. Nugent. Nouvelle édition entièrement refondue et corrigée sur les Dictionnaires de Laveaux, de Lévizac, de Boniface, et de Fain, d'après l'édition publiée à Londres; par J. Ouiseau. 21° édition. Revue par Tibbins et Nimmo. Bruxelles, Ve. P. J. De Mat, 2 parties en 1 vol. in-16° solidement cartonné à la Bradel. Prix (2 fl. 84 cts.) 6 Fr.

Les autres contrefaçons belges d'ouvrages anglais faites entre 1820 et 1830 sont peu nombreuses comme sont peu nombreux leurs éditeurs.

En avril 1826, Ancelle publie à Anvers toutes les œuvres de Goldsmith, de Walter Scott et de L. M. Strech. Dujardin-Sailly Frères, (Librairie Le Charlier), éditent enfin en 1829 et 1830 trois importantes contrefaçons:

### Citons:

- a. Child Harolds Pilgrimage, by Lord Byron, 2 vol. in-32°, papier vélin, portrait gravé sur acier. Prix 3 fl.
- b. The book of the Boudoir, by Lady Morgan, 2 vol. grand in-18°, papier vélin superfin.

Elle contiendra en outre des notices sur les nouveaux travaux réalisés en Angleterre et sur le continent, une abondante sélection de la Gazette Littéraire de Londres, et les Revues trimestrielles et mensuelles les plus populaires.

Le Herald sera publié à Bruxelles chaque samedi de manière à contenir les nouvelles des journaux britanniques sortant le vendredi.

Il sera publié en huit pages in-4". Prix de souscription pour trois mois : 10 fr. ; pour un an 36 fr.

L'impression sera limitée à la demande; il est dès lors respectueusement demandé à tous ceux qui ont l'intention de souscrire, de transmettre leurs ordres pour ou avant le ler janvier prochain.

c. The works of Lord Byron, complete in one volume, grand papier vélin avec superbe portrait gravé au burin. Cet ouvrage, un des plus beaux de la typographie belge paraîtra en trois livraisons in-8°, à 3 fl. 75 chaque, dit le prospectus.

\* \*

La révolution de 1830 paraît donner un coup d'arrêt à la contrefaçon des livres anglais en Belgique. Celle-ci ne reprendra son second souffle qu'en janvier 1835. Il semble que ce soient Hauman et Méline qui inaugurent cette deuxième période plus prolifique que la première — en publiant en format in-18° quelques textes en anglais. Peu après, Wahlen donnera à cette activité son véritable essor en lançant à grands renforts de publicité une entreprise qu'il voudra considérable.

# COLLECTION D'AUTEURS ANGLAIS MODERNES,

Format post-8°, Papier vélin satiné.

### **PROSPECTUS**

Long-temps la littérature anglaise fut reléguée par le prix élevé de sa production dans un cercle fort restreint, dont la masse des lecteurs se trouvait exclue : cette impossibilité de se procurer à un prix convenable des ouvrages d'un mérite réel, et dont on était réduit à admirer les beautés dans de pâles et informes traductions, a été l'une des causes principales du peu d'empressement que le public belge a montré jusqu'aujourd'hui pour cette litterature originale et si virile, qui voit chaque jour un nouveau titre de gloire venir ajouter à l'admiration qu'elle inspire.

Ce fait, qu'on ne nous contestera pas, nous en avions senti depuis longtemps toute la fâcheuse influence pour la littérature française en général, qui si souvent s'est emparée des formes de la pensée anglaise, et dont toutes les productions contemporaines portent l'empreinte du génie des deux poètes-géants de la vieille Angleterre, Shakspeare et Byron.

Depuis long-temps nous avions le projet de doter la Belgique d'une collection des meilleurs ouvrages de la littérature contemporaine anglaise; mais les fermentations politiques étaient encore trop vivaces pour que l'on pût apprécier convenablement les avantages et les résultats futurs de cette entreprise, qui eût mis désormais les bons ouvrages anglais à la portée des moindres fortunes et eût offert au lecteur, huit jours après la publication à Londres, un élégant volume pour le sixième du prix anglais.

Aujourd'hui, nous croyons que le moment de réaliser notre pensée est enfin arrivé, et le mouvement littéraire qui se révèle chaque jour plus hautement nous en fait presque un devoir. La jeunesse belge, qui si long-temps fut privée de l'immense ressource qu'offrait la littérature anglaise à tout ce qui s'occupe de poésie, de littérature, de critique et d'histoire; cette jeunesse à laquelle nous nous adressons surtout, nous saura gré, nous l'espérons, du service signalé qu'une pareille entreprise rend à l'art en général, en même tems qu'aux intérêts particuliers des lecteurs.

Sous le rapport de l'art, les publications littéraires de ce genre fixées à un prix modique, exercent une plus grande influence qu'on ne le pense communément; elles naturalisent en quelque sorte des formes littéraires qui sans cela fussent restées inconnues; elles popularisent des connaissances et des idées, qui, sans leurs secours, ne fussent jamais descendus (sic) de la sphère élevée qui les avait fait surgir; elles ouvrent à l'homme du monde une source ignorée de jouissances toutes nouvelles, dont les traductions ne sont qu'une insipide et frivole contre-épreuve; elles ajoutent des couleurs sur la palette du poète et de l'artiste, enfin elles favorisent l'étude des langues en mettant à la portée de tous les chefs-d'œuvre dont elles s'honorent.

Tels sont les avantages que nous espérons pour la Belgique d'une entreprise littéraire que nous réaliserons avec conscience : les ouvrages que nous livrerons au public seront ceux qu'un succès mérité aura accueillis ; quant à ceux auxquels la camaraderic et l'esprit de coterie pourraient donner un succès d'un jour, ils seront soigneusement écartés, et notre part sera assez belle encore, si le lecteur veut songer que la verve colorée de Washington Irving, le génie large et sublime de Cooper, la critique incisive de Mrs. Trollope, et la molle poésie orientale de Moore enfantent chaque jour de nouveaux chefs-d'œuvre.

Nous n'aurons garde d'oublier le cosmopolite Bulwer, l'auteur des Pélerins du Rhin, dont la touche fine et délicate se colore parfois du sarcasme de Byron; ni Miss Martineau qui, sous une forme frivole en apparence, cache les hautes et sérieuses leçons d'une science qui exige une grande puissance intellectuelle et des connaissances immenses; enfin, tout ce qui nous semblera marqué du sceau du talent, nous le reproduirons peu de jours après sa publication à Londres.

Chaque volume renfermera au moins trois de ceux des éditions de Londres, et sera imprimé sur beau papier vélin satiné. Supérieur aux réimpressions anglaises de Paris, notre format n'aura ni la mesquine apparence de l'in-18°, ni l'incommodité de l'in-8°. Le prix sera d'ailleurs inférieur à celui des éditions compactes de France, si désagréables à l'œil, qu'elles fatiguent (41).

<sup>41.</sup> Admirables d'adresse sont les phrases de cet alinéa : en quelques mots, notre éditeur vilipende toutes les productions de la concurrence française les compacts in-8° qui fatiguent l'œil et belge les in-18° de « mesquine apparence ».

Par ailleurs, il n'est pas inutile de savoir qu'en 1835, Wahlen n'a pas toujours dédaigné l'in-18°, qu'il dénigre dans ce prospectus puisqu'en cette même

La correction du texte attirera tous nos soins: confiée à des hommes de lettres anglais habitués à ce genre de travail, elle ne laissera rien à désirer.

Cette collection sera imprimée en caractères anglais, gravés exprès.

### S'ADRESSER A BRUXELLES,

Chez Ad. WAHLEN, Impr.-Libr. de la Cour, Grande Rue de l'Ecuyer, dite des Dominicains, n° 49.

année, il l'adopte lorsqu'il publie ces quelques ouvrages en anglais dont les annonces sont des plus intéressantes.

- a. Belgium and Western Germany in 1833; Including visits to Baden-Baden, Wiesbaden, Cassel, Hanover, the Harz Mountains, etc., etc.; by Mrs Trollope, author of « Domestic Manners of the Americans. » 2 vols. 12<sup>mo</sup> or 18<sup>mo</sup>, with two handsome vignettes.
- b. Traveller's guide to the Rhine; Exhibiting the course of that river from Schaffhausen to Holland, and describing the Moselle, from Coblentz to Treves; with an account of the cities, towns, villages, prospects, etc., in their vicinity, and of the places where there are mineral springs; together with a description of the various routes, modes of conveyance, inns, coins, etc., by A. Schreiber, historiographer to the Grand Duke of Baden; a new edition, with corrections and additions by L. Kohen, embellished with a map of the Rhine from Schaffhausen to Wesel, and of the Moselle from Treves to Coblentz. 18<sup>mo</sup>. 1835.
- c. Le Promeneur dans Bruxelles et ses environs, 1 vol. in-18°. 1835. Voilà de ces ouvrages qui en disent plus qu'ils ne sont gros. Sous un titre modeste et dans un petit format, on trouve des renseignemens curieux sur tout ce que notre ville contient d'intéressant et d'important à connaître. Chaque monument s'y trouve décrit avec soin, et le mode adopté par l'auteur ne permet ni d'oublier rien de curieux ni de revenir sur ses pas. Il est indispensable pour l'étranger, et utile pour les habitans. Combien de fois ne nous est-il pas arrivé de passer insoucieux auprès des bâtimens curieux par leur construction ou par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, faute d'un « cicerone » qui attirât nos regards sur eux! Cette négligence n'est point à craindre pour ceux qui marcheront armés du Promeneur. Deux plans, l'un de Bruxelles et l'autre de ses environs, complètent cet ouvrage, plus nécessaire que beaucoup d'autres annoncés avec fracas.

Nous venons de dire que cet ouvrage était indispensable aux étrangers. M. Ad. Wahlen, l'a si bien senti qu'il nous en a donné une édition en anglais, sous le titre « The Stranger's guide through Brussels and its environs, containing a description of the various objects of curiosity and interest, together with much useful information with regard to the time of arrival and departure of letters, hackney-coach fares etc.; 18<sup>mu</sup>, fine paper, with 2 plans, one of Brussels, the other of the suburbs; also one of the battle of Waterloo and the monuments.» 1835.

N'est-il pas amusant de constater que l'édition française de Wahlen ne contient pas le plan de la bataille de Waterloo! Peu après la diffusion de ce remarquable prospectus, Wahlen lança ses premiers volumes, puis il n'hésita pas à imprimer dans sa Revue des Revues des textes publicitaires dans lesquels il vantait les mérites de sa collection tout en louant outrageusement sa propre action. Nous en retiendrons deux qui sont particulièrement intéressants: ils apportent de nouveaux éléments quant à la psychologie de l'éditeur et quant à la réalisation de sa collection. Ils sont au surplus très savoureux.

La connaissance des auteurs anglais est devenue une nécessité de l'éducation complète, mais le prix élevé de leurs ouvrages ne permettait qu'à un petit nombre de personnes de se les procurer. M. Ad. Wahlen continue ses publications à bon marché, de tous les ouvrages modernes intéressans que produit la littérature anglaise. (...)

### Le second est encore plus pittoresque:

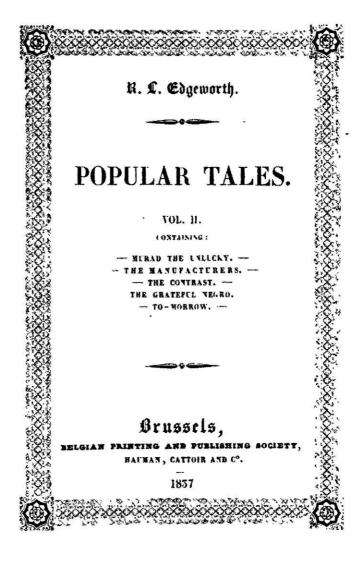
Un nouveau volume vient s'ajouter aux aînés des belles publications anglaises que nous devons à M. Adolphe Wahlen.

On ne saurait accorder trop d'éloge au choix éclairé et consciencieux de l'éditeur pour procurer à bon marché les œuvres des auteurs modernes de l'Angleterre. Dans ces centres d'intelligence, dans ces vastes bazars de la pensée, tels que Paris et Londres, que de mauvais ouvrages pour quelques bons!

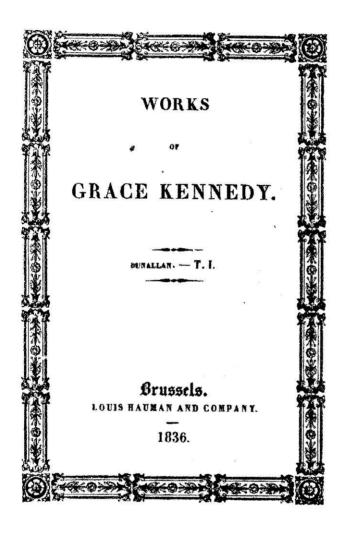
Lodore, ouvrage d'une dame à laquelle nous devons déjà Frankenstein, est de ceux qui doivent survivre.

L'entreprise de Wahlen ne pouvait laisser indifférents Hauman et Méline: dès la parution du prospectus de leur rival, ils redoublèrent d'ardeur. Il n'est pas inutile de dresser la liste des auteurs de langue anglaise publiés par Hauman, Méline ou Wahlen. Elle ne sera pas longue, nos éditeurs s'étant limités à un petit nombre d'auteurs: H. R. Addison, G. Belzoni, M. Boldoni, Bulwer, Byron, F. Clater, G. F. Cooper, De Grandville, Charles Dickens, Maria Edgeworth, A. Ferrier de Tourrettes, T. Forster, Goldsmith, Sir Francis Bond Head, Washington Irving, G. P. R. James, Grace Kennedy, L. Kohnen, Captain Marryat, Miss Martineau, Lady Morgan, T. Moore, Général Muffling, Colonel Napier, Lady Norton, W. Phelps, Sir John Ross, P. Sadler, A. Schreiber, Walter Scott, Mrs Trollope, N. P. Willis.

Citons enfin les auteurs publiés uniquement, semble-t-il, par Wahlen: Banim, La comtesse de Blessington, Mistriss Butler, alias Fanny Kemble, Mrs Gore, Samuel Johnson, Maturin, Anne Radcliffe, James Augustus S<sup>t</sup> John.



Collection F. Godfroid (Photo Désiré Roegiest.) (Format réel : 16,2 × 10,6 cm.)



Collection F. Godfroid (Photo Désiré Roegiest.) (Format réel: 16,2 × 10,6 cm.)

### La contrefaçon belge des textes italiens

Comme toutes les autres contrefaçons, celle-ci est née de l'absence de réglementation internationale en matière de droits d'auteurs. Si nos contrefacteurs ne se sont guère intéressés à la réimpression d'ouvrages italiens, c'est en raison du peu de débouchés commerciaux que leur offraient et la langue et la littérature de la péninsule (42). Ils n'ont toutefois pas hésité à publier les textes qu'ils jugeaient utiles à leur commerce ou ceux que leur proposaient des proscrits. Ces derniers ouvrages ne sont évidemment pas des contrefaçons.

Voici la liste des auteurs italiens édités ou contrefaits en Belgique: Massimo d'Azeglio, Giovanni Berchet, Giuseppe Bertinatti, Giambatista Casti, Antonio Cesari, Cormon et Manni, l'abate Degola, Ugo Foscolo, Vincenzo Gioberti, Gioja, Tommaso Grossi, G. Leopardi, G. Mameli, Alessandro Manzoni, P. Maroncelli, Mazzini, Ignazio Montanari, Silvio Pellico, Giovanni Rosini, Antonio Rosmini, Francisco Soave, Torquato Tasso, Dre. Baldre Tirelli, Angelo Usiglio, Professore Moretti, Vergani, Alessandro Verri, Mario Visconti, Aurelio Zani de' Ferranti.

Tous ces auteurs ont été publiés par les éditeurs Hauman, Méline et Wahlen.

Les maisons Wouters et Mucquard, quant à elles, n'ont guère publié de textes italiens. Leur meilleure production est un texte de Pierre Bonaparte: Rosa di Castro; Novella maremmana racontata da un proscitto (sic), un vol. in-18°. 1845. Ce texte traduit en français fut réédité en 1850 par la Vve Wouters.

<sup>42.</sup> En 1840, un chroniqueur résumait en ces termes les problèmes de la librairie et de la littérature italiennes :

Dans plusieurs circonstances, l'Italie s'est plainte des désordres de la contrefaçon; mais ses maîtres ont été enchantés de l'obstacle imprévu que rencontrait la circulation de la pensée: rien n'a été tenté pour remédier au mal, et aujourd'hui, dans les neuf principautés, on n'imprime que des ouvrages insignifiants dont la cinquième partie est consacrée aux matières théologiques et religieuses. Rome en est réduite au commerce des bouquins, Naples ne produit que des libretti; Florence fait des publications plus sérieuses; mais la censure et l'Autriche sont là pour arrêter son essor. (...) Revue Britannique, op. cit. p. 237.

Enfin, les établissements Périchon, Mayer et Flatau, Rosez et Cie, Tarride et la librairie du Panthéon n'ont publié que les ouvrages de Vergani et que des dialogues français-italiens.

### La contrefaçon belge des textes allemands

Elle semble encore moins répandue que celle des ouvrages anglais et italiens et ne s'est attachée qu'à quelques noms: Ermeler, Goethe, Lessing, Meidinger, Ernst Münch, Jean-Paul Richter, Schiller, K. F. Schlegel, J. A. E. Schmidt, Ludwig Tieck, J. H. D. Zschokke. Les contrefacteurs de ces auteurs sont: Desartorius-Delaveux (Liège), Vanlinthout et Vandenzande (Louvain), Hauman, Méline et Wahlen (Bruxelles).

### Contrefaçons avec droits de propriété...

Il existe des contrefaçons sur lesquelles certains de nos éditeurs ont essayé, avec ou sans succès, de faire valoir des droits de propriété.

Guide des Humanistes, ou premiers principes du Goût, etc., par l'Abbé TUET, nouvelle édition, Bruxelles, Société Nationale pour la Propagation des bons livres, 1839.

### AVIS.

Cette nouvelle édition du Guide des Humanistes et des Eléments de Prosodie et de Poésie latines par l'abbé Tuet, a été revue avec le plus grand soin par un professeur belge. Il a fait disparaître un grand nombre de fautes de style, de goût et d'art qui déparaient un ouvrage dont le fond est excellent. Beaucoup de lacunes ont été comblées ; beaucoup d'additions ont été faites. Enfin, ce qui est de la plus haute importance, non-seulement pour les élèves, mais pour les maîtres, un questionnaire complet a été ajouté, tant aux principes de prosodie ou de versification latine, qu'aux préceptes de goût renfermés dans le Guide des Humanistes proprement dit.

Cette édition, ainsi refondue et améliorée, devenant notre propriété, nous avons fait le dépôt prescrit par la loi.

Conformément à la loi, trois exemplaires ont été déposés.

Mémoires et Anecdotes sur la Cour de Napoléon Bonaparte. Nouvelle édition d'après celle imprimée à Londres chez Cox et Baylis, et enrichie de notes critiques qui n'ont point paru. Bruxelles, H. Remy, 1818.

### AVIS DU NOUVEL EDITEUR.

Malgré les promesses faites par l'éditeur de Londres dans son avant-propos, cet ouvrage annoncé comme devant être consacré uniquement à la vérité, contient beaucoup de faits hasardés, autres insignifians, et quelques-uns qui appartiennent moins à l'histoire qu'un libelle. Le nouvel éditeur a eu pour but dans ses notes, de rectifier des erreurs, et de venger aussi quelques noms d'imputations avancées dans le seul but d'offrir un aliment aux passions malveillantes. C'est surtout à la seconde partie qu'il a appliqué ces rectifications.

Trois exemplaires ont été déposés. Tout contrefacteur sera poursuivi.

Y a-t-il d'autres exemples, dans l'histoire de la contrefaçon, des singulières pratiques que ces deux avis viennent de nous faire découvrir? Certes. Nous nous bornerons à en citer et à en analyser deux, particulièrement éloquents et savoureux.

En juillet 1817, Weissenbruch, Imprimeur du Roi (41), rue du Musée n° 1085, dévoile dans un éloquent prospectus (dont le

<sup>43.</sup> La maison Weissenbruch a toujours fait preuve d'un grand pouvoir d'adaptation: après avoir imprimé et édité sous les différents gouvernements français qui se succédèrent dans notre pays depuis le 9 juillet 1794 (entrée victorieuse à Bruxelles des troupes de la Révolution française), elle mit ses talents qui furent acceptés au service de Guillaume d'Orange d'abord Prince souverain des Provinces Unies des Pays-Bas puis Roi du Royaume des Pays-Bas. Lorsqu'éclata cette entité politique et que naquit la Belgique indépendante, la firme Weissenbruch offrit ses services au gouvernement provisoire puis à Léopold Ier qui les agréèrent. C'est ainsi qu'elle continua à se présenter comme « Imprimeur du Roi ».

Il n'est pas exagéré de dire que cette maison assura la continuité de l'imprimerie belge au milieu des bouleversements et des changements de régimes que connut notre pays.

Voici à titre documentaire le texte d'une circulaire qu'elle diffusa sous l'occupation française.

Bruxelles, ce 28 Ventôse an 10.

Aux Fonctionnaires publics du Département de la Dyle. Citoyens,

J'ai l'honneur de vous prévenir que je mettrai en vente le premier Germinal les Tables de conversion, ou Réductions des anciens poids et mesures de Bruxelles, Louvain, Hal, Nivelles, Diest, Tirlemont, Wavres, Grimberghen, Téralphen, Ove-

texte révélateur de l'esprit de l'époque sera repris dans le premier volume de l'édition dont nous allons parler) pourquoi et comment, il va publier les Œuvres Complètes de Jacques Delille.

### AVIS

La Collection des Œuvres de Delille n'a pas été jusqu'à ce jour mise à la portée de toutes les personnes qui cultivent les lettres françaises, et moins encore de celles qui les étudient.

Le prix le plus modique auquel on peut se les procurer est de 63 francs.

J'ai pensé qu'il était utile de suivre un plan absolument opposé à celui des éditeurs français (44); c'est-à-dire de réduire le nombre de 18 volumes qui composent cette collection à 5 volumes, le prix de 63 francs, à 20 francs, et de classer les ouvrages de manière à ce que chaque volume pût se vendre séparément. Le premier volume comprend les Géorgiques, avec le texte en regard, les Jardins, l'Homme des Champs, et Les Trois Règnes de la Nature (ou 5 volumes de l'édition française).

Le deuxième volume comprend L'Enéide, avec le texte en regard (ou quatre volumes de l'édition française).

Le troisième volume comprend Le Paradis perdu et le Départ d'Eden (ou 4 volumes de l'édition française).

Le quatrième volume comprend l'Imagination, la Conversation, la Pitié, et les Poésies fugitives (ou 5 volumes de l'édition française).

Le cinquième volume comprend les Préfaces et Notes composées par Delille, pour chacun de ces ouvrages.

Pour la facilité des recherches, les numéros de renvoi aux notes ont été conservés dans les différens textes.

J'ai l'honneur de vous saluer, WEISSENBRUCH.

Imprimeur-Libraire, marchand de Musique et d'Estampes, au Bureau des Annonces, place de l'Egalité, ci-devant de la Cour, N° 1085.

44. Il s'agit des frères Michaud, à Paris.

ryssque et La Hulpe, en nouveaux Poids et Mesures, avec leur explication et leur usage. Ce manuel est indispensable aux Fonctionnaires publics, Notaires, etc. Commerçans en gros et en détail, etc. Il est précédé de l'Instruction du Ministre de l'Intérieur sur le calcul décimal, suivi du travail demandé par le Gouvernement à la Commission des Poids et Mesures, et terminé par les Réductions des Monnaies. Il a été rédigé par le C<sup>en</sup>. GHIESBREGHT, professeur de Mathématique à l'Ecole centrale du Département de la Dyle, et il est publié par autorisation spéciale du C<sup>en</sup>. Doulcet-Pontécoulant, Préfet.

J'attends vos ordres pour vous adresser le nombre d'exemplaires que vous croirez nécessaire.

Ce n'est pas sans intention que j'ai rejeté (sic) dans un seul volume, les préfaces, discours préliminaires, avis, avant-propos, et surtout la multitude de notes, au moyen desquels les éditeurs ont pu former autant de volumes. Ayant un intérêt opposé, j'ai cru ne devoir respecter que ce qui était sorti de la plume de Delille. J'ai cru qu'il ne fallait pas forcer les amateurs de ses vers à acheter de la prose qui lui était étrangère et qui se trouve dans tous les dictionnaires.

L'Éditeur.

Le premier volume de la collection sort de presse au début d'août 1817 comme l'atteste cette note manuscrite que Weissenbruch a rédigée et signée au verso du faux-titre du premier volume de l'exemplaire complet que possède la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, à Bruxelles :

Conformément à la loi du 25 janvier 1817, art. 6 paragr. C. je soussigné Imprimeur du Roi à Bruxelles, déclare que le présent Ouvrage est sorti de mes presses et que j'en suis l'éditeur propriétaire. Le dépôt en a été fait cejourd'hui Deux Août 1817. (signé) Weissenbruch Imprimeur du Roi (45).

Weissenbruch, qui exerce à Bruxelles, ville des Pays-Bas, le triple métier d'Imprimeur-libraire-éditeur, Weissenbruch qui n'a rédigé aucun des textes de sa publication, l'Avis excepté, et qui n'est, comme le prouve cet avis, que le contrefacteur des Œuvres Complètes de Jacques Delille, Weissenbruch dépose donc sa contrefaçon avec une déclaration conformément à la loi réglant, dans le Royaume des Pays-Bas, la reproduction et la propriété littéraires et ce dépôt est accepté, l'inscription manuscrite en fait foi alors que seuls des exemplaires d'éditions d'ouvrages sur lesquels un droit de copie peut être réclamé doivent être déposés, et qu'une déclaration ne doit figurer que dans un seul exemplaire déposé de chaque édition de ces ouvrages.

Pourquoi notre contrefacteur a-t-il rédigé cette note et fait le dépôt? Veut-il, pour des raisons publicitaires ou de prestige, se faire passer pour l'éditeur choisi par les ayants cause de Delille afin de publier dans les Pays-Bas, les œuvres du poète français? L'Avis imprimé en tête du premier volume rend peu plausible cette hypothèse.

<sup>45.</sup> Pour la bonne compréhension de ce qui va suivre, nous conseillons au lecteur de lire la loi du 25 janvier 1817, reproduite en annexe à la fin de cette étude.

Croit-il que la loi exige le dépôt et la déclaration de toutes les éditions, même des contrefaçons qui ne sont, nous le verrons par ailleurs, que les rééditions d'ouvrages appartenant au domaine public, ne bénéficiant donc d'aucune protection et pouvant dès lors être réimprimés et réédités par quiconque?

Imagine-t-il que la loi protège les contrefaçons de ces ouvrages ?

Ces hypothèses sont peu valables tant il paraît improbable qu'un de nos éditeurs, contrefacteur de surcroît, ait méconnu la portée des textes légaux, même si la rédaction de ceux-ci laisse beaucoup à désirer. Si ces théories ne sont pas valables, alors pourquoi cette déclaration et ce dépôt? Sans doute, parce que Weissenbruch veut interdire dans les Pays-Bas la contrefaçon des Œuvres Complètes de Jacques Delille telle qu'il en a conçu et réalisé la publication. Si tel est le cas — et l'histoire de l'édition de l'époque permet de le croire — c'est que notre éditeur estime pouvoir bénéficier au même titre que les auteurs, les traducteurs ou leurs ayants cause respectifs, des dispositions de la loi, parce qu'il ne considère pas son édition comme une contrefaçon, mais voit en elle un ouvrage artistique ou littéraire original sur lequel il veut s'assurer des droits de propriété.

Sa déclaration manuscrite fortifie cette singulière hypothèse : il y qualifie son édition d'ouvrage et s'en affirme le propriétaire (46). S'il parvient donc — ce qui n'est pas certain — à

<sup>46.</sup> Cette solution nous semble la plus plausible. Toutefois, il n'est pas impossible que Weissenbruch, qui savait évidemment que les contrefaçons n'étaient pas protégées et qu'il ne fallait pas les déposer, n'ait pas limité ses ambitions à la protection de sa seule édition mais ait tenté, sans succès il est vrai, de s'approprier ni plus ni moins les œuvres complètes de Jacques Delille, c'est-à-dire de s'en assurer le monopole dans le Royaume, soit en les publiant de façon originale, soit en faisant que son édition réponde simplement aux conditions des paragraphes a, b, c, de l'art. 6 de la loi de janvier 1817. Cette dernière hypothèse nous est suggérée par la démarche de Tarlier. En 1830, celui-ci publiait à Bruxelles une simple contrefaçon des Harmonies poétiques et religieuses de Lamartine au verso du F.T. de laquelle il imprima cet avis:

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, je regarderai comme contrefaçon toute autre édition de cet ouvrage.

H. Tarlier.

Cet avis ne révèle-t-il pas que le contrefacteur prétendait monopoliser les « Harmonies » parce que l'édition qu'il en avait faite répondait simplement aux

interdire dans les Pays-Bas, la reproduction des Œuvres Complètes de Delille comme il les a publiées, il ne pourra empêcher que d'autres éditeurs du pays en conçoivent puis en réalisent différemment mais de façon tout aussi originale, la publication. C'est pourquoi ce n'est sans doute pas sans amertume qu'il verra au moment de la sortie de presse de son troisième volume, annoncer par un éloquent prospectus l'imminente parution des Œuvres Complètes de Jacques Delille, publiées par A. V. Arnault, un proscrit français réfugié dans les Pays-Bas, qui, son exil fini, deviendra membre puis Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française (47) — et Maubach, Imprimeur de L.L. Altesses Royales et Impériales le Prince et la Princesse d'Orange. Voici ce texte, dont nous respectons, comme toujours, la teneur et l'orthographe.

### AVIS DES EDITEURS

Les divers ouvrages de *Jacques Delille* ont été publiés successivement chez les *Frères Michaud*. Ils forment une collection de 19 volumes, imprimés en caractères semblables et dans un même format. Cette collection est fort chère; elle coûte 66 fr. 50 c (48).

exigences des paragraphes a, b, c, de l'art. 6 de la loi ? Il va de soi que la tentative de Tarlier ne pouvait aboutir : trois autres contrefaçons des « Harmonies » furent publiées en Belgique la même année.

<sup>47.</sup> Antoine-Vincent ARNAULT, poëte tragique, né à Paris en 1766; m. en 1834, fut attaché, dès sa jeunesse, à la maison de Monsieur, depuis Louis XVIII. Il débuta, à 25 ans, par une tragédie de Marius à Minturnes, qui eut un grand succès. En 1792, il donna Lucrèce. Après les massacres de septembre, il passa en Angleterre, puis revint en France à la fin de 1793. Arrêté comme émigré, on le sauva en invoquant sa qualité d'homme de lettres. En 1797, il fut présenté au Général Bonaparte, qui l'envoya organiser un gouvernement provisoire dans les îles Ioniennes. Honoré de l'estime et de l'amitié de ce grand homme, il s'attacha à sa fortune, et prit part au coup d'état du 18 Brumaire. En 1800, il fut nommé chef de la division de l'instruction publique au Ministère de l'Intérieur, et plus tard Conseiller et Secrétaire de l'Université. En 1814, après l'abdication de Napoléon, et délié de ses serments par cette abdication. Arnault se rallia aux Bourbons; mais ayant accepté la Députation pendant les Cent-Jours, la seconde Restauration l'exila et raya son nom de la liste des membres de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1799. Son exil cessa en 1819. Il rentra, en 1829, à l'Académie Française, dont il devint Secrétaire Perpétuel en 1833. (Extrait du Dictionnaire Général de Biographie et d'Histoire par Ch. Dezobry et Th. Bachelet ; Paris 1876.)

<sup>48.</sup> Remarquons que le prix et le nombre de volumes signalés par Arnault

Nous avons pensé que ce serait rendre un service aux lettres et aux hommes qui les cultivent, que d'en faire une édition nouvelle, moins volumineuse et moins dispendieuse de plus de moitié.

Cette édition sera complète. Tous les vers de *Delille*, le poète français qui, *Voltaire* excepté, a fait le plus grand nombre de vers, y seront religieusement conservés.

Mais nous n'aurons pas, nous l'avouons, le même respect pour les fragments de prose que les éditeurs ont jetés avec un peu trop de profusion, entre les chants des divers poëmes de notre auteur.

A l'aide de cet artifice, ils sont parvenus à faire de chacun des poëmes de *Delille*, un volume de proportion suffisante, et à vendre au public, avec ce qu'il voulait lire, ce qu'il n'a pas lu.

Mus par un intérêt tout opposé, nous avons débarrassé Delille de ceux de ces accessoires qui grossissaient son bagage sans l'enrichir, et lui donnaient plus de poids que de valeur. Ce retranchement seul, nous a fait obtenir une réduction au moins d'un 5ème sur chaque ancien volume, ce qui, joint à la proportion que nous donnons aux nôtres et à l'économie des procédés typographiques que nous employons, nous permet d'offrir en cinq volumes ce qui était en dix-neuf, et de livrer pour vingt-cinq francs, cette collection, qu'on ne pouvait se procurer qu'à un prix plus que double.

Ces retranchements, ou ces réductions, ont été faits avec la plus grande circonspection : tout ce qui était utile est conservé, même dans les notes que nous savions n'être pas sorties de la plume de l'auteur : bien plus, nous en avons ajouté de nouvelles quand cela nous a paru nécessaire ; mais nous avons retranché, sans hésiter, tout ce qui était évidemment superflu.

Le premier morceau soumis à cette opération, est le discours préliminaire des *Géorgiques*. Il se compose originairement de deux parties très distinctes. Dans la première, *Delille* parle des anciens qui ont écrit en vers ou en prose sur l'agriculture, et défend Virgile contre les diverses attaques qui lui ont été faites, soit comme agronome, soit comme poëte. Cette partie, quoiqu'écrite avec esprit, ne nous paraît pas d'un grand intérêt.

A quoi bon défendre l'utilité des théories de Virgile? Sont-ce des principes d'agriculture que l'on cherche dans les *Géorgiques*? non ; ce sont des vers qu'on relit encore, lors même qu'on s'est assuré de l'inutilité des principes qu'ils nous transmettent.

Défendre Virgile comme poëte, n'est pas moins inutile. On lui reproche d'avoir manqué de méthodes dans la distribution des matières. Il ne nous semble pas que, pour un poëme didactique, il pût y avoir un ordre nécessairement meilleur que celui que ce grand poëte a suivi, et quand on lit les admirables épisodes dont les *Géorgiques* sont semées, peut-on croire que le poëte qui a fait si bien, n'aie pas fait le mieux possible?

et Maubach pour la collection française diffèrent de ceux donnés par Weissenbruch.

Dans la seconde partie de son discours préliminaire, *Delille* traite de la traduction. Cette partie est excellente; c'est un maître qui nous met dans tous les secrets de son art; il n'y a pas un mot à retrancher là. Aussi avons-nous conservé, dans son intégrité, ce morceau, non moins utile pour ceux qui enseignent que pour ceux qui apprennent, pour les professeurs que pour les élèves.

Nous ne donnons pas le texte latin. Il nous a semblé peu important de le conserver. Ou le lecteur sait le latin, ou il ne le sait pas. Dans le premier cas, il doit déjà posséder le premier des classiques : dans le second, que lui importe d'avoir un texte qu'il ne comprend pas ? (a)

En dédommagement de cette suppression, nous offrons, à la fin des Géorgiques de Delille, les imitations les plus heureuses que divers poëtes français ont faites des plus brillants morceaux de ce poëme; telles, au I<sup>er</sup> livre, que les Prodiges qui accompagnèrent la mort de César; l'Eloge de la vie champêtre, au second; la Peinture de la Peste des animaux, au troisième; et au quatrième, l'Episode d'Aristée (b).

Malfilâtre, Dorange, Lebrun, Le Franc de Pompignan, Cournand, l'abbé Raux ont traduit les Géorgiques, les trois premiers en partie, les autres en totalité. L'on ne sera pas fâché sans doute de pouvoir comparer leur travail à celui de Delille, à qui l'on dispute quelquefois la palme, que pourtant il ne perd jamais.

Ces imitations seront placées après les notes des quatre livres.

Nous avons suivi la même méthode pour l'Enéide, qui a été traduite aussi par H. Gaston, par M. Lombard, par M. Becquey, et dont tant d'auteurs ont imité des fragments; nous la suivrons également pour les Bucoliques que l'on trouvera à la fin du second volume, ainsi que le poëme du Moucheron dont la traduction, par le comte de Valori, vient de paraître.

Bien que ces deux dernières traductions ne soient pas de *Delille*, nous avons pensé qu'on nous saurait gré de les faire entrer dans notre collection. Nous offrons ainsi au public un Virgile complet.

Indépendamment de Gresset, plusieurs auteurs, parmi lesquels on distingue Dorange, Millevoye, M. de Langeac et M. Tissot, ont traduit les Bucoliques. Embarrassés de choisir, nous avons consulté Delille lui-même. Il a désigné M. Tissot pour son successeur au collège de France. En donnant la préférence à la traduction de M. Tissot sur toutes les autres, dont nous apprécions d'ailleurs le mérite, nous avons cru exécuter les dernières volontés du Virgile français (49).

- (a) Cependant, pour l'utilite des lecteurs qui désireraient comparer, nous avons mis le texte latin en tête des morceaux choisis dont nous donnons diverses imitations.
- (b) Nous avons quelquefois rapproché de ces morceaux les ouvrages qui y ont rapport; c'est ainsi qu'on trouvera, après les imitations de l'Episode de la Peste, les Descriptions de la Peste de l'Attique, par Ovide, et par Lucrèce, traduites par Malfilâtre, et par Lagrange; celle de la Peste noire, de Roucher; et le poëme entier de Belzunce, ou la Peste de Marseille, par Charles Millevove.
- 49. C'est dans le même esprit que nos deux compères publièrent leurs trois autres volumes ainsi que leur supplément. Ils ajoutèrent notamment au Paradis Perdu de Milton imprimé dans le troisième volume, un « examen de l'œuvre »

Ce texte qui suscita sans doute l'amertume de Weissenbruch, l'inquiéta certainement. Pourquoi ? Mieux rédigé et plus habile que le sien, il annonçait une édition portant le même titre que la sienne, inspirée par elle et se rapprochant d'elle sans pour autant la contrefaire, reprenant nombre de textes qu'elle contenait, se différenciant toutefois d'elle par un caractère de publication plus récente le public, ne l'oublions pas, est friand des dernières nouveautés par nombre de textes qu'elle ne contenait pas — tels les imitations, les nouvelles notes et les variantes — par un format plus agréable — l'in-8°, goût de l'époque — par une typographie plus élégante, bref par une originalité qui semblait écraser tout autre édition.

A la parution de ce prospectus, Weissenbruch réagit immédiatement : il modifie son plan d'édition et expose en un avis quelques-unes des raisons qui l'ont amené à apporter ces modifications. Voici ce texte, dont certaines phrases révèlent bien les sentiments que l'Imprimeur du Roi nourrit à l'égard de la collection éditée par l'Imprimeur des Princes Royaux.

### AVIS

Œuvres Complètes de Jacques Delille. Six volumes in-12°; prix : 24 francs. Sont en vente : Ier. volume contenant les Géorgiques, avec le texte latin, les Jardins, l'Homme des Champs, les Trois Règnes de la Nature. 2ème. volume contenant l'Enéide, avec le texte latin. 3ème. volume contenant le Paradis perdu, le Départ d'Eden. 4ème. volume contenant l'Imagination, la Pitié, la Conversation, Pièces fugitives publiées par Delille, et depuis sa mort.

Prix de chaque volume, pris séparément, 5 FRANCS.

SOUS PRESSE. Pour paraître fin de novembre et de décembre, 5ème. volume contenant les discours préliminaires, préfaces, notes, etc., des poëmes compris dans les deux premiers volumes. 6ème. volume contenant les discours préliminaires, préfaces, notes, etc. des poëmes et autres pièces compris dans les troisième et quatrième volumes. Prix de chacun de ces volumes, pris avec ceux ci-dessus, 4 FRANCS.

En commençant la réimpression des Œuvres complètes de J. Delille j'ai annoncé qu'elle serait achevée cette année. J'ai livré à mes souscripteurs les quatre volumes qui les contiennent. Voilà donc ma promesse remplie (50). Le cinquième

par Racine le Fils ainsi que des imitations de Voltaire et de Parseval Grandmaison.

<sup>50.</sup> Remarquons par quelle pirouette Weissenbruch s'explique : il dissocie

volume ne devait comprendre que les préfaces ou notes dont Delille était l'auteur; mais beaucoup de souscripteurs, et particulièrement des personnes recommandables et chargées de l'enseignement public, pour lequel cette édition est particulièrement destinée, m'ont manifesté le regret de ne point trouver dans cette collection la totalité des notes, sur-tout celles de MM. Cuvier, Libes et Lefebvre-Gineau qui accompagnent les Trois Règnes de la Nature. Elles ont vivement désiré qu'il n'y ait aucune lacune dans la réimpression, mais aussi qu'il n'y fût rien ajouté.

En conséquence, le cinquième volume contiendra les discours préliminaires, préfaces, notes, etc., des pièces renfermées dans les deux premiers volumes; et un sixième qui paraîtra (sic) également à la fin de l'année contiendra les discours préliminaires, préfaces, notes, etc., des pièces renfermées dans les troisième et quatrième volumes.

Je me félicite de n'avoir pas cru nécessaire, pour placer mon édition, d'en déprécier une autre, dont on s'occupe en ce moment, qui n'a en effet aucun rapport avec la mienne, ni pour le format, ni pour le prix, et qui n'a point d'errata.

### WEISSENBRUCH, Editeur

Ce dernier alinéa plein de mépris vise évidemment l'édition de Maubach et d'A. V. Arnault. La publication de celle-ci ne souffrira aucun retard, et en 1819, le cinquième et dernier volume sortira des presses de l'imprimerie Maubach (51). En 1821, les deux comparses publieront chez Collette, Imprimeur Place de Louvain n° 547 (52), à Bruxelles, un Supplément de 225 pages, destiné à être encarté dans les volumes de leur édition des Œuvres Complètes de Delille.

Jamais cette publication n'aurait vu le jour sans la précieuse collaboration d'Arnault dont il est bon de rappeler ici la carrière. Réfugié dans les Pays-Bas, il s'associe à Maubach avec lequel il met au point une des plus singulières contrefaçons des Œuvres de Delille. Il tente ensuite avec son associé d'interdire la contrefaçon dans le pays de leur édition qui, par sa réalisa-

les préfaces des œuvres, ce qui lui permet d'affirmer que les quatre premiers volumes ne contenant pas ces textes et ayant paru avant la fin de l'année renferment la totalité des œuvres de Delille.

<sup>51.</sup> Chaque volume porte au verso de son F.T. le texte suivant : « Le dépôt a été fait conformément à la loi, et les exemplaires véritables sont revêtus de cette signature : J. Maubach. »

<sup>52.</sup> Cet imprimeur s'installa à cette adresse en 1821. Il en cédera les locaux et le matériel en 1828 aux frères Laurent.

tion, tient, nous l'avons vu, à la fois de la contrefaçon et de l'ouvrage original. Revenu en France, son exil fini, il n'en poursuit pas moins son activité de « contrefacteur belge » puisqu'il donne avec Maubach ce Supplément publié en 1821 chez Collette. En 1828, il est élu à l'Académie Française à laquelle Delille avait appartenu et en 1833, il en devient Secrétaire Perpétuel.

La liste des points de vente de l'édition des œuvres de Delille publiée par Maubach, Arnault puis par Collette est impressionnante. Elle nous montrera que dès 1817, certains de nos contrefacteurs s'étaient organisés pour diffuser au mieux leur production et dans le Royaume et à l'étranger.

La voici donc telle qu'elle est imprimée au verso du faux-titre de chacun des volumes (exception faite pour celui du « Supplément »):

#### Cet ouvrage se trouve:

#### A BRUXELLES.

Chez J. Maubach, éditeur, place de Louvain, nº 595. Lecharlier, libraire, Montagne de la Cour, nº 682 (53). Demat, imprimeur-libraire, Grand-Place.

et

à Amsterdam Chez	MM. J. Vanderhey, libr.
Amsterdam	G. Dufour, libr.
La Haye	Wallez, implibr.
Rotterdam	Van Baaler, libr.
Rotterdam	Immerzeel, lib.
Utrecht	J. Van Terveen, implibr.
Leyde	Herding et fils, libr.
Harlem	Loosjes, implibr.
Groningue	Oomkens, implibr.
Dordrecht	A. Blussé et fils, implibr.

<sup>53.</sup> En 1829, cette firme qui se dira « Librairie de la Cour » et publiera des ouvrages en anglais, aura pour raison sociale « Chez Dujardin-Sailly Frères, Librairie Le Charlier ». Outre son siège établi à Bruxelles, Montagne de la Cour, n° 682, elle aura cinq succursales situées respectivement à Amsterdam, Kalver-Straat, n° 4, à La Haye, Hoog-Straat, n° 305, à Gand, Place d'Armes ou (sic) Kauter, n° 6, à Louvain, rue de Namur, n° 22, et à Anvers, Place de (sic) Meir, n° 1294.

Midelbourg	Van Benthem, libr.
Maestricht	P. J. Collardin.
Nimègue	Van Goor et fils, implibr.
Arnheim	P. Nyhoff, libr.
Bois-le-Duc	Palier et fils, libr.
Delft	P. De Groot, implibr.
Gand	Dujardin, libr., près la place
	d'Armes.
Ath	Thémon, libr.
Anvers	Le Poittevin-de-la-Croix, imp.
Louvain	Van de Weyer, libr.
Mons	Leroux, libr.
Tournay	Casterman, implibr.
Namur	Dujardin, libr.
Liège	Desoer, implibr.
Liège	Mme Collardin, implibr.
Spa	Mme Veuve Badon, libr.
Alost	J. Sacré, libr.

Et chez MM. les Directeurs de Postes du royaume.

#### POUR L'ETRANGER.

à	LondresChez MM.	Murray, Albemarle-street, lib.
	Edimbourg	Constable, libr.
	Hambourg	Perthès et Beeser, libraires.
	Gotha	Justus Perthès, libr.
	Francfort	Wilmans, libr. (54)
	Leipzig	Grieskammer, libr.
	Aix-La-Chapelle	Leruelle, libraire.

## La contrefaçon belge des ouvrages musicaux

On l'ignore trop, le domaine musical fut pour nos contrefacteurs une proie de taille. Ils s'empressèrent de reproduire toutes les partitions célèbres de cette époque où l'opéra et les morceaux de salon régnaient, comme le français, partout en Europe.

Voici donc la liste des principaux contrefacteurs belges d'œuvres musicales classés ville par ville.

<sup>54.</sup> En 1835, ce libraire allemand s'associera à Ad. Wahlen.

#### Bruxelles

Henry, Editeur et Marchand de Musique.

Lahou et Jouvenel, Editeurs, Mds. de Musique, rue de la Madelaine (sic) N° 50.

Libau, Editeur du Journal de Musique Le Dilettante.

- J. B. Katto, Editeur de Musique, Galerie du Roi Nº 10.
- H. Messemaeckers, Compositeur, Marchand de Musique et de Piano, rue du (sic) Loxum Nº 287.
- G. et J. Meynne, Editeurs, Compositeurs et Mds. de Musique, rue St-Jean  $N^{\circ}$  10.
  - P. Nacher, Editeur, Md de Musique, rue de l'Empereur 15.

Mme Nolot, successeur de Plouvier, Mde de Musique, d'Instrumens et Cordes de Naples de S.A.I. et R. la Princesse d'Orange et de l'Ecole de Musique, Montagne de la Cour N° 672.

Le Journal l'Orphée, rue de la Montagne Nº 823.

Plouvier et Cie, Editeurs, Mds de Musique et de Cordes de Naples, de S.A.I. et R. la Princesse d'Orange et de l'Ecole de Musique, Montagne de la Cour N° 672. Son successeur sera Mme Nolot.

La Revue Musicale Belge.

Les fils de B. Schott, Editeurs à Anvers et à Bruxelles.

Terry, Mds d'Estampes et de Musiques aux Arts Réunis, rue des Chapeliers N° 1264.

#### Gand

Mme Chabot, rue Courte Chevalier. Cet éditeur a collaboré avec Lahou et Jouvenel de Bruxelles et Félix Palante de Liège.

## Liège

Duguet, professeur, Md de Musique, Pianos, etc., rue Sous la Tour N° 302.

Félix Palante, rue Vinâve d'Ile Nº 15.

Certains de ces contrefacteurs ont publié d'intéressantes partitions comme :

1º Partition di Mosè in Egitto, Oratorio (sic) in tre atti,

musica di Rossini, Riditto per il piano forte. Bruxelles, H. Messemaeckers.

- 2º Seconde Polonaise Brillante pour le piano-forte, composée par Ch. M. De Weber. Opéra 72; prix : 4F 50 c; Bxl. Idem.
- 3º Guide au bord de ta nacelle. Paroles françaises de E. Deschamps. Musique de Giacomo Meyerbeer. (Revue musicale belge 1840. VIIe livraison.)
- 4° La Mère et l'Enfant. Paroles de Mr. A. Richomme. Musique de Gaetano Donizetti (Idem).
- 5° L'Inconstance. Paroles de M.\*\*\* Musique de Gaspare Spontini (Idem).

Remarquons que parmi ces éditeurs, certains ont créé un nouveau genre de contrefaçon puisqu'ils ont composé, publié et fait protéger de la réimpression, des paraphrases écrites sur des airs d'opéras célèbres.

Citons: Divertissement, pour le Piano Forté sur les plus jolis (sic) Motifs du Siège de Corinthe, Opéra de Rossini par H. Messemaeckers. Prix: 5 francs. A Bruxelles: au Magasin de Musique et de Pianos de H. Messemaeckers, rue du Loxum N° 287.

Par ailleurs, les textes d'auteurs étrangers mis en musique sans leur consentement, et publiés dans nos régions constituent un des aspects les plus intéressants de notre contrefaçon musicale.

#### Citons:

- (a) La Grand-Mère, ballade, poésie de V. Hugo, musique de E. Huberti.
- (b) La Captive, mélodie, poésie de V. Hugo, musique de E. Huberti.

Ces deux pièces sont extraites d'un recueil publié par E. Huberti chez Lahou et Jouvenel et intitulé Six Romances et Deux Morceaux. Cet ouvrage comme celui de Messemaeckers, a été déposé.

Enfin, les ouvrages de pédagogie musicale furent également contrefaits, comme le montre ce singulier exemple. En 1828, J. H. Mees, directeur de l'Académie de Musique, rue des Sols, n° 648, s'improvise éditeur et contrefait le *Dictionnaire de Musique Moderne* de Castil-Blaze. L'Avis qu'il place en tête de sa publication et qui lui permet de justifier sa démarche ne manque ni d'habileté ni de saveur.

#### AVIS DE L'EDITEUR

Occupé depuis 25 ans à rechercher tout ce qui peut servir efficacement à l'instruction de l'art que je professe, ainsi que les causes de la lenteur avec laquelle la musique se communique aux élèves, j'ai considéré comme indispensable la partie littéraire de la musique. La musique est la langue universelle, elle est celle de tous les peuples; en est-il une dont les règles sont prescrites qui n'ait son dictionnaire? est-il un élève qui n'ait celui de la langue qu'il veut savoir correctement? c'est le premier livre qu'il faut mettre entre ses mains pour commencer ses études. Celui de Castil-Blaze, le plus complet, le seul en rapport avec les progrès de la science musicale, mérite une préférence marquée ; quel que soit le degré de savoir des élèves, ils peuvent toujours le consulter, et ils y trouveront l'explication des mots qu'ils ignorent, et des règles qui leur ont échappé ; l'économie et les Beaux-Arts s'accordent mal ensemble; on ne peut devenir littérateur sans livres, peintre sans modèles, musicien sans musique. Le prix des ouvrages classiques empêche beaucoup de personnes de se les procurer. Mes élèves m'ayant témoigné le désir d'avoir le nouveau Dictionnaire, j'ai cherché les movens d'en publier une édition qui ne laissât rien à désirer, et qui différât de la moitié du prix de l'édition de Paris. C'est moins par spéculation que par le désir d'être utile aux jeunes élèves ainsi qu'aux amateurs, à qui je le dédie, que j'ai été excité à faire cette entreprise; le succès de cet essai donnera lieu à une suite de publications aussi utiles qu'intéressantes; un apercu général de l'état de la musique en Europe, ainsi qu'un plan de conservatoire, plan qui m'a été demandé par une cour du Nord, font suite à l'ouvrage. Basé sur mon expérience, et sur les pièces que j'ai recueillies dans les écoles de France, d'Allemagne et d'Italie, il peut être augmenté ou réduit suivant les ressources et les localités ; je n'ai d'autre but que de répondre à la confiance des élèves de l'établissement que je dirige, et auxquels je consacre mes travaux. Je serai bien récompensé s'ils apprécient les préceptes des hommes qui ont éclairé la route d'une étude dont l'aridité a rebuté tant de néophytes.

J. H. MEES.

L'ouvrage, de format in-8° contenant XVI pp. + 281 pp. porte au bas de son T. les mentions suivantes: Bruxelles, A l'Académie de Musique, rue des Sols, n° 648, et chez tous les marchands de Musique du Royaume. 1828.

## La contrefaçon belge des estampes

Comme les partitions les plus connues, les plus célèbres estampes publiées en Europe furent contrefaites en Belgique par nombre d'éditeurs qui avaient parfois à leur service certains des meilleurs artistes du pays. La liste des principaux contrefacteurs belges d'estampes nous permettra de nous faire une idée de l'importance que connut dans nos régions cette industrie. Notons que beaucoup d'éditeurs de musique étaient également contrefacteurs d'estampes.

#### 1. Anvers

a. L'Imprimerie de L. J. De Cort a publié, aux alentours de 1840, quelques contrefaçons d'auteurs français comme Victor Hugo.

Ces ouvrages sont illustrés de lithographies de N. De Keyser.

b. Ratinckx (H.), imprimeur-libraire, relieur, lithographe, publie de nombreuses copies d'estampes, de 1828 à 1850. Son atelier est d'abord installé Marché-aux-Souliers, sect. 3 n° 578, ensuite Grand-Place n° 715/1

#### 2. Bruxelles

a. Les frères Williaume installés, en 1819, 2 rue de la Couronne. François Williaume est le dessinateur de la maison. Celle-ci travaille à cette époque pour d'autres éditeurs tels Vanlinthout et Vandenzande de Louvain. Elle leur fournit des imitations lithographiques de gravures sur cuivre publiées en France. Beaucoup sont des portraits et des images religieuses.

En 1820, François Williaume et son associée Caroline Châtillon, artiste-peintre, fondent le Journal des Modes Parisiennes qui deviendra en 1822 le Journal des Dames et des Modes Parisiennes. Cette feuille qui connut un vif succès se vendait par trimestre au prix de 3 francs pour les exemplaires non coloriés, de 5 francs pour les exemplaires coloriés et de 6 francs pour les exemplaires de luxe tirés sur Whatman. On la trouvait chez Mademoiselle Châtillon, au Bureau des lithographies, n° 144 Montagne du Parc.

- b. Dewasme et Cie. Cet éditeur, d'abord établi à Tournai, s'installe à Bruxelles où il fonde la société Dewasme Pletinckx et Cie. Il a publié des lithographies destinées à illustrer les éditions de beaucoup de contrefacteurs. On retrouve parmi ceux-ci Casterman à Tournai et Demat à Bruxelles (55).
- c. Decker, rue de Ruysbroeck, n° 830, et Deckeyn, rue de la Montagne, n° 829. Ces deux éditeurs s'associent en 1822 et illustrent leurs ouvrages d'eaux-fortes qui sont des copies faites à Bruxelles par Vivien de planches publiées à Paris. Citons parmi leurs meilleures productions les Œuvres Choisies de Henri Bernardin de Saint Pierre.
- d. Verhasselt, éditeur lithographe. Il copie en entier le Charivari contenant les lithographies de Daumier et de Gavarni.
- e. La Veuve Jorez établie rue au Beurre, n° 6, publie en 1825-1828 des livres illustrés par J. Baptiste Madou.
- f. C'est également Madou qui travaille pour Dero Becker, éditeur militaire, et pour le lithographe Jobard.
- g. Benoist grave des planches sur cuivre pour A. Wahlen dans les années 1820.

<sup>55.</sup> La société Dewasme édita d'importantes contrefaçons. Certaines de celles-ci furent contrefaites dès leur parution ou plus tard comme l'atteste cet important exemple.

Le samedi 24 décembre 1831, la société Dewasme Pletinckx annonçait :

Vues pitoresques (sic) de l'Ecosse, dessinées sur les lieux, par Pernot, et lithographiées par Lauters, avec un texte explicatif, extraits (sic) en grande partie des ouvrages de Walter-Scott, par Pichot; 12 livraisons de 5 planches et une vignette, format petit in-folio; l'ouvrage complet.

fl. 42.

Sur papier de Chine.

fl. 54.

Il est inutile de faire l'éloge de cet ouvrage, qui est placé en première ligne par tous les connaisseurs.

En février 1835, Ad. Wahlen, imp.-libr. de la Cour, grande rue de l'Ecuyer n° 49 et Frédéric Wilmans, au Magasin des Arts et de la Littérature à Francfort s/M. reprenaient le flambeau en publiant ce texte.

Vues pittoresques de l'Ecosse, Dessinées sur les lieux par Pernot, et lithographiées par les premiers artistes (sic), avec un texte explicatif, extrait en grande partie des ouvrages de Walter Scott, par Pichot; 1 volume petit in-folio, pap. vélin superfin, avec 60 belles planches et vignettes, supérieurement exécutées. Le même, avec les planches imprimées sur papier de Chine.

- h. Mayer et Flatau, rue de la Madeleine, 5, ne se contentent pas de publier avec d'autres éditeurs (56) La Nouveauté Littéraire, célèbre collection contenant de nombreuses préfaçons d'œuvres contemporaines (57); ils contrefont des estampes militaires et éditent les œuvres d'artistes belges connus.
- i. Crémetti, éditeur lithographe, rue de l'Etuve, n° 5 puis rue de l'Impératrice n° 8, inonde de 1840 à 1854 le marché de caricatures, de portraits, de paysages, d'ouvrages d'architecture. Une de ses plus belles productions est la copie d'une des meilleures caricatures de Benjamin : Calendrier pour 1844 // Grand Chemin de la Postérité.
- j. La Société Royale de gravure à Bruxelles a produit quantité de contrefaçons d'œuvres étrangères. Ces planches ont souvent servi à illustrer les livres de bon nombre de nos contrefacteurs. Citons à titre d'exemple l'*Histoire de Napoléon* par Laurent de l'Ardèche illustrée de 500 contrefaçons de dessins d'Horace Vernet et de Raffet (Méline, 1839).
- k. L'Etablissement lithographique de H. Borremans a également publié beaucoup de contrefaçons de planches françaises.
- l. La Lithographie de P. Degobert a publié des contrefaçons destinées à illustrer les ouvrages de Wouters et Cie ainsi que des planches militaires.
- m. Lejeune, imprimeur-lithographe, libraire-éditeur à La Haye et Bruxelles (voir supra : Le roman et les nouvelles français).

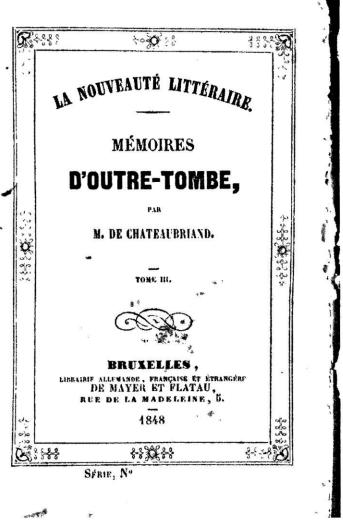
Les contrefacteurs bruxellois d'estampes étaient si nombreux à la fin de l'histoire de la contrefaçon que nous ne saurions les citer tous ici.

#### 3. Gand

Léonard Hebbelynck publie de 1834 à 1850 des lithographies reproduisant des œuvres publiées en France.

<sup>56.</sup> Périchon, Kiessling, Tarride, Rosez et Diederichs, ce dernier éditeur à Amsterdam.

<sup>57.</sup> Par exemple: Les Mémoires d'Outre-Tombe, par Chateaubriand, 20 tomes in-18° (1848-1850); Madeleine, par J. Sandeau. 1v. in-18°, 1846.



Collection F. Godfroid (Photo Désiré Roegiest.)
(Format réel: 15 × 9,5 cm.)

### 4. Liège

L. Grandmont-Donders, Libraire, rue Vinâve-d'Ile, n° 20-608, a illustré ses livres scolaires de petites vignettes sur bois. Celles-ci sont des copies de planches publiées en France.

#### 5. Louvain

Pierre Barella, éditeur, marchand d'estampes, etc., Grand-Place, n° 4, s'associe avec Gust. Simonau et Lamb. Vandewildenberg, publie de nombreuses copies de lithographies éditées à l'étranger ainsi que quelques ouvrages originaux comme *Portraits des Peintres les plus célèbres*, dessinés sur pierre par Gust. Simonau et Lamb. Vandenwildenberg; avec des notices descriptives et historiques par Pierre Barella (1833). Cet ouvrage in-8° de 50 pp. et de 8 lithographies a été imprimé par Vanlinthout et Vandenzande de Louvain. Ses planches sont sorties de la lithographie de Simonau à Bruxelles.

## Aux limites de la contrefaçon : Les ouvrages belges inspirés d'ouvrages étrangers

Nos compatriotes ne se sont pas contentés de reproduire des ouvrages étrangers, parfois en les arrangeant : ils s'en sont inspirés soit pour en faire des imitations ou pour créer des publications plus ou moins originales, voire vraiment originales, qui, nous le verrons, ont souvent porté préjudice aux œuvres dont elles étaient inspirées.

1. En janvier 1827, les lecteurs de la Revue Encyclopédique, publiée rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18 à Paris, purent lire ce texte étonnant qui montre que bien des fois, les libraires belges et français s'entendaient pour contrefaire des ouvrages n'appartenant pas au domaine de l'édition française ou belge.

BRUXELLES. Publication prochaine. Divers journaux des Pays-Bas parlent du prospectus de l'imitation française du Dictionnaire encyclopédique allemand (Conversations-Lexicon), publié à Leipzig par le libraire Brockkaus

(sic) et qui a obtenu un succès prodigieux. L'éditeur belge, soutenu par la munificence éclairée de son gouvernement (<sup>58</sup>), a choisi pour diriger cette importante entreprise un écrivain français généralement estimé, notre collaborateur M. Michel Berr, auquel une connaissance approfondie des langues et des littératures françaises et allemandes permettra de donner à ce travail des soins éclairés et consciencieux. Nous ferons connaître le prospectus et l'ouvrage même, lorsqu'ils nous seront parvenus.

- 2. Don Carlos, tragédie imitée de Schiller par Amédée de la Ronsselière. Liège. J. G. Carmane.
- 3. Les premiers magazines publiés à l'étranger n'ont pas laissé indifférents certains de nos libraires. Ceux-ci en ont « contrefait » le principe, mais non le contenu, et ont créé des publications à caractère national voire nationaliste.

La plus représentative d'entre elles est Le Magasin Belge, universel et pittoresque, créé en 1838 à Bruxelles au n° 10 de la rue d'Acolay. Son prospectus souligne la mentalité des membres de sa « Direction ».

#### Avant-Propos.

Il manquait à la Belgique un *Magasin* populaire, fait pour elle et dans ses goûts, composé d'enseignements utiles, de lectures amusantes, de leçons instructives; qui renfermât à la fois les sages conseils de la morale religieuse, les anecdotes historiques, les faits nationaux, les découvertes précieuses, les recettes d'économie et de ménage, les bons avis d'hygiène, les progrès de la société; en un mot, à la suite des intérêts de l'ame (sic) et des sentiments du cœur, les améliorations du bien-être matériel.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, possèdent en ce genre de nombreuses publications (59); mais, en général, elles conviennent peu à nos mœurs; et le plus souvent la mère est obligée d'en interdire la lecture à sa fille. Ajoutez que ces magasins étrangers ne s'occupent presque jamais de ce qui nous touche, nous Belges. Ces considérations nous ont décidés à entreprendre pour notre pays une publication spéciale. En principes religieux, notre profession de foi est le catholicisme romain, qui sera notre constante bannière. En principes politiques, la nationalité, sans distinction de partis. En principes d'économie, le bienêtre du plus grand nombre.

<sup>58.</sup> Guillaume d'Orange a toujours favorisé la contrefaçon parce qu'il voyait en elle l'une des branches principales de l'industrie de son royaume et parce qu'il en confondait la liberté avec celle de la presse.

<sup>59.</sup> La plus célèbre d'entre elles sur laquelle la nôtre est littéralement calquée est le *Magasin pittoresque*, fondé en 1833 à Paris par E. Charton.

Notre projet est d'amuser en instruisant, de jeter toujours, entre les lectures sérieuses, quelques joyeuses lectures, et de varier, par des récits intéressants, les leçons souvent froides de la science.

Nous ne pouvions négliger un des plus grands agréments des recueils de ce genre, en nous adressant à un peuple ami passionné des arts; nous voulons parler des nombreuses gravures qui donnent aux *Magasins* tant d'attraits. Nous sommes parvenus à réaliser ce problème difficile: de donner du luxe à bon marché.

La plupart des textes contenus dans cet ouvrage ont été rédigés par des Belges. Notons toutefois quelques fragments dus au talent d'étrangers célèbres tels Balzac (*Le Commis Voyageur* par De Balzac, première année pp. 15-16).

4. En 1811, Girault-Duvivier publiait sa *Grammaire des Grammaires*, ouvrage qui devint rapidement célèbre et qui fut abondamment réimprimé par nos éditeurs dès l'abolition des lois françaises sur notre territoire.

En 1844, Auguste Mauvy, ancien directeur et préfet des études de l'Athénée Royal de Hasselt, décida d'imiter Girault-Duvivier et de le surpasser en composant une *Nouvelle Grammaire des Grammaires*.

Celle-ci, qui reprend les grandes lignes de l'ouvrage français, abonde en emprunts faits à d'autres auteurs et tient à la fois, son prospectus l'atteste, de la contrefaçon, de la compilation et de l'ouvrage original.

#### Préface de la Première Edition

Un ouvrage classique, donnant au lecteur une solution claire et précise des nombreuses difficultés que présente la Grammaire française, manque aux gens du Monde et à l'enseignement. Nous avons, il est vrai, pour faire suite aux traités tout à fait élémentaires, la Grammaire des Grammaires de Girault-Duvivier, la Grammaire de Boniface, la Grammaire nationale de MM. Bescherelle frères et Litais de Gaux, la Grammaire de M. Nap. Landais, et quelques autres moins connues et moins estimées; mais nous ne possédons aucun livre qui réunisse, en corps de doctrine, non toutes les discussions, mais toutes les décisions éparses dans les ouvrages sur la matière, et notamment dans le Dictionnaire de l'Académie (1835).

L'essai qu'on a tenté plusieurs fois, et que nous avons tenté nous-même, d'introduire dans l'enseignement méthodique l'ouvrage de Girault-Duvivier n'a pas été heureux : les élèves ont toujours été rebutés par une confusion de raisonnements extraits de divers grammairiens, tant anciens que modernes,

appuyés sur une multiplicité excessive de citations, souvent contradictoires, rarement concluantes. Pour achever de dérouter l'élève, viennent sous chaque page de longues notes ampliatives ou explicatives; puis, dans les nouvelles éditions, d'autres notes commentant les notes primitives ou le texte. Enfin, comme pour augmenter la confusion, MM. Dessiaux et Aug. Lemaire y ont successivement intercalé d'excellents suppléments critiques, qui sont, il est juste de le dire, aussi bien pensés que bien écrits. Voilà la Grammaire des Grammaires de Girault-Duvivier: mine riche où nous avons beaucoup puisé, mais d'une exploitation difficile à qui n'a ni le courage ni la patience de la fouiller, et de parcourir un dédale inextricable de dissertations qui ne mènent souvent qu'au doute, après un chemin long et fatigant. Au reste, quand Girault-Duvivier fit cette utile compilation, l'Académie n'avait pas encore publié la sixième édition de son dictionnaire; l'édition de 1762 était trop ancienne pour faire loi; celle de 1798, entreprise par quelques académiciens sans mission aucune, et qui n'a pas été reconnue par ce corps savant à sa réorganisation, ne pouvait être qu'un ouvrage à consulter. La démocratie était dans la langue — que l'on nous permette cette L'autorité étant aux mains de tous. Girault-Duvivier ne pouvait faire alors que ce qu'il fit : écouter les orateurs de tous les partis, discuter avec eux les points controversés et ne trancher sur rien. Lui-même se rendait compte de sa position difficile, et eût voulu simplifier son travail en s'appuyant sur une autorité prépondérante, celle de l'Académie (voir l'épigraphe au titre) (60); mais la 6e édition du dictionnaire ne parut qu'en 1835, et on en était encore, du vivant de Girault-Duvivier, à discuter si l'on écrirait les imparfaits et les conditionnels par oi ou ai. Voici comment l'auteur de la Grammaire des Grammaires résume la question, et rend compte de la marche qu'il aurait suivie si le Dictionnaire de l'Académie eût paru quelques années plus tôt :

Quoi qu'il en soit de tous ces motifs, de toutes ces imposantes autorités, comme le plan que nous avons embrassé nous impose l'obligation de dire à nos lecteurs tout ce qui peut contribuer à fixer leur opinion, nous ne leur tairons pas que l'usage paroît, depuis quelque temps, avoir assez généralement adopté le changement de la combinaison oi en la combinaison ai, accueilli par Voltaire; et que l'Académie, croyant devoir déférer aveuglément à l'usage, fait, dit-on, imprimer son nouveau Dictionnaire avec cette orthographe. Dès lors, quelque bonnes que soient les raisons données par les autorités que nous avons citées, il nous semble qu'elles ne doivent plus être invoquées, puisque, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, l'usage et l'Académic sont les seuls régulateurs en fait d'orthographe.

Voilà tout le plan de notre ouvrage, Girault-Duvivier nous l'a tracé : l'autorité de l'Académie et l'usage substitués à toute discussion. Ce qu'il n'a pas été permis d'effectuer à l'auteur de la Grammaire des Grammaires, nous l'avons

<sup>60.</sup> Voici cette épigraphe: « L'Académie, cette autorité à laquelle est dévolu le droit de prononcer sur ce qui intéresse la langue française, est le vrai juge compétent en fait de langage. » (Girault-Duvivier, Grammaire des Grammaires.)

entrepris. Avons-nous réussi? ce sera au public à en juger. Le plan que nous avons suivi, pour les grandes divisions de la grammaire et de la syntaxe, est le même que celui de Girault-Duvivier; c'est celui des anciens grammairiens, comme il le dit lui-même dans sa préface. Nous n'avons changé à ce système de classification que la place des adjectifs démonstratifs, possessifs et indéfinis, que Girault-Duvivier nomme pronominaux, et qu'il range, en conséquence de cette dénomination, dans le chapitre des pronoms. Mais comme l'Académie ne reconnaît pas d'adjectifs pronominaux, nous avons jugé à propos de placer ces adjectifs déterminatifs immédiatement après les qualificatifs.

Nous nous conformons généralement à la décision de l'Académie, lorsque ce corps savant est conséquent avec lui-même. Quand, par une inadvertance inséparable du travail d'un dictionnaire, il ne l'est pas, nous empruntons au grammairien qui a traité la question avec le plus de talent, la résolution du problème. Par exemple, s'il s'agit de fixer l'orthographe d'un second substantif uni à un premier par de, nous demandons à M. Ballin ses observations, attendu que l'Académie nous laisse dans l'indécision, elle qui écrit au mot AMANDE, huile d'amande douce, et au mot HUILE, huile d'amandes douces, etc.

Les grammaires contemporaines que nous avons citées au commencement de ce prospectus (sic) se distinguent principalement par d'excellents travaux touchant des difficultés qui n'ont été traitées ni par Girault-Duvivier ni par l'Académie. Nous mettons à contribution MM. Lemare, Boniface, Bescherell, Landais, Martin, Braconnier, Poitevin, A. Lemaire, etc., et cela sans le moindre scrupule, dans l'intérêt de nos lecteurs. Nous croyons être agréable à ces grammairiens en les citant : la réputation d'un écrivain est en raison directe des services qu'il rend. Au reste, nous empruntons à tous pour rendre à tous ; qu'on ne nous accuse donc pas de plagiat : les grammaires ne se font qu'avec les grammaires. Le choix, l'arrangement, la rédaction, la corrélation des matières : voilà ce que nous revendiquons comme nous appartenant, en laissant à chacun la part qui lui revient dans la solution des difficultés grammaticales.

Les considérations que nous venons d'émettre nous dispensent d'entretenir longuement le lecteur sur l'utilité qui résultera pour lui de l'usage de cette Nouvelle Grammaire des Grammaires. Nous regardons comme la première des qualités d'un livre de cette nature l'unité d'autorité, pour ceux qui acceptent comme des lois les jugements de l'Académie. Nous ferons valoir en seconde ligne l'avantage de rencontrer un ouvrage plus complet et plus succinct en même temps, que toutes les Grammaires de cette nature, parce qu'il est dégagé de toute discussion, de tout commentaire et d'une surabondance stérile d'exemples sur des points bien établis ; et parce qu'il renferme, outre les règles données par l'Académie et Girault-Duvivier, et dans un même cadre, les plus judicieuses observations publiées par les Grammairiens contemporains dont nous venons de parler. Enfin, nous n'omettrons pas de considérer comme étant d'une grande valeur, l'économie de temps attachée nécessairement à la lecture d'un moindre nombre de pages, devenues le résumé des décisions que les juges compétents ont prises sur la matière.

La tâche que nous avons entreprise est pénible : c'est le labeur consciencieux de plusieurs années. S'il est fait de cet ouvrage plusieurs éditions, honneur

qu'ont obtenus tous nos autres livres classiques, nous voulons l'améliorer le plus possible. Nous faisons abnégation de tout amour-propre. Etre utile, c'est notre unique but : nous regarder comme un instrument de cette utilité, c'est notre modeste intention. D'accord avec l'éditeur, qui veut bien s'associer à nos vues et nous seconder de son mieux, nous donnerons un exemplaire pour chaque faute, soit de notre chef, soit de celui de notre imprimeur, et qui nous serait signalée sans que nous puissions y opposer l'opinion contraire et fondée d'une autorité respectable.

Auguste Mauvy et son éditeur tinrent parole; l'avant-propos de la seconde édition — publiée à Bruxelles chez Deprez-Parent, rue de la Violette, 15, en 1850 — en témoigne:

Le succès brillant et soutenu de la Nouvelle Grammaire des Grammaires que nous avons publiée en 1844 ayant nécessité une seconde édition, nous avons amélioré l'ouvrage autant qu'il nous a été possible, et, nous osons le dire, au point d'atteindre le degré de perfection dont un livre de ce genre est susceptible. Aussi n'avons-nous pas perdu de vue un seul instant les obligations que, dans notre préface, nous avions contractées envers le public. Nous avions promis et nous avons donné un exemplaire à chaque personne qui nous a signalé une faute quelconque. Nombre de lecteurs, la plupart professeurs ou hommes de lettres, et partant juges sévères, ont répondu à notre invitation. En conséquence, plusieurs pages stéréotypées ont été soit corrigées, soit refaites, après la révision de la première édition par le public, que nous nous étions ainsi permis, avec un peu de témérité peut-être, mais certainement dans son intérêt, de convier à amender notre livre. Mais au milieu d'un travail de minutieuse révision, il nous est arrivé de toutes parts, pour récompense de nos efforts à bien faire, des témoignages de satisfaction et des éloges encourageants. (...) Après ces témoignages, nous n'avons pas besoin de dire que notre livre a été adopté dans la plupart des établissements moyens du royaume, et qu'il se trouve sur la table à écrire des fonctionnaires et des gens du monde, qui v cherchent et, ce qui vaut mieux, qui y trouvent la solution de toutes les questions grammaticales un peu ardues. Cependant deux reproches fondés nous ont été adressés : ils étaient relatifs, l'un au papier un peu gris, l'autre au prix un peu élevé. Il était assez difficile de parer à ces deux inconvénients en même temps, attendu la dépense considérable que nécessite la confection d'une édition si compacte. Le gouvernement seul pouvait lever la difficulté : il l'a fait dans l'intérêt des études ; et, par un subside, il est venu nous permettre d'améliorer tout à la fois la qualité du papier et d'abaisser considérablement le prix de notre livre : nous l'en remercions sincèrement.

A. Mauvy.

\* \*

Parvenus au terme de cette étude, il ne nous reste plus qu'à lire les lois qui régirent successivement notre librairie entre le 23 septembre 1814 et le 22 mars 1886.

#### ANNEXES

#### JOURNAL OFFICIEL.

Nous, GUILLAUME, par la grâce de Dieu, prince d'Orange-Nassau, prince souverain des Provinces-Unies des Pays-Bas, etc., etc., etc.

Considérant qu'en vertu des lois et réglemens actuellement en vigueur sur l'imprimerie et la librairie, la liberté de la presse a été soumise à une surveillance souvent arbitraire :

Voulant, de plus, déterminer et garantir les droits que les auteurs peuvent exercer sur leurs productions;

Sur le rapport de notre commissaire général de l'intérieur ;

Le conseil privé entendu;

Avons arrêté et arrêtons :

- ART. ler. Les lois et réglemens émanés sous le gouvernement français, sur l'imprimerie et la librairie, en y comprenant tout ce qui concerne les journaux, sont abrogés dans le gouvernement de la Belgique, à dater de la publication du présent arrêté.
- Chacun est responsable de ce qu'il écrit et publie, de ce qu'il imprime, vend ou distribue; l'imprimeur seul est responsable, si l'auteur n'est pas connu ou ne peut être désigné.
- 3. Tout imprimé qui paraît sans le nom de l'auteur, ou de l'imprimeur, et sans la désignation de l'année et de l'endroit de sa publication, sera considéré comme *libelle*; l'éditeur ou le colporteur sera poursuivi comme s'il en était l'auteur.
- 4. Toute exposition ou distribution d'écrits, de figures ou images, tendante à avilir la religion, ou à corrompre les mœurs, sera punie conformément à l'art. 287 du Code pénal.
- 5. Tout auteur d'un ouvrage original a le droit exclusif de le faire imprimer et débiter dans le gouvernement de la Belgique, pendant sa vie; sa veuve et ses héritiers conservent le même droit, pendant la leur.
- 6. Dans le cas de la publication d'un ouvrage posthume, la propriété appartient à la veuve et aux héritiers de l'auteur, et ils en jouissent pendant leur vie.
- 7. Si le manuscrit d'un auteur se trouve dans les mains d'une personne étrangère à sa famille, il ne pourra être publié ni pendant sa vie, ni pendant celle de ses héritiers, sans leur consentement, et le droit reconnu par l'art. 5 devra être respecté.
- Après l'extinction de la première génération des héritiers d'un auteur, tout droit de propriété vient à cesser et tout ouvrage rentre dans la classe de ceux dont il sera parlé, art. 13.
- Il est défendu expressément de réimprimer ou de débiter, et au cas que la réimpression ait eu lieu en pays étranger, d'introduire, répandre ou vendre,

dans le gouvernement de la Belgique, tout ouvrage original sur lequel l'auteur peut exercer le droit de propriété en vertu de l'art. 5, sous peine de confiscation de tous les exemplaires non débités de la contrefaçon, et de plus, d'une amende de la valeur de trois cents exemplaires de l'ouvrage, à fixer d'après le prix de vente; lesdites confiscation et amende sont au profit de celui qui a le droit de propriété, néanmoins, celui qui n'aura introduit, dans la Belgique, qu'un seul exemplaire pour son usage, ne sera pas passible de l'amende, mais seulement de la confiscation.

- 10. La propriété de tout ouvrage original, imprimé antérieurement à la publication du présent arrêté, est garantie à son auteur, conformément à l'art. 5.
- 11. La traduction d'un ouvrage ne donne de droit, à son auteur, que sur l'édition qu'il publie : dans ce cas, le droit de propriété ne peut s'exercer que sur les notes ou commentaires joints à la traduction.
- 12. Il est défendu, sous les peines portées en l'art. 9, de publier la traduction d'un ouvrage sur lequel l'auteur ou ses héritiers exercent encore leur droit de propriété, à moins qu'ils n'en donnent leur consentement par écrit, ou que l'ouvrage traduit ne soit parvenu à la seconde édition.
- 13. Sont exceptés des présentes dispositions, la bible, les livres d'église ou d'école, les auteurs classiques, les ouvrages de sciences ou de littérature étrangère, les almanachs, et en un mot, tous les ouvrages sur lesquels aucun habitant de ce gouvernement ne peut réclamer un droit de propriété, soit parce qu'ils sont de toutes les nations, soit parce que le terme fixé, en l'art. 5, s'est écoulé. La présente exception ne portant que sur le texte et le droit de propriété peut toujours s'exercer sur les notes ou augmentations que l'éditeur pourrait ajouter.
- 14. Tous rédacteurs de journaux, feuilles d'annonces, ouvrages périodiques, sous quelque dénomination que ce soit, sont tenus, soit pour en établir de nouveaux, soit pour continuer à publier ceux actuellement en circulation, de se munir de notre autorisation, qui ne leur sera accordée que s'ils justifient, d'une manière satisfaisante, qu'ils ont au moins trois cents souscripteurs. Ceux qui ne se seront pas mis en règle avant le 10 octobre, cesseront toute publication. Ne sont pas compris, dans la présente disposition, quant au nombre de souscripteurs, ceux dont la feuille traitera uniquement d'objets relatifs à la littérature, ou aux arts et aux sciences.
- 15. Il sera envoyé à notre commissariat de l'intérieur, avant leur distribution, trois exemplaires de tout ouvrage imprimé quelconque; ils devront être reliés s'ils contiennent plus de cent feuillets. Nous nous réservons de disposer ultérieurement sur leur emploi; sont compris dans cette disposition, tous les journaux et ouvrages périodiques, cartes et estampes.
- 16. Nos commissaires généraux de l'intérieur et de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Journal Officiel.

Fait à Bruxelles, le 23 septembre 1814.

Signé, GUILLAUME,

Par Son Altesse Royale, Le secrétaire d'Etat, signé, Baron DE CAPELLEN. Loi du 25 janvier 1817.

Nous, GUILLAUME, par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc., etc. A tous ceux qui les présentes verront, salut! Savoir faisons:

Ayant pris en considération qu'il importe d'établir d'une manière uniforme les droits qui peuvent être exercés dans notre royaume, relativement à l'impression et à la publication d'ouvrages littéraires et de production des arts;

A ces causes, notre conseil-d'état entendu, et de commun accord avec les étatsgénéraux, avons statué, comme nous statuons par les présentes :

ART. Ier. Le droit de *copie* ou le droit de copier au moyen de l'impression, est, pour ce qui concerne les ouvrages originaux, soit productions littéraires ou production des arts, un droit exclusivement réservé à leurs auteurs et à leurs ayant cause, de rendre publics par la voie de l'impression, de vendre ou de faire vendre ces ouvrages, en tout ou en partie, par abrégé ou sur une échelle réduite, sans distinction de format ou de reliure, en une ou plusieurs langues, ornés ou non ornés de gravures ou autres accessoires de l'art.

- 2. Le droit de copie quant aux traductions d'ouvrages littéraires originairement publiés en pays étranger, est un droit exclusif qu'ont les traducteurs et leurs ayant cause, de publier par la voie de l'impression, vendre et faire vendre leurs traductions des ouvrages littéraires susmentionnés.
- 3. Le droit de copie décrit aux articles précédens ne pourra durer que vingt ans après le décès de l'auteur ou du traducteur (61).

Nous avons dû surtout parer au coup funeste que n'auraient pu manquer de porter à ses intérêts des dispositions législatives qui n'ont pas assez respecté le noble héritage des gens de lettres.

En effet la loi sur la propriété littéraire est en contradiction manifeste avec celles qui assurent toutes les autres propriétés. Les héritiers d'un honnête artisan recueillent, à tout jamais, le produit de l'industrie et du travail de leur père : le cultivateur laborieux voit avec moins d'effroi arriver l'instant fatal qui doit le sépa-

<sup>61.</sup> Ces dispositions étaient analogues en France où certains éditeurs les critiquèrent âprement et réagirent en conséquence pour sauvegarder les droits des enfants de ceux dont ils publiaient les textes. En témoigne cet extrait long mais peu banal de l'avertissement placé en tête de l'édition des Œuvres Complètes de Legouvé. (Contrefaçon bruxello-montoise publiée en 1826 par Berthot, De Mat, Remy et Leroux).

<sup>(...)</sup> Notre première obligation est de prévenir le lecteur sur l'étrange classification qu'il nous a fallu adopter pour cette édition. La marche naturelle eût été de faire d'abord paraître les premiers ouvrages de l'auteur, et de suivre l'ordre chronologique usité en pareil cas. Mais nous ne pouvions oublier que nous sommes les conservateurs des droits sacrés de l'unique héritier de Legouvé, qui paraît déjà pénétré des obligations que lui impose le nom qu'il porte.

4. Toute infraction du droit de copie précité, soit par une première publication d'un ouvrage encore inédit de littérature ou d'art, soit par la réimpression d'un ouvrage déjà publié, sera réputée contrefaçon, et punie comme telle de la confiscation, au profit du propriétaire du manuscrit ou de l'édition primitive, de tous les exemplaires non encore vendus de la contrefaçon, qui seront trouvés dans le royaume, ainsi que du paiement à faire entre les mains du même propriétaire, de la valeur de 2000 exemplaires, calculée suivant le prix de commission de l'édition légale, et ce indépendamment d'une amende qui ne pourra excéder mille florins, ni être moindre de cent florins, au profit de la caisse générale des pauvres dans le domicile du contrefacteur. Et pourra en outre le contre-

rer des siens, parce qu'il a l'assurance de leur laisser pour toujours le produit des champs qu'il a défrichés. Eh! qui le croirait? Le fils d'un homme de génie, de celui qui éclaira son siècle, épura les mœurs, instruisit et charma la jeunesse; le fils de celui qui, par la réunion d'un grand talent et d'un noble caractère, sut à la fois affermir les droits sacrés du peuple, et faire respecter ceux du chef de l'Etat, se trouve, vingt ans après la mort de son père, entièrement dépouillé du plus bel héritage, et réduit trop souvent à implorer une pitié stérile ou dédaigneuse.

Sans doute notre attente ne sera pas trompée; et cette loi cruelle et bizarre ne peut manquer d'être modifiée par les mandataires du pouvoir, occupés en ce moment à réparer les maux qu'à produits cette étrange exhédération. Mais l'espérance ne doit jamais faire oublier le devoir; et, malgré la juste confiance que nous inspirent les intentions paternelles du gouvernement, nous avons dû conserver au jeune héritier de Legouvé la plénitude de ses droits.

Cette édition complète se composera donc des ouvrages déjà imprimés et de ceux inédits. Les deux premiers volumes, dont la propriété doit bientôt être enlevée par la loi, contiendront les principaux ouvrages dramatiques et les différens poëmes que le public a constamment honorés de son suffrage. Un autre volume, qui devient la propriété du fils de l'auteur, et sans lequel on ne pourrait qu'avec sa participation imprimer les Œuvres complètes de son père, offrira la première tragédie non représentée de Legouvé, un grand nombre de poésies recueillies dans ses papiers, et qu'il était au moment de faire paraître; Laurence, tragédie représentée avec succès, et que l'auteur, trop sévère pour lui-même, n'avait pas encore voulu livrer à l'impression; différentes études sur le cours de poésie latine qu'il fit au Collège de France; enfin l'œuvre qu'il affectionnait le plus, l'Enéide sauvée, poème en cinq chants, auquel il consacra plusieurs années de travail.

Après avoir pris toutes les précautions que nous suggéraient le sentiment intime de nos devoirs et le juste attachement que nous portons à la mémoire de notre ami, nous espérons avoir atteint le seul but vers lequel se dirigeaient nos efforts : c'était de réunir tous les droits de Legouvé à l'estime des littérateurs, à la reconnaissance des femmes, à l'attachement des gens de bien, et par-là d'encourager son fils à marcher sur les traces d'un père dont il trouvera partout l'honorable souvenir.

facteur, en cas de récidive, et eu égard à la gravité des circonstances, être déclaré inhabile à exercer à l'avenir l'état d'imprimeur, de libraire ou de marchand d'ouvrages d'art, le tout sans préjudice des dispositions et des peines contre la falsification, statuées ou à statuer par les lois générales.

Sont défendus sous les mêmes peines, l'importation, la distribution ou la vente de toutes contrefaçons étrangères d'ouvrages originaux, de littérature ou d'art, ou de traductions d'ouvrages dont on a acquis dans ce royaume le droit de copie.

5. Dans les dispositions des articles précédens, ne sont pas comprises les éditions complètes ou partielles des œuvres des auteurs classiques de l'antiquité, du moins pour ce qui en concerne le texte, non plus que les éditions des bibles, anciens ou nouveaux testamens, catéchismes, pseautiers, livres de prières, livres scholastiques, et généralement de tous les calendriers et almanachs ordinaires, sans cependant que cette exception puisse apporter aucun changement aux privilèges ou octrois déjà accordés pour les objets mentionnés au présent article, et dont le terme n'est pas encore expiré.

Il est libre au surplus de faire connaître au public, dans les ouvrages et journaux périodiques, au moyen d'extraits et de critiques, la nature et le mérite des productions littéraires ou autres qui sont mises au jour par la voie de l'impression.

- 6. Pour pouvoir réclamer le droit de copie, dont il est fait mention aux art. 1 et 2, tout ouvrage de littérature ou d'art qui sera publié dans les Pays-Bas, après la promulgation de la présente loi, devra, à chaque édition qui en sera faite, et soit qu'il s'agisse d'une impression primitive ou d'une réimpression, remplir les conditions suivantes, savoir :
  - a. Que l'ouvrage soit imprimé dans une des imprimeries du royaume.
- b. Que l'éditeur soit habitant des Pays-Bas, et que son nom, seul ou réuni à celui du co-éditeur étranger, soit imprimé sur la page du titre, ou à défaut de titre, à l'endroit de l'ouvrage le plus convenable, avec indication du lieu de son domicile, ainsi que de l'époque de la publication de l'ouvrage.
- c. A chaque édition qui sera faite d'un ouvrage, l'éditeur en remettra, à l'administration communale de son domicile, à l'époque de la publication ou avant, trois exemplaires, dont l'un portera sur le titre, et à défaut du titre, à la première page, la signature de l'éditeur, la date de la remise, et une déclaration écrite, datée et signée par un imprimeur habitant des Pays-Bas, certifiant, avec désignation du lieu, que l'ouvrage est sorti de ses presses. L'administration communale en donnera récipissé à l'éditeur, et fera sur-le-champ parvenir le tout au département de l'intérieur.
- 7. Les dispositions de la présente loi sont applicables à toutes les nouvelles éditions ou réimpressions d'ouvrages de littérature ou d'art déjà publiés, lesquelles paraîtront après sa promulgation.
- 8. Toutes les actions qui pourront résulter de la présente loi, seront de la compétence des tribunaux ordinaires.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Journal officiel*, et que nos ministres et autres autorités qu'elle concerne, tiennent la main à son exécution (<sup>62</sup>).

Donné à Bruxelles, le 25 janvier de l'an 1817, le quatrième de notre règne.

Signé GUILLAUME.

Par le Roi,
Signé A. R. FALCK.

<sup>62.</sup> Selon cette loi, les œuvres que leurs auteurs ou les ayants cause de ceuxci ne faisaient pas imprimer et publier en premier lieu dans les Pays-Bas, y tombaient dans le domaine public. Cette situation était identique dans chaque nation d'Europe comme le souligne ce texte français: (...) C'est un principe que ce qui est publié chez une nation tombe chez les autres dans le domaine public. Dès lors, par le fait de la publication à l'étranger, le domaine public en France a acquis sur l'ouvrage un droit que l'auteur ne peut anéantir par une nouvelle publication faite en France. (Répertoire général du Journal du Palais, t. X, 1850, p. 757, § 67).

# Chronique

### Séance Publique

Le 24 mai, l'Académie recevait en séance publique M<sup>me</sup> Claudine Gothot-Mersch qui succédait à Maurice Delbouille. Elle a été accueillie par M. André Goosse. Les deux discours sont publiés dans ce Bulletin.

#### Séances mensuelles

Au cours de sa séance du 19 avril, l'Académie a pris diverses dispositions d'ordre général. Elle a entendu une communication de M<sup>me</sup> Louis Dubrau, qui paraît dans cette livraison: Le Gabon entre hier et demain.

La séance du 10 mai, a permis à l'Académie d'entendre une communication de M. Marcel Lobet: Sourcier et porteur d'eau, « remarques sur l'identité littéraire de l'écrivain ». Le texte figure dans le présent sommaire.

Lors de sa séance du 14 juin, l'Académie a élu deux nouveaux membres. Elle a appelé à siéger comme membre étranger M. Alain Bosquet, qui succède à Jean Cassou. Elle a de même élu, dans sa section de philologie, M. Marc Wilmet pour succéder à Maurice Piron.

Elle a entendu une communication de M. Jean Tordeur: Norge autrement, que nous publions ici. Enfin, l'Académie a attribué, pour le Fonds National de la littérature, plusieurs subventions d'aide à l'édition.

#### Divers

M. Philippe Roberts-Jones, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été élu membre de l'Institut de France en qualité d'associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, en même temps que M. Yehudi Menunhin.

Rappelons que M. Roberts-Jones appartient aussi à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises sous le nom de Philippe Jones.

- M. Pierre Ruelle a représenté l'Académie au XVIII<sup>e</sup> Congrès de linguistique et philologie romanes organisé du 19 au 24 mai à l'Université de Trêves.
- M. Georges Sion a présidé la délégation du Pen Club francophone de Belgique, du 23 au 27 juin, lors du Congrès du Pen Club international à Hambourg.
- M. André Vandegans a été appelé au Conseil d'administration de l'Association internationale des Études françaises à Paris.

## **OUVRAGES PUBLIÉS**

PAR

## l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

ACADÉMIE. Table Générale des Matières du Bulletin de l'Acadé-	
mie, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122	
pages. 1972	150,
ACADÉMIE. Le centenaire d'Émile Verhaeren. Discours, textes	
et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La	
Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri	
de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb,	
Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Ber-	
thoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot).	
1 vol. in-8° de 89 p. 1956	150,
ACADÉMIE. Le centenaire de Maurice Maeterlinck; Discours,	
études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse	
de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean	
Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gus-	
tave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouilliart, Fernand Deso-	
nay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. 1964	400.
ACADÉMIE. Galerie des portraits. Recueil des 74 notices biogra-	
phiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'Annuaire	
sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse	
Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq,	
Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon,	
Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier,	
Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble,	
Henri Davignon, Auguste Doutrepont, Georges Doutrepont,	
Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud,	
Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir,	
Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener,	
Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel,	
Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht,	
Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel,	
Édouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofer Nyrop,	
Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario	
Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri	
Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas,	
Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den	
BOSCO TO VAN DEL PIST CHISTAVE VANZUNE PENEST VERTANT	

Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin	
Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol.	
14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque	
volume	400,
ACTES du Colloque Baudelaire, Namur et Bruxelles 1967, publiés	
en collaboration avec le Ministère de la Culture française et	
la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne	
(Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre	
Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger	
Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain,	
Maurice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune,	
Édith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin,	
Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski,	
Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav,	
Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de	20000
248 p. — 1968	250,
ANGELET Christian. — La poétique de Tristan Corhière. 1 vol. in-	
8° de 145 p. 1961	240,
BERG Christian. Jean de Boschère ou le mouvement de l'attente.	
1 vol. in-8° de 372 p. 1978	450,
Bervoets Marguerite. Œuvres d'André Fontainas. 1 vol. in-8°	200
de 238 p. 1949	300,
BEYEN Roland. Michel de Ghelderode ou la hantise du masque.	
Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. 1971.	
Réimp. 1972 et 1980	600,
BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique, 1881-1960.	
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie Culor. 1 vol. in-8° de	200
VII-304 p. 1958 Colore Page Colore Page I	300,
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de	
XXXIX-219 p. 1966	300,
Tome 3 (H-L) établi par René Fayt, Colette Prins, Jeanne	300,
BLOGIE, sous la direction de Roger Brucher. 1 vol. in-8° de	
XIX-310 p. 1968	420.
Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne	420,
BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRU-	
CHER. 1 vol. in-8°, 468 p. 1972	450,
BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait	,,,
du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgi-	
que, i br. in-8° de 36 p. 1968	60,
BODSON-THOMAS Annie. L'Esthétique de Georges Rodenbach.	, a gradual 2440 M
1 vol. 14 × 20 de 208 p. 1942	250,
BOUMAL Louis. Œuvres (publiées par Lucien Christophe et	
Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. 1939	250,

BRAET Herman. L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900. 1 vol. in-8° de 203 p. 1967	300
BRONCKART Marthe. Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin. 1 vol. in-	350
8° de 306 p. 1933	400
CHAINAYE Hector. L'âme des choses. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. 1935	200
CHAMPAGNE Paul. Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie. 1 vol. 14 × 20 de 204 p. 1952	27
CHARLIFR Gustave. Le Mouvement romantique en Belgique, (1815-1850). II. Vers un Romantisme national. 1 vol. in-8° de 546 p. 1948	60
CHARLIFR Gustave. La Trage-Comédie Pastoralle (1594).	
1 vol. in-8° de 116 p. 1959	16
in-8° de 90 p. 1983	15
CHRISTOPHE Lucien. Albert Giraud. Son œuvre et son temps.  1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960	20
Pour le Centenaire de COLETTE, textes de Georges Sion, Fran-	20
çoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, 1 plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques	
Gailliard  Culot Jean-Marie. Bibliographie d'Émile Verhaeren. 1 vol. in-	8
8° de 156 p. 1958	20
Davignon Henri. L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel (Lettres inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. 1955	15
DAVIGNON Henri. Charles Van Lerberghe et ses amis. 1 vol. in- 8° de 184 p. — 1952	30
DAVIGNON Henri. De la Princesse de Clèves à Thérèse Des-	
queyroux. 1 vol. 14 × 20 de 237 p. 1963	30
468 p. 1957	60
DE REUL Xavier. Le roman d'un géologue. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol.	
14 × 20 de 292 p. 1958	35
1 vol. in-8° de 282 p. Réimpression, 1965	36
DESONAY Fernand. Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à	45
Genèvre. 1 vol. in-8° de 317 p. Réimpression, 1965  DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de	43
cour au chantre d'Hélène. 1 vol. in-8° de 415 p. 1959	54
DE SPRIMONT Charles. La Rose et l'Épée. Réédition. 1 vol.	15
14 × 70 de 176 n 1936	- 15

DOUTREPONT Georges. Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique. 1 vol. in-8° de 169 p. 1938	200,
DUBOIS Jacques. Les Romanciers français de l'Instantané au XIX siècle. 1 vol. in-8° de 221 p. 1963	300.
GILLIS Anne-Marie. Edmond Breuché de la Croix. 1 vol.	(7.000000000000000000000000000000000000
14 × 20 de 170 p. 1957	220,
françaises de Belgique de 1850 à 1880. 1 vol. in-8° de 342 p.	400
1953	480.
GILSOUL Robert. Les influences anglo-saxonnes sur les lettres	
françaises de Belgique de 1850 à 1880. 1 vol. in-8° de 342 p.	480,
GIRAUD Albert. Critique littéraire. Réédition. 1 vol. 14 × 20	
de 187 p. 1951	270,
GUIETTE Robert. Max Elskamp et Jean de Bosschère. Corres-	100
pondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. 1963	100,
tif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van	
Lerberghe. 1 vol. in-8° de 303 p. 1956	400,
Guillaume Jean S.J. — Le mot-thème dans l'exégèse de Van Ler-	400.
berghe. 1 vol. in-8° de 108 p. 1959	200,
HALLIN-BERTIN Dominique. Le fantastique dans l'œuvre en	-00,
prose de Marcel Thiry. 1 vol. in-8° de 226 p. 1981	360,
HAUST Jean. Médicinaire Liégeois du XIIIe Siècle et Médici-	
naire Namurois du XIV (manuscrits 815 et 2700 de Darms-	
tadt). 1 vol. in-8° de 215 p. 1941	300.
HEUSY Paul. Un coin de la Vie de misère. Réédition. 1 vol.	
14 × 20 de 167 p. 1942	200,
« La Jeune Belgique » (et « La Jeune revue littéraire »). Tables	
générales des matières, par Charles Lequeux (Introduction par	
Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. 1964	200,
JAMMES Francis et Braun Thomas. Correspondance (1898-	
1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. 1972	360,
KLINKENBERG Jean-Marie. — Style et Archaïsme dans la Légende	300,
d'Ulenspiegel de Charles De Coster, 2 vol. in-8°,	
425 p. × 358 p., 1973	750,
LECOCQ Albert. Œuvre poétique. Avant-propos de Robert Sil-	,,,,,
vercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits.	
1 vol. in-8° de 336 p	480,
MAES Pierre. Georges Rodenbach (1855-1898). Ouvrage cou-	
ronné par l'Académie française. I vol. 14 × 20 de 352 p. —	
1952	420,
MARET François. Il y avait une fois. 1 vol. $14 \times 20$ de 116 p.	. 0
1943	180,

MORTIFR Roland. Le Tableau littéraire de la France au XVIII siècle. 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. 1972	210,
MOULIN Jeanine. Fernand Crommelynck, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus ico-	
nographie 1974	420,
MOULIN Jeanine. Fernand Crommelynck ou le théâtre du	
paroxysme. 1 vol. in-8° de 450 p. 1978	600,
NOULET Émilie. Le premier visage de Rimbaud, nouvelle édi-	
tion revue et complétée. 1 vol. 14 × 20, 335 p. 1973	390,
OTTFN Michel. Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme.	20.00
I vol. in-8° de 256 p. 1962	360,
PAQUOT Marcel. Les étrangers dans les divertissements de la	
Cour, de Beaujoyeulx à Molière. 1 vol. in-8° de 224 p	300,
PICARD Edmond. L'Amiral. Réédition. I vol. 14 × 20 de	
95 p. 1939	150,
PIELTAIN Paul. Le Cimetière marin de Paul Valéry (essai d'ex-	
plication et commentaire). 1 vol. in-8° de 324 p. — 1975	450,
PIRMEZ Octave. Jours de Solitude. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de	,
351 p. 1932	420,
POHL Jacques. Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quel-	120,
ques parlers français de Belgique. 1 vol. in-8° de 248 p. 1962	300,
REICHERT Madeleine. Les sources allemandes des œuvres poéti-	500,
ques d'André Van Hasselt. 1 vol. in-8° de 248 p. 1933	320,
RFIDER Paul. Mademoiselle Vallantin. Réédition (Introduction	520.
par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p.	
1959	250,
REMACLE Madeleine. L'élément poétique dans « À la recherche du	200,
Temps perdu » de Marcel Proust. 1 vol. in-8° de 213 p. 1954	300,
RENCHON Hector. Études de syntaxe descriptive. Tome I : La	200,
conjonction « si » et l'emploi des formes verbales. 1 vol. in-8° de	
200 p. 1967. Réimpression en 1969	300,
Tome II: La syntaxe de l'interrogation. 1 vol. in-8° de	
284 p. 1967. Réimpression en 1969	360,
ROBIN Eugène. Impressions littéraires (Introduction par Gus-	
tave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. 1957	300.
RUBFS Jan: Edmond Vandercammen ou l'architecture du caché	
(Essai d'analyse sémantique) 1 vol. in-8° de 91 p. 1984	150,
RUELLE Pierre. Le vocabulaire professionnel du houilleur borain.	
1 vol. in-8° de 200 p. 1953. Réédition en 1981	320,
SANVIC Romain. Trois adaptations de Shakespeare: Mesure	35 T T T T
pour Mesure. Le Roi Lear. La Tempête. Introduction et noti-	
ces de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p.	450,
SCHAEFFER Pierre-Jean. Jules Destrée. Essai biographique. 1	
vol. in 8º de 420 n. 1062	540

SEVERIN Fernand. Lettres à un jeune poète, publiées et com-	
mentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p.	
1960	180.
SKENAZI Cynthia. Marie Gevers et la nature, 1 vol. in-8° de	,
260 p. 1983	450.
SOREIL Arsène. Introduction à l'histoire de l'Esthétique fran-	130,
çaise (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de	
172 p. 1966	240,
TERRASSE Jean. Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or.	240,
	400.
1 vol. in-8° de 319 p. 1970	400,
THIRY Claude. Le Jeu de l'Étoile du manuscrit de Cornillon.	200
1 vol. in-8° de 170 pp. — 1980	300,
THOMAS Paul-Lucien. Le Vers moderne. 1 vol. in-8° de	1212
274 p. — 1943	300,
VANDRUNNEN James. En pays wallon. Réédition. 1 vol.	
14 × 20 de 241 p. 1935	300.
VANWELKENHUYZEN Gustave. — Histoire d'un livre: « Un	
Mâle », de Camille Lemonnier. 1 vol. 14 × 20 de 162 p.	
1961	240,
VANZYPE Gustave. Itinéraires et portraits. Introduction par	
Gustave Vanwelkenhuyzen. 1 vol. 14 × 20 de 184 p. 1969	200, -
VERMEULEN François. Edmond Picard et le réveil des Lettres	
helges (1881-1898). 1 vol. in-8° de 100 p. 1935	140.
VIVIER Robert. Et la poésie fut langage. 1 vol. 14 × 20 de	
232 p. 1954. Réimpression en 1970	300.
VIVIER Robert. Traditore. 1 vol. in-8° de 285 p. 1960	360.
« LA WALLONIE ». Table générale des matières (juin 1886 à	
décembre 1892) par Ch. Lequeux. 1 vol. in-8° de 44 p.	
1961	95.
WARNANT Léon. La Culture en Hesbaye liégeoise. 1 vol. in-8°	,,,
de 255 p. 1949	300.
WILLAIME Élie. — Fernand Severin. Le poète et son Art. 1 vol.	500.
14 × 20 de 212 p. 1941	300,
WYNANT Marc. La genèse de « Meurtres » de Charlkes Plis-	500,
nier. 1 vol. in-8° de 200 p. 1978	250.
mer. 1 vol. m-6 de 200 p. 17/6	450,

#### Livres épuisés

BAYOT Alphonse: Le Poème moral.

BRUCHER Roger: Maurice Materlinck, l'œuvre et son audience. (bibliogra-

phie).

CHARLIFR Gustave: Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). I.

La bataille romantique.

COMPÈRF Gaston: Le Théâtre de Maurice Maeterlinck.

DELBOUILLE Maurice: Sur la genèse de la Chanson de Roland.

DONEUX Guy: Maurice Maeterlinck. Une poésie. Une sagesse. Un homme.

DOUTREPONT Georges: La littérature et les médecins en France.

ÉTIENNE Servais: Les Sources de « Bug-Jargal ».

François Simone: Le Dandysme et Marcel Proust (De Brummel au Baron de Charlus).

GILSOUL Robert: La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours.

GUILLAUME Jean: La poésie de Van Lerberghe. GUILLAUME Jean: « Les Chimères » de Nerval.

HANSE Joseph: Charles De Coster.

Houssa Nicole: Le souci de l'expression chez Colette.

LEJFUNE Rita: Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier.

LEMONNIFR Camille: Paysages de Belgique.

MICHEL Louis: Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse.

REMACLE Louis: Le parler de La Gleize.

Sosset L.L.: Introduction à l'œuvre de Charles De Coster.

Vanwelkenhuyzen Gustave: L'influence du naturalisme français en Belgique.

VIVIER Robert : L'originalité de Baudelaire.

WILMOTTE Maurice: Les origines du Roman en France.

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.

Le présent tarif annule les précédents.